



MARS 2019

Projet social 2019/2023

1, rue Joseph Chalier
69008 Lyon

04 78 74 26 78
www.csmemoz.com

Préambules

1- Notre socle de référence	p.13
1.1 Les valeurs fondatrices qui guident l'action des centres sociaux	
1.2 Les missions des centres sociaux	
2- La carte d'identité du Centre Social Mermoz	p.15
2.1 Un peu d'histoire...	
2.2 Le Centre Social aujourd'hui	
2.3 Les faits marquants de ces cinq dernières années	
2.4 Les secteurs d'activité	
2.5 Les acteurs autour du Centre Social	
2.6 La politique tarifaire de l'association	
3- La démarche d'élaboration du projet social	p.27
3.1 Méthodologie pour la démarche de renouvellement du projet social	
3.2 Calendrier et plan de charge	
4- L'évaluation du projet précédent	p.31
4.1 Rappel des axes du projet 2015/2019	
4.2 Synthèse du travail d'évaluation	
5- Eléments de diagnostic du territoire	p.45
5.1 La ville de Lyon et le territoire d'intervention du Centre Social Mermoz	
5.2 Les « données froides »	
5.3 Ce que nous disent les habitants et les partenaires (données sensibles)	
6- Eléments de diagnostic du Centre Social Mermoz	p.59
6.1 Les « données froides »	
6.2 Ce que nous disent les habitants et les partenaires (données sensibles)	
6.3 Le projet de relocalisation du centre social Langlet-Santy	
6.4 Le projet de renouvellement urbain et le pôle social et culturel	
7- Des constats et des enjeux partagés	p.67
7.1 Synthèse des constats issus du diagnostic	
7.2 Définition des enjeux communs aux Centres sociaux du 8 ^{ème}	
7.3 Définition des enjeux du Centre Social Mermoz	

8- Les axes du projet social

p.73

8.1 Axe 1 : La cohérence d'intervention sur le territoire : une priorité pour l'avenir du Centre Social et un enjeu pour répondre aux besoins des habitants.

8.2 Axe 2 : Des habitants en capacité d'être acteurs de leur projet de vie : un enjeu pour renforcer le vivre ensemble.

9- Le projet familles

p.83

9.1 Le développement d'une dynamique de coéducation : une priorité pour conforter les parents dans leur rôle

10- Les ressources pour mettre en œuvre le projet

p.87

10.1 La gouvernance associative

10.2 Les Ressources Humaines

10.3 Les bénévoles

10.4 Les moyens financiers 2019-2023

10.5 La démarche d'évaluation du projet social

11- Remerciements

p.97

12- Annexes

p.99

Préambule commun aux projets des centres sociaux lyonnais

Nos projets sociaux et projets famille revisités pour une nouvelle période d'agrément par la CAF du Rhône, prennent place dans une période de grands bouleversements. Bouleversement politique, signifié notamment par une défiance grandissante envers notre système de représentation politique, et nos institutions, qu'elles soient locales, nationales ou encore européennes. Bouleversement social, où se mêlent souvent comportement individualiste et recherche de nouveaux communs et de nouveaux liens de solidarité. Bouleversement écologique enfin, qui invite l'ensemble des acteurs, notamment publics, à engager des changements de pratiques soutenables d'un point de vue tant social qu'environnemental.

Conscient de ces enjeux [qui s'imposent à tous], nous souhaitons à notre échelle, en tant qu'acteurs identifiés et pleinement ancrés sur la ville de Lyon et dans le territoire métropolitain, y prendre part en accompagnant les habitants dans ces transformations.

Si cette période nous place dans l'incertitude, celle-ci est en même temps propice à un engagement réaffirmé du réseau lyonnais et plus largement du Rhône et de la Métropole pour proposer, innover, [entamer une réflexion approfondie vis-à-vis de leurs moyens de financement] et *in fine* repenser les modèles socio-économiques sur lesquels ils reposent. Notre Fédération, a pour rôle de nous accompagner dans cette recherche qui n'entame évidemment en rien l'utilité sociale dont le réseau a fait preuve jusqu'à présent. Pourtant, se trouvant souvent en tension entre les impératifs du quotidien et le besoin de temps pour faire émerger tout le sens de nos actions, l'étendue des projets menés par les Centres sociaux est souvent trop invisible. Aussi, nous donnons nous comme objectif d'engager un travail de fond pour valoriser ce qui fait la force de nos associations. Parce qu'ils font partis d'un réseau dont les premières pierres, ont été posées il y a 100 ans avec le Centre Social Laënnec (Lyon 8ème), les centres sociaux ont prouvé leur capacité à s'accorder aux mouvements de l'histoire et à répondre aux évolutions de la société, en accordant toujours une place centrale aux habitants.

Cet ancrage autant historique que territorial – les centres sociaux sont au cœur des quartiers et de leur mutation –, n'a en effet pas empêché les centres d'évoluer dans leur manière de faire et dans leur rapport aux habitants. Bien évidemment toujours au côté des familles, investi dans le cadre de la politique générale réaffirmée par la CNAF, et acteurs chevronnés du développement social local, les centres sociaux ont aujourd'hui pleinement pris la mesure de ne plus seulement « agir pour » mais bien désormais « agir avec ». Les quinze associations lyonnaises qui portent seize agréments centres sociaux comptent 25000 adhésions famille soit plus de 50000 personnes environ de tous âges, inscrivent leur action dans cette dynamique. animateurs de la vie sociale, les centres sociaux lyonnais, qui ont également intégré au réseau un Centre Social/ MJC ainsi qu'un EVS, sont tous engagés dans des démarches citoyennes participatives et organisent avec les bénévoles et citoyens volontaires des services supports de notre travail de développement social local (petite enfance, enfance et accueils périscolaires renforcés depuis 2014, jeunes, actions familles et seniors) dans le cadre de structures ouvertes à tous et dans un esprit d'accueil inconditionnel. Dans cette optique, de nombreux professionnels du réseau – plus de 160 personnes entre le Rhône et la Métropole – se sont formés en l'espace de six ans à la démarche du *pouvoir d'agir* :

aux côtés des centres sociaux les habitants peuvent agir et proposer des réponses aux défis – numériques, solidaires, environnementaux- qui comptent pour eux.

Loin d’être écarté, notre socle fondamental : respect de la dignité humaine, démocratie, et solidarité est réactivé sous ce prisme, et la mobilisation active des professionnels, administrateurs, bénévoles adhérents, et habitants est plus que jamais au cœur de notre projet. C’est dans cet esprit, en accord avec les engagements de coopération pris avec les institutions partenaires, que nous comptons continuer d’agir et de se mobiliser pour construire ensemble une société plus juste.

Les centres sociaux du 8^{ème} arrondissement de Lyon ont souhaité s'associer dans l'élaboration de leurs projets.

Bien que chaque centre social ait ses particularités et ses spécificités, les éléments de diagnostics de territoire relèvent un ensemble d'indicateurs communs : part importante d'enfants et de jeunes, faible niveau de qualification, précarité d'emploi et économique, population vieillissante.

En ce qui concerne les familles, le nombre de familles monoparentales et nombreuses est également à noter.

Nos structures agissent sur des zones d'intervention qui se superposent parfois alors que les habitants, pour leur part, vivent au quotidien, sur un quartier, un arrondissement.

C'est dans ce contexte qu'il nous est apparu essentiel de construire nos projets respectifs en tenant compte des enjeux de territoire qui nous sont communs. Nous nous sommes donc retrouvés pour croiser les différents éléments de diagnostic et dégager, ensemble, ces enjeux :

- L'implication des habitants pour qu'ils soient des acteurs sur leur quartier
- Une mixité sociale et économique qui vive sur nos territoires
- La prise en compte des besoins des habitants du territoire en redéfinition qui soit cohérente et complémentaire
- Le travail en partenariat pour co construire les actions menées
- La prise en compte des problématiques familiales à travers un projet familles lisible des habitants et des partenaires

Tels sont les principaux enjeux communs que nous avons pu mettre en évidence...

Cette réflexion partagée autour des projets s'est inscrite en continuité du travail en commun que nous menons depuis plusieurs mois déjà dans le cadre de la relocalisation du Centre Social Santy et de la création d'un nouveau Centre Social. Nous avons l'ambition et la volonté que cette collaboration s'inscrive durablement dans nos associations, portée aussi bien par les administrateurs que par les professionnels. »

Les centres sociaux du 8^{ème}

La morale collective actuelle nous fait croire que l'important, c'est de l'emporter sur les autres, de lutter, de gagner, nous sommes dans une société de compétition, mais un gagnant est un fabricant de perdants. Il faut rebâtir une société humaine où la compétition sera éliminée. Je n'ai pas à être plus fort que l'autre. Je dois être plus fort que moi, grâce à l'autre.

Albert Jacquard



Journée administrateurs / professionnels
autour du diagnostic – Novembre 2018



Les administrateurs questionnent les adhérents
Juillet 2018



A partir de la première lettre de son nom de famille, chaque professionnel, bénévole, administrateur présent lors de la journée de définition des enjeux du Centre Social Mermoz (17 Novembre 2018) a exprimé, par un mot, son avis sur le travail de la journée.



1.1 Les valeurs fondatrices qui guident l'action des centres sociaux

L'action du Centre Social prend appui sur des valeurs qui sont affirmées dans la charte fédérale des centres sociaux et socioculturels de France :

- **La dignité humaine** : reconnaître la dignité et la liberté de toute femme et de tout homme est l'attitude première des acteurs des centres sociaux.
- **La solidarité** : Considérer les hommes et les femmes comme solidaires, c'est à dire comme étant capables de vivre ensemble en société, est une conviction constante des Centres Sociaux depuis leurs origines.
- **La démocratie** : Opter pour la démocratie, c'est, pour les Centres Sociaux, vouloir une société ouverte au débat et au partage du pouvoir.

1.2 Les missions des centres sociaux

La circulaire de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF) N°2012-13 du 20 juin 2012 relative à l'animation de la vie sociale contribue à réaffirmer les missions des centres sociaux :

- Un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale.
- Un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.

*« L'objectif global des centres sociaux est de **rompre l'isolement** des habitants d'un territoire, de **prévenir et réduire les exclusions**, de **renforcer les solidarités** entre les personnes en les intégrant dans des projets collectifs, leur permettant **d'être acteurs** et d'assumer un rôle social au sein d'un collectif ou sur le territoire ».*

Par ailleurs, **des missions complémentaires** sont identifiées :

- Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants, propre à assurer information, orientation, et expression des besoins.
- Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés, et leur proposer un accompagnement adapté.

- Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire, qui peuvent prendre une dimension d'accompagnement social, et expérimental.
- Développer la participation et la prise de responsabilités par les usagers et bénévoles.
- Organiser la concertation et la coordination avec les acteurs locaux impliqués dans les problématiques sociales locales.

La mise en place d'un « **projet familles** », intégré au projet d'animation globale du Centre Social, vise également à répondre aux problématiques familiales du territoire, et à soutenir les parents dans leur rôle éducatif avec comme caractéristiques :

- Répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire ;
- Développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intrafamiliale et aux relations et solidarités interfamiliales.
- Coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du Centre Social.
- Faciliter l'articulation des actions Familles du Centre Social avec celles conduites par les partenaires du territoire.



2 - La carte d'identité du Centre Social Mermoz

2.1 Un peu d'histoire

Le quartier de Mermoz sud date de 1962. Construit sur une zone industrielle, il est constitué d'un ensemble de logements sociaux avec, au centre, le Centre Social Mermoz, bâtiment appartenant à la CAF du Rhone. Le quartier a été plusieurs fois rénové, avec la réfection de façades, la démolition de portions d'immeubles, la construction de balcons et l'aménagement d'espaces verts. La destruction de l'auto pont Mermoz Pinel en 2010 a favorisé le cheminement entre Mermoz au sud et Mermoz au nord. Cette frontière urbaine, débouché de l'autoroute A43 en pleine ville, scindait le quartier en deux depuis sa construction en 1973. Au-delà de l'abolition de ce symbole, c'est un chantier plus vaste de rénovation urbaine qui a démarré. Mermoz nord a connu un chantier important de rénovation urbaine dans la suite de la destruction de l'autopont. C'est maintenant le territoire de Mermoz sud qui va faire l'objet, dans les années à venir, d'une vaste opération de rénovation urbaine.

Construit en 1965 et inauguré en 1967 le Centre Social Mermoz était à l'origine un équipement à vocation médico-social proposant des soins. D'équipement médico-social, ses missions se sont modifiées au fil des ans pour devenir un équipement pluri générationnel au service des habitants. En plus de 50 ans, il a accueilli deux générations d'habitants et il n'est pas rare de voir certains parents aujourd'hui qui fréquentaient déjà la structure en tant qu'enfant. Un fort attachement des habitants de Mermoz à cet équipement est à souligner. Certains d'entre eux le surnomment « notre deuxième maison ».

Le plan de rénovation urbaine qui s'annonce au cours de ces prochaines années laisse entrevoir de profondes transformations à venir tant au niveau du quartier et de ses habitants qu'au niveau du Centre Social. Les administrateurs du Centre Social ont le souci de veiller à ce que les transformations à venir prennent bien en compte les besoins des habitants qui vivent sur ce territoire.

2.2 Le Centre Social aujourd'hui

Le Centre Social Mermoz répond à la définition donnée par la Fédération Nationale des Centres Sociaux : il existe trois maisons dans un Centre Social



Dimension individuelle

MAISON DES SERVICES & DES ACTIVITÉS

Activités régulières et services adaptés aux besoins exprimés par les habitants

- Activités pour toute la famille,
- Sorties de loisirs & culturelles,
- Accompagnement à la scolarité,
- Ateliers linguistiques, de cuisine, d'informatique,
- Permanences sociales et juridiques,
- Soutien à la parentalité.



Dimension collective

MAISON DES PROJETS

Accompagnement de projets collectifs des habitants pour répondre à leurs besoins

- Départs en vacances et sorties,
- Soutien à la vie associative locale,
- Appui à la création et animation de groupes (habitants, parents, seniors...).



Dimension d'intérêt général

MAISON DE LA CITOYENNETÉ

Développement du pouvoir d'agir des habitants sur les questions de société concernant leur territoire

- Organisation de débats,
- Soutien aux initiatives concrètes des habitants (échange de services...),
- Appui à l'implication des habitants dans les instances (Centre Social, comité de quartier, conseil citoyen...),
- Mobilisation de collectifs autour de problématiques spécifiques locales.

2.3 Les faits marquants de ces cinq dernières années

2014

- Des turbulences au sein de l'équipe Petite Enfance
- La relocalisation des activités du Centre Social dans différents lieux du quartier
- La réécriture du projet social

2015

- Une nouvelle directrice : Nadia Mahé
- Des changements de professionnels sur l'EAJE et le secteur jeunesse
- L'agrément du projet social pour 4 années
- 1^{ère} édition de la manifestation « Campagne à la ville »

2016

- Des locaux neufs : emménagement dans un équipement rénové
- 1^{ères} Portes ouvertes du Centre Social Mermoz
- Une nouvelle directrice adjointe : Shirley Couix
- Ouverture de l'ALSH maternel dès 3 ans ½

2017

- Le Centre Social Mermoz fête ses 50 ans
- Projet jeunesse Via Rhôna
- Réécriture des projets pédagogiques des secteurs petite enfance et enfance/jeunesse
- Suppression du poste de responsable « jeunes adultes » suite à l'arrêt de la subvention de l'Etat le concernant

2018

- 1^{ère} Fête de la Solidarité en juin
- Suppression du poste de chargé de communication
- Une nouvelle directrice : Agnès Ménard
- Installation de la climatisation dans une partie des locaux du Centre Social
- Démarrage du travail de réécriture pour le nouveau projet social.

2.4 Les secteurs d'activité

Secteur Petite Enfance : L'EAJE « les Loustics »

Une équipe :

Une responsable Educatrice de Jeunes Enfants
3 auxiliaires de puériculture
1 CAP petite enfance
1 agent polyvalent

Capacité d'accueil modulée :

18 enfants en demi-journée
15 places avec repas

En 2017

231 jours d'ouverture de 8h à 18h

97 enfants différents accueillis

79 enfants dont la famille est
sous le seuil de pauvreté

2 enfants en situation de
handicap ou de troubles de la
socialisation

Taux de fréquentation : 77.36%

Nombre d'enfants par place : 4.3

Missions principales :

L'accueil des enfants de 10 semaines à 3 ans ½ ans, à temps plein ou partiel, en accueil occasionnel ou régulier.

Les grandes lignes de nos projets éducatifs :

Respect – Bienveillance - Cohérence

- Favoriser le bien-être et l'épanouissement de chaque enfant.
 - Assurer sa sécurité affective
 - Contribuer à son éveil
 - Développer son autonomie
 - Favoriser sa socialisation ou développer ses compétences sociales.
- Accompagner et soutenir les parents dans l'exercice de leur fonction parentale
 - Favoriser la relation de confiance parents/professionnels
 - Accompagner la séparation parents/enfants
 - Encourager et valoriser la participation des parents. Une commission parents/professionnels, des ateliers parents/enfants, des projets transversaux, une communication adaptée...
- Fédérer différents professionnels autour d'un projet commun
 - Favoriser la cohérence éducative
 - Développer une bonne communication
 - Favoriser l'épanouissement des professionnels

Secteur Enfance

Une équipe :

Une coordinatrice en charge de la
coordination des secteurs
Enfance/Jeunesse
2 responsables
Des animateurs occasionnels CEE

Capacité d'accueil ACM : 80

Enfants 3/5 ans : 32 places
Enfants 6/10 ans : 48 places

En 2017

151 enfants différents accueillis

116 familles différentes

Accompagnement scolaire : 16 enfants
différents accueillis et 8 bénévoles

Ateliers éducatifs : 42 enfants

Embraver la 6^{ème} en douceur : 8 enfants

Les grandes lignes du projet de secteur :

- Autonomie et épanouissement individuel : Permettre à l'enfant d'affirmer sa personnalité, son esprit d'initiative, de développer ses capacités motrices et artistiques, grâce à la diversité de propositions d'activités en prenant en compte les différentes étapes de son développement physiologique et psychologique.
- Socialisation et Fonction démocratique : Permettre à l'enfant de se développer socialement par la découverte de son environnement et de lui donner la possibilité de s'exprimer, de s'affirmer, d'avoir un esprit critique afin de se construire en tant que citoyen.
- Coéducation : Conforter le travail en direction des familles en développant des relations humaines régulières afin d'instaurer un climat de confiance, de les soutenir dans leur rôle éducatif et de connaître le contexte familial dans lequel évolue l'enfant.

L'ensemble des activités proposées ainsi que la vie quotidienne facilitent ainsi l'apprentissage et l'expérimentation de la démocratie et de la citoyenneté en lien avec les parents.

Un Accueil Collectif de Mineurs (ACM) - enfants de 3 ans ½ à 10 ans :

- les mercredis
- vacances scolaires

L'accompagnement à la scolarité : Aider l'enfant dans la construction de ses apprentissages, de sa personnalité et de ses relations aux autres et offrir aux familles une solution de prise en charge de leurs enfants sur le temps intermédiaire entre la fin de l'école et le retour en famille.

Les ateliers éducatifs : Au sein de l'école, 2 ateliers par semaine. Ces ateliers visent à aider les enfants repérés par l'équipe PRE à réussir dans les apprentissages de l'expression orale et de l'écriture, et ainsi améliorer l'utilisation de la langue française. Ils permettent également de soutenir les parents dans leur action éducative et les accompagner pour les aider à mieux faire face aux difficultés rencontrées sur la réussite scolaire et sociale de leurs enfants.

Secteur Jeunesse

Une équipe :

Une coordinatrice en charge de la coordination des secteurs
Enfance/Jeunesse
1 responsable
1 service civique
3 ou 4 animateurs occasionnels CEE en fonction des périodes

Capacité d'accueil ACM :

Enfants 11/13 ans : 24 places
Enfants 14+ ans : 16 places

En 2017

Animation de proximité (animation de quartier + samedis proxy) : environ 40 jeunes
Mercredis : 13 enfants différents accueillis
Vacances scolaires : 96 jeunes différents accueillis
Accompagnement scolaire : 19 jeunes différents accueillis
5 bénévoles et 2 stagiaires Bioforce

Les grandes lignes du projet de secteur :

- Participer à l'éducation sous toutes ses formes.
- Proposer des activités éducatives, de loisirs et de détente.
- Développer les capacités d'autonomie et de responsabilisation des jeunes.
- Améliorer les conditions du « vivre ensemble ».
- Donner à tous la possibilité de pratiquer des loisirs (réduction des inégalités) par la diversité des propositions et la tarification modulée.
- Offrir aux familles un service de qualité.
- Créer une articulation des apprentissages en lien avec l'école et les projets partenariaux.
- Autonomie et épanouissement individuel, socialisation et fonction démocratique, coéducation.

Un Accueil Collectif de Mineurs (ACM) - enfants de 11 à 17 ans :

- Les mercredis
- Vacances scolaires
- Mini-séjours

L'accompagnement à la scolarité

Les samedis proxy (présence sociale sur le quartier), transversalité sectorielle

Accompagnement des jeunes dans leurs projets personnels.

Secteur Familles

Une équipe :

Une animatrice familles
référente ASL et ACF

Une animatrice référente
parentalité

6 bénévoles ASL

En 2017

Des Ateliers parents/enfants : 42 familles (138
personnes)

10 Sorties familiales et 1 weekend familles : 69
familles

3 animations familles de proximité : 19 familles

4 familles accompagnées pour un premier
départ en vacances

32 séances à l'Espace jeu : 15 familles (53
personnes)

Des cafés des parents (15 personnes)

La Fête des familles : 25 familles (89
personnes)

Missions principales :

- Conforter les activités qui visent à renforcer les liens parents-enfants, les liens entre parents et entre les familles d'un même quartier.
- Accompagner les parents dans leur rôle et être relais vers les structures adaptées.
- Participer à l'animation et à la coordination des partenariats intervenant dans le champ de la famille et de la parentalité.
- Coordonner des actions familles en lien avec les différents secteurs.

Des actions en direction des familles

Des actions de loisirs parents/enfants (sorties familiales, ateliers parents/enfants, sorties de proximité, animations de proximité, fête des familles, espace jeux...)

Un accompagnement individuel et collectif au premier départ en vacances

Des espaces de réflexion entre parents en interne au Centre Social et/ou en partenariat (écoles, MDM...) : café des parents, petit dej'parents...

Une commission familles parents/professionnels

Des temps familiaux forts organisés sur le quartier (fête des familles, campagne à la ville, fête du Centre Social...)

Un accompagnement individuel des familles pour leurs démarches administratives...

Une action renforcée d'accompagnement à la parentalité

Des interventions ponctuelles de professionnels spécialisés dans le champ de la parentalité

Participation de deux professionnels au Lieu d'Accueil Enfants Parents

Un accueil « écoute parents »

Secteur Adultes/Séniors

Une équipe :

Une animatrice référente adultes-séniors

Deux animateurs d'activité loisirs adultes CDI

En 2017

Accueil hebdomadaire (19 personnes)

8 sorties séniors (12 personnes)

4 repas séniors (62 présences)

6 ateliers séniors (68 présences)

Accompagnements individuels seniors : 134 personnes

Missions principales :

Des actions en direction des adultes

Il s'agit d'ateliers manuels, sportifs ou culturels qui se déroulent de manière hebdomadaire avec des intervenants spécialisés.

Couture, fitness, ateliers créatifs...

Des actions spécifiques en direction des adultes seniors

Afin de lutter contre l'isolement et favoriser le maintien à domicile, le Centre Social Mermoz met en place des temps de rencontres et d'échanges, ce qui favorise le lien et entretient les relations entre les personnes. La mise en place d'activités permet aussi de maintenir et préserver un certain niveau d'autonomie.

L'action se concrétise à partir de 3 axes d'interventions :

- Un accueil dédié à la médiation sociale
- Un accueil autour d'activités diversifiées (jeux, travaux manuels, repas, sorties, activité de gymnastique douce...)
- Des ateliers de prévention santé
- Un accompagnement des personnes migrantes vieillissantes

Direction :

Une directrice et une directrice adjointe

Comptabilité :

Un comptable

Secrétariat :

Une secrétaire d'accueil

Une chargée d'accueil

Entretien :

Trois agents d'entretien

Missions principales de l'accueil :

- Accueil physique et téléphonique avec un rôle d'information et d'orientation.
- Inscriptions aux différentes activités du Centre Social/tenue de la caisse/statistiques internes.
- Gestion des plannings de congés et des fournitures de bureau.
- Travaux de secrétariat divers.

Organisation/horaires

L'accueil est ouvert tous les jours du lundi au vendredi : 8h15-12h00/13h30-18h (19h les mardis et jeudis).

Il est fermé les mardis matin en dehors des périodes d'inscriptions des centres de loisirs.

L'amplitude d'ouverture hebdomadaire est de 39h30.

Données quantitatives

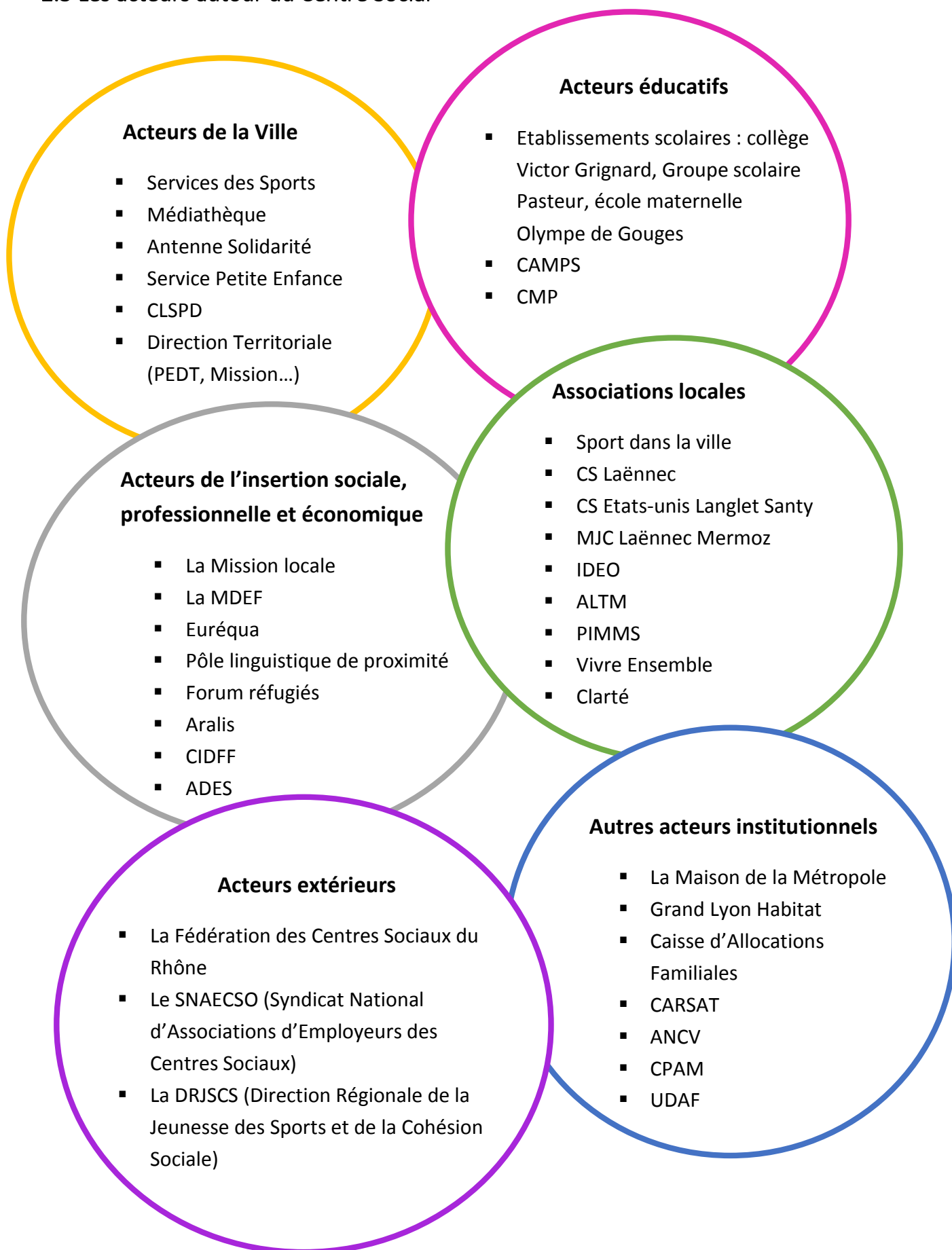
Nombre d'inscriptions réalisées : environ 30 inscriptions hebdomadaires

Nombre de personnes accueillies chaque jour : environ 100 personnes

Nombre d'appels téléphoniques : environ 35 par jour (hors périodes d'inscriptions ALSH)

Il est important de souligner que la qualité de l'accueil dans le Centre Social s'appuie également sur le travail de l'équipe d'agents d'entretien qui, chaque jour, redonne aux locaux la propreté indispensable au bien être de chacun.

2.5 Les acteurs autour du Centre Social



2.6 La politique tarifaire de l'association

L'adhésion :

La carte d'adhésion est obligatoire pour les familles qui souhaitent pratiquer une activité au Centre Social. Cette adhésion est valable un an (septembre à août) et elle est familiale.

Son coût est fixé à 7 euros, pour la famille et pour l'année, depuis 2016. Un second tarif est pratiqué pour les familles qui ne viennent au Centre Social qu'en été c'est-à-dire de juillet à août. Le tarif appliqué est alors de 2 euros.

Ce tarif est l'un des plus bas pratiqué par les centres sociaux de la région lyonnaise. Il se justifie de par le diagnostic de territoire qui met en avant la fragilité sociale et économique du public qui le compose.

Une question qui se pose : l'adhésion des bénévoles de l'association

Aujourd'hui, les bénévoles de l'association qui sont membres du conseil d'administration sont tenus de prendre l'adhésion à la structure.

Pour ce qui concerne les bénévoles d'activité cette question ne se pose pas et, pour la plupart, ils ne sont pas adhérents (sauf bien sûr s'ils pratiquent une activité autre au Centre Social qui nécessite l'adhésion). Il nous semble aujourd'hui que cette question mérite réflexion car, pour certains, c'est un engagement hebdomadaire dans lequel ils s'investissent pleinement pour l'association et ses habitants. Un travail qui les associera permettra de questionner cette situation.

La petite enfance :

La grille tarifaire des équipements d'accueil du jeune enfant est fixée par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales. Elle est commune à l'ensemble des structures petite enfance. Ce tarif est calculé en fonction des revenus des familles.

Les activités développées en direction des parents ou de la famille organisées à partir de l'EAJE sont en général non payantes et comprises dans l'accueil de l'enfant et de sa famille.

L'enfance jeunesse :

Une politique tarifaire permettant de rendre accessible l'ensemble des activités du Centre Social est en place, basée, pour le centre de loisirs 3/10 ans sur 19 tranches de quotient familial (9 tranches pour l'ALSH 11/17 ans). C'est l'association qui a la possibilité de faire ses propres choix de tarifs. Cette grille n'est pas commune à l'ensemble des structures socio culturelles voisines ou plus éloignées mais elle s'en rapproche. Le taux d'effort demandé aux familles est sensiblement équivalent pour toutes les familles accueillies. Les tarifs sont calculés proportionnellement selon le quotient familial des familles. Néanmoins, nous pouvons constater

que notre grille tarifaire s'arrête à partir d'un certain niveau de quotient familial atteint. Aussi, lorsque des familles ont des quotients familiaux élevés (QF supérieur à 1221€) leur taux d'effort devient inférieur aux autres familles. Même si cela ne concerne qu'un nombre très marginal de familles la question doit être posée pour qu'une réflexion puisse s'engager.

Parallèlement certaines familles ont pu nous faire remonter que nos modalités d'inscription au niveau des accueils de loisirs enfants engagent pour elles des frais conséquents. L'inscription aux centres de loisirs 3/10 ans se fait obligatoirement à la semaine et en journée complète afin d'offrir aux enfants un cadre éducatif plus soutenant. Mais cela a forcément un coût pour les familles qui souhaiteraient, pour certaines, plus de souplesse dans nos inscriptions. Une réflexion sera à engager au cours des prochains mois pour un choix éclairé qui permette de prendre en compte la situation économique des familles mais également le bien-être des enfants.

Les adultes :

Les tarifs des activités adultes sont basés sur une grille qui prend en compte les quotients familiaux des personnes accueillies. La grille utilisée plafonne aujourd'hui au quotient de 1000€ (cout maximum).

Des activités adultes à l'année ou au trimestre ou à la session sont possibles selon la nature de celles-ci.

La participation aux ateliers socio linguistiques fait l'objet de tarifs spécifiquement adaptés.

Les familles :

La participation financière des familles se décline de trois manières : une participation au quotient familial et selon une grille pré établie (sorties familiales par exemple) ou calculée selon le coût de l'action (soirée parents/jeunes, ateliers parents/enfants) ou avec une participation plus symbolique (soirée familles).

L'espace jeux proposé par le Centre Social nécessite d'avoir la carte d'adhésion à partir de la 3^{ème} participation.

Tous les temps d'échanges entre parents autour des « questions de parents » liées à l'éducation des enfants sont gratuits.



3 - La démarche d'élaboration du projet social

3.1 Méthodologie pour la démarche de renouvellement du projet du Centre Social Mermoz

Contexte :

Une démarche de renouvellement du projet qui s'engage dans un contexte particulier :

- Un changement de direction récent : avril 2018
- Un territoire de Mermoz en grande mutation (rénovation urbaine en cours)
- Des projets de modification de la couverture des équipements socioculturels sur l'arrondissement du 8^{ème} en jeu. Le projet de relocalisation du Centre Social Langlet Santy, en proximité du Centre Social Mermoz et de l'antenne du Centre Social Laënnec vient réinterroger les zones d'intervention préalablement définies. De même, les travaux de requalification du territoire de Mermoz avec la destruction de la barrière physique (entre Mermoz nord et Mermoz sud) que constituait l'auto-pont vient questionner la zone d'intervention partagée entre le Centre Social Mermoz et l'antenne du Centre Social Laënnec.

Les enjeux stratégiques liés à la démarche de renouvellement du projet social repérés par l'équipe de direction, sont :

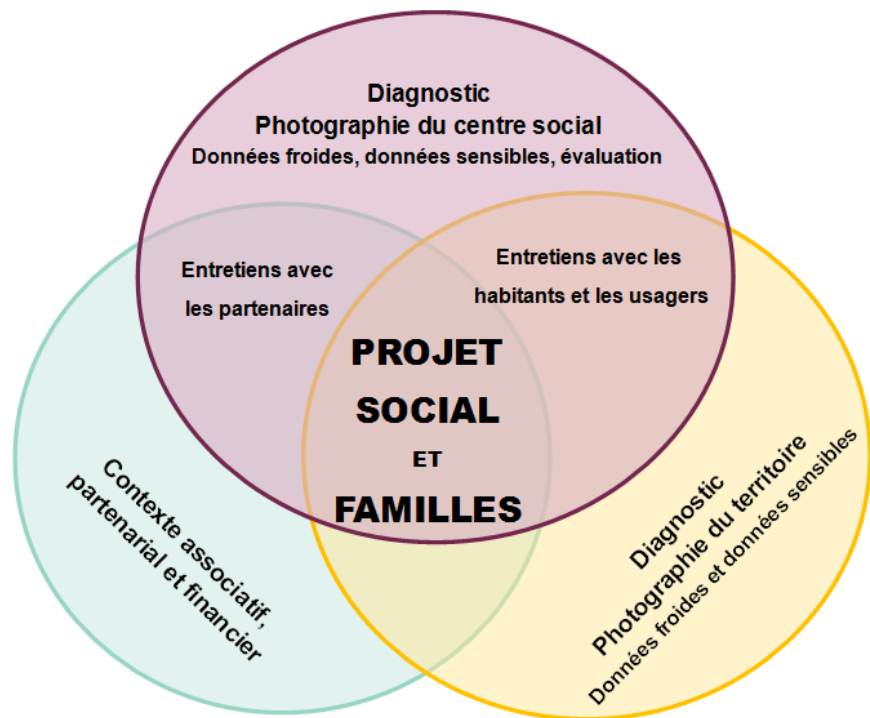
En interne :

- L'implication de l'ensemble de l'équipe (+ administrateurs/bénévoles) dans l'ensemble du processus afin que le projet devienne un outil qui fasse repère et sens commun.
- Un projet évaluable (« vivant ») afin de questionner chaque année la pertinence des axes d'orientation et de repérer les conditions de faisabilité des actions et d'en améliorer l'efficacité.

En externe :

- Une cohérence d'intervention entre les 4 centres sociaux du 8^{ème}.
Devant les éléments de contexte cités préalablement, les directions et les conseils d'administration des centres sociaux du 8^{ème} arrondissement de Lyon ont fait le choix de construire leurs projets sociaux en étroite collaboration et de partager ensemble la définition de leurs enjeux communs. Cela s'est traduit par des temps de réunions spécifiques entre les équipes de direction et avec les administrateurs, l'organisation en commun des deux débats d'enjeux avec les financeurs, la contribution des uns et des autres à la définition des enjeux spécifiques à chaque structure par une participation active aux temps (ou outils) mis en place avec les partenaires.
Le préambule des quatre projets sociaux a par ailleurs été réalisé en commun par les administrateurs des quatre structures.
- Une sollicitation des partenaires de proximité (écoles, MJC, Sauvegarde69, Mission locale, collège, services municipaux, bailleurs sociaux, Maison de la Métropole, Associations locales, ...) incontournable, pour un partage de regard et une prise en compte de leur diagnostic et de leurs éléments de réflexion.

Schéma de la méthode



① Une photographie du territoire :

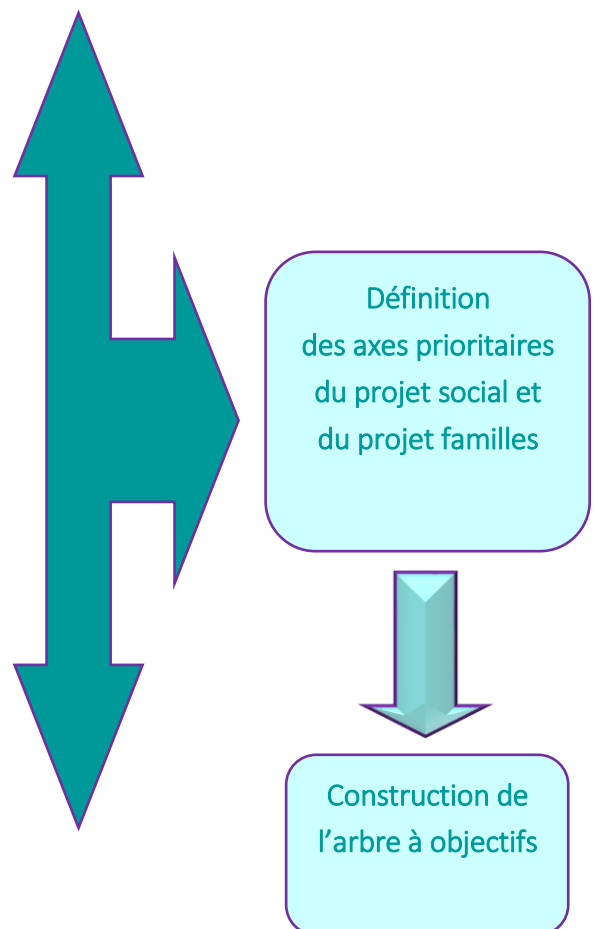
- Données statistiques en rapport avec les données concernant Lyon 8^{ème} et les territoires d'intervention du Centre Social.
- Expression des habitants et des usagers.
- Expression des partenaires.

➤ ***A partir des constats issus du diagnostic, repérer les enjeux du territoire et les prioriser.***
(Repérer les enjeux spécifiques aux familles)

② Une photographie des centres sociaux :

- Statistiques internes (le public accueilli).
- Expression des habitants et des usagers.
- Expression des partenaires.
- Les éléments d'auto-évaluation.

➤ ***A partir des constats issus du diagnostic, repérer les enjeux des centres sociaux et les prioriser.***
(Repérer les enjeux spécifiques aux familles)



3.2 Calendrier et plan de charge de la démarche de renouvellement du projet du Centre Social Mermoz.

Juin – Octobre 2018

Lancement de la démarche et élaboration d'un diagnostic participatif

- Constitution d'un **comité de pilotage** : 3 administrateurs, les 3 coordinateurs, l'équipe de direction. Son rôle : être garant de la méthodologie de la démarche participative et garant des échéances.
- **Photographie du territoire** : récolte et analyse des données froides (statistiques) et des données sensibles (entretiens, questionnaires, groupes de paroles, etc...).
- **Photographie du Centre Social** : récolte et analyse des données froides (statistiques) et données sensibles (entretiens, questionnaires, groupes de paroles, etc...).
- Analyse **des éléments d'évaluation** disponibles du projet précédent.
- Elaboration du plan (sommaire) du document projet.

Novembre -décembre 2018

Restitution du diagnostic – débat d'enjeux – définition des axes stratégiques prioritaires

- **Synthèse du diagnostic** sous forme de constats.
- **Partage du diagnostic** avec l'ensemble des acteurs (habitants, partenaires (+ autres centres sociaux), administrateurs et professionnels) et **1^{er} débat d'enjeux** : à partir des constats, repérer les enjeux et les prioriser collectivement. Repérer les enjeux spécifiques aux familles.
- **Le conseil d'administration priorise ses enjeux** au regard de sa mission et de ses moyens. Il les traduit en 2 ou 3 axes prioritaires pour les 4 années à venir et les **axes spécifiques au projet familles**.
- Poursuite de la structuration du plan de rédaction du document projet.

Décembre 2018 – février 2019

Construction de l'arbre à objectifs

- A partir des axes, **élaboration du plan d'action (arbre à objectifs)** par l'équipe.
- Construction des **éléments d'évaluation** du projet : résultats attendus (impact social) et indicateurs de résultats.
- Présentation de l'arbre à objectifs aux partenaires institutionnels : **2^{ème} débat d'enjeux**.
- Validation par le conseil d'administration.

Février – Mars 2019

Mise en forme des documents projets

- Rédaction finale des projets : projet social et projet familles.
- Transmission à la CAF du Rhône (fin mars).

Avril (ou Mai) 2019

Communication

- Présentation/communication des projets aux habitants (Assemblée Générale).
- Elaboration d'un document synthèse du projet.

Juin (ou septembre) 2019

- Réponse de la CAF sur l'agrément des projets 2019-2023
- 1^{ère} journée annuelle du projet : éléments d'évaluation et définition du plan annuel de mise en œuvre du projet.



4.1 Rappel des axes du projet 2015/2019

Le projet social reposait autour de trois axes :

- ***(Re)donner la place aux habitants afin qu'ils deviennent acteurs de la cité.*** L'engagement associatif et le rôle de développeur, d'accompagnateur d'initiatives habitants et passeur de parole publique qu'a le Centre Social
- ***Renforcer notre accompagnement des jeunes afin qu'ils s'inscrivent dans un parcours de réussite***
- ***Valoriser la richesse des familles afin qu'elles mettent leurs capacités au service du territoire.***

Chacun de ces axes avait été décliné en deux objectifs généraux, chacun décliné en trois objectifs opérationnels.

4.2 Synthèse du travail d'évaluation

L'évaluation du projet social s'est déroulée en plusieurs temps au fil de sa réalisation. Une première journée administrateurs/professionnels a eu lieu en mars 2016 et une seconde en mars 2018. Le contexte de rénovation du Centre Social avec sa réintégration dans des locaux rénovés en novembre 2016 ne nous a pas permis d'effectuer la journée de 2017 initialement prévue.


C'est à partir de ces journées d'échanges, des bilans réguliers et des résultats obtenus que nous avons travaillé à l'élaboration de cette évaluation.

Pour affiner l'évaluation du projet précédent, un travail en équipe, sur trois séances spécifiques, a été mené. A partir d'une grille de lecture pré définie, chaque membre de l'équipe a été sollicité pour un travail en petit groupe afin de partager ses éléments d'évaluation du projet.


Axe stratégique 1 : (Re)donner la place aux habitants afin qu'ils deviennent acteurs de la cité

Obj.Général 1 – Valoriser les potentialités des habitants du Grand Mermoz



Obj.Opérationnel 1 – Poursuivre la dynamique associative

	<i>Actions menées, Points positifs</i>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développement de projets portés par les associations d'habitants, elles sont davantage présentes dans les actions du Centre Social ▪ Davantage d'actions co-construites (jardins partagés, boîtes à pain...) qui facilitent l'interconnaissance, meilleure communication, échanges entre l'équipe du Centre Social et les associations ▪ Développement du partenariat avec Clarté, Vivre ensemble, Idéo, Euréqua, GLH ▪ Réel accompagnement des associations : accueil, écoute, aide au montage de projets, préparation d'assemblée générale ▪ Réécriture de la mission d'accompagnement, mise à jour des conventions 	
<i>Actions non mises en place, Points de fragilité</i>	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le nombre d'associations d'habitants accompagné a diminué et pas de nouvelles sollicitation d'associations. ▪ Peu de temps de rencontre entre les associations d'habitants. ▪ Les échanges inter-quartier n'ont pas été mis en place. ▪ La suppression du poste dédié va engendrer un « recalibrage » de notre action 	

Obj.Opérationnel 2 – Développer l'accompagnement des groupes d'habitants

	<i>Actions menées, Points positifs</i>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place de nouvelles activités (ex : Bollywood, stage bien être). Accompagnement aux réunions piscine ▪ Accompagnement de projets collectifs vacances (jeunes adultes, week-end familles) ▪ Création rubrique « Paroles des associations » au sein du Petit Journal ▪ Accompagnement concertations habitants (implication d'un groupe de jeunes) ▪ Présence des habitants dans les commissions (adultes, 50 ans) ▪ Les besoins du territoire sont bien relayés au Centre Social par les habitants 	
<i>Actions non mises en place, Points de fragilité</i>	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les nouvelles activités n'ont pas perduré dans le temps. Un travail reste à mener concernant le développement de notre offre d'activités. ▪ Pas d'outils permettant de consigner les demandes et les besoins des habitants. ▪ Les temps d'échanges avec les partenaires en fonction des demandes et besoins n'ont pas été mis en œuvre. ▪ L'accompagnement d'habitants vers la vie associative reste fragile et les commissions habitants ont été lancées mais n'ont pas perdurées dans le temps ▪ Pas de groupe d'habitants accompagnés en dehors des associations d'habitants. Les habitants impliqués sont toujours les mêmes. Comment en mobiliser d'autres ? 	

Obj.Opérationnel 3 – Rendre plus visible l'accompagnement proposé par le Centre Social Mermoz

	<p><i>Actions menées, Points positifs</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Meilleure communication (distribution petit journal sur le marché, dans les écoles) ▪ Elaboration d'un plan de communication ▪ Une journée portes ouvertes organisée lors du retour dans les locaux rénovés ▪ Nouveau site internet, affiches type ▪ Agenda du mois ▪ Participation des professionnels aux commissions et instances territoriales ▪ Prise en compte de la parole des habitants dans la programmation des sorties culturelles 	
	<p><i>Actions non mises en place, Points de fragilité</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ La journée portes-ouvertes s'est déroulée une seule fois, à renouveler chaque année ▪ Suppression du poste dédié à la communication. Une réflexion de réorganisation est en cours : le site internet est moins actif, les supports de communication ne sont plus les mêmes, leur diffusion est différente. Plan de communication à redéfinir. ▪ L'agenda du mois n'est plus mis en place depuis fin 2016 ▪ Les habitants ne sont plus associés à la programmation des sorties culturelles 	





Ce que l'on peut retenir :



- Développement de projets portés par les associations d'habitants ; celles-ci sont davantage présentes dans les actions du Centre Social
- Le nombre d'associations d'habitants accompagné a diminué et pas de nouvelles sollicitations d'associations.
- Pas d'échanges inter-quartier
- La suppression du poste dédié va engendrer un « recalibrage » de notre action
- L'accompagnement d'habitants vers la vie associative reste fragile et les commissions habitants qui ont été lancées mais n'ont pas perdurées dans le temps
- Pas de groupe d'habitants accompagné en dehors des associations d'habitants. Les habitants impliqués sont toujours les mêmes. Comment en mobiliser d'autres ?

Obj.Général 2 – Améliorer le vivre ensemble et lutter contre toutes les formes de discriminations


Obj.Opérationnel 1 – Développer des lieux relais intermédiaires et des espaces d'échange pour les habitants

	Actions menées, Points positifs
<ul style="list-style-type: none">▪ Café des parents▪ Amélioration de la plaquette du Centre Social (plus claire et détaillée)▪ Animations réalisées sur le parvis du Centre Social favorisant les échanges▪ Centralisation d'infos au sein de l'accueil▪ Commissions (organisation Loto ALSH, 50 ans, petite enfance...)▪ Présence de l'équipe petite enfance aux réunions en direction des parents▪ Plages d'accueil élargies, fermeture à 19h00 deux fois par semaine	
	Actions non mises en place, Points de fragilité
<ul style="list-style-type: none">▪ Le Café des parents se déroule une fois par mois, la fréquentation est faible et principalement des usagers de la petite enfance▪ Les animations sur le parvis du CENTRE SOCIAL et sur d'autres lieux du quartier restent à développer▪ La nature et la gestion des informations mises à disposition sont à améliorer▪ Les commissions n'ont pas perduré.▪ L'espace information type café social n'a pas été mis en place▪ La création d'une action ou d'un espace visant l'entraide entre habitants / café social n'a pas été réalisé.	

Obj.Opérationnel 2 – Développer les actions permettant un mieux vivre ensemble

	Actions menées, Points positifs
<ul style="list-style-type: none">▪ Développement de temps forts (campagne à la ville, Acordance, Loto, Fête des familles, pique-nique géant...), plus d'habitants impliqués dans l'organisation de ces temps▪ Soutien du CENTRE SOCIAL lors des temps forts des associations d'habitants▪ Repas trimestriel des seniors▪ Projet intergénérationnel « jardin suspendu » avec l'EAJE	
	Actions non mises en place, Points de fragilité
<ul style="list-style-type: none">▪ Les temps festifs restent à développer▪ Comment associer davantage les habitants ?▪ Les soirées thématiques d'échanges n'ont pas été mises en place	

Obj.Opérationnel 3 – Rendre lisible la connaissance des institutions

	<i>Actions menées, Points positifs</i>
	<ul style="list-style-type: none">▪ Invitation des partenaires sur des thématiques▪ Affichage des informations des autres partenaires▪ Goûter santé séniors▪ Accompagnement des jeunes adultes▪ Accompagnement physique vers les institutions▪ Participation aux ateliers santé ville, rallye santé▪ Permanence médiation séniors▪ Permanence vie quotidienne▪ Médiation santé de l'ADES
	<i>Actions non mises en place, Points de fragilité</i>
	<ul style="list-style-type: none">▪ Développer la présence de partenaires sur des thématiques▪ Principalement des séniors depuis le départ du référent jeunes adultes





Ce que l'on peut retenir :

- Les commissions n'ont pas perduré dans le temps.
- La création d'une action ou d'un espace visant l'entraide entre habitants / café social n'a pas été réalisé.
- Les animations sur le parvis du Centre Social et sur d'autres lieux du quartier restent à développer
- La nature et la gestion des informations mises à disposition sont à améliorer
- Les temps festifs restent à développer



Axe stratégique 2 : Renforcer notre accompagnement des jeunes afin qu'ils s'inscrivent dans un parcours de réussite

Obj.Général 1 – Prévenir les conduites à risques et la prévention sociale : décrochage scolaire, addictologie


Obj.Opérationnel 1 – Développer le lien avec les jeunes et les accompagner dans des démarches projets avec les partenaires

 <i>Actions menées, Points positifs</i>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présence formalisée du responsable du secteur jeunes adultes sur le quartier 2 soirs par semaine ▪ Animation de quartier systématisée lors de certaines périodes de vacances scolaires ▪ Développement de l'amplitude de notre présence sur le quartier et démarche d'aller vers (ex : mise en place des samedis proxy, présence en soirée)
<i>Actions non mises en place, Points de fragilité</i> 
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cette présence n'est plus assurée depuis le départ du professionnel (janvier 2018) ▪ Pas d'animation de proximité sur l'été ▪ A permis de s'adresser à de nouveaux jeunes (inscriptions en hausse sur le secteur jeunesse). L'impact en ce qui concerne les plus de 16 ans est plus nuancé.

Obj.Opérationnel 2 – Sensibiliser et informer les jeunes sur les problèmes liés aux conduites à risques

 <i>Actions menées, Points positifs</i>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place d'intervention thématique en direction des publiCentre Social adultes et jeunesse ▪ Meilleure lisibilité par les jeunes des institutions et de leurs différents champs d'action par des visites commentées ▪ Orientation des parents vers les actions du secteur familles ▪ Initiation à la notion de citoyenneté, débat sur des thématiques de société, comment vivre ensemble si l'on est issu de cultures différentes ▪ Participation à la réflexion collective partenariale sur ces thématiques (commission communication ZSP...etc) ▪ Une intervention éducative ou préventive les «P'tit Dej d'Amin» sur chaque période de vacances scolaires
<i>Actions non mises en place, Points de fragilité</i> 
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mobilisation complexe des familles alors que ce sont des thématiques qui semblent les intéresser et correspondre à des besoins. ▪ Ecart entre les demandes exprimées et les présences constatées. ▪ Meilleure harmonisation et complémentarité à trouver entre les partenaires locaux pour cibler les familles les plus concernées et celles qui ne sont pas déjà dans les réseaux. ▪ Le travail en transversalité reste à développer. ▪ Les « P'tit Dej d'Amin » ne sont plus réalisés depuis janvier 2018.

Obj.Opérationnel 3 – Faire participer et impliquer les jeunes à la vie du quartier

	<i>Actions menées, Points positifs</i>
	<ul style="list-style-type: none">▪ Participation effective des jeunes aux actions développées sur le territoire (Chat pitre 8, exposition « Mon quartier ma ville » en lien avec le projet de rénovation urbaine, fresque de la chaufferie...)▪ Mobilisation des jeunes dans des actions visant à sensibiliser les habitants du territoire au cadre de vie du quartier (Campagne d'information sur l'utilisation des boîtes à pains auprès des habitants (GLH), Action de sensibilisation des habitants au tri des déchets lors d'Acordance (GLH et ArémaCentre Social))▪ Réalisation de projets visant l'amélioration du cadre de vie des habitants (Réalisation des boîtes à pain (GLH, Vivre ensemble, La Bricc), Construction d'une cabane et d'un composteur dans le jardin collectif d'habitants (GLH et Idéo), Mise en œuvre du nouveau jardin collectif d'habitants (IDEO, GLH, Clarté), Investissement de la parcelle pédagogique par l'ALSH (IDEO)▪ Implication des jeunes sur des actions d'autofinancement lors des événements festifs du territoire (ex : réalisation du buffet de l'AG par un groupe de jeunes filles...)▪ Valorisation des actions enfance/jeunesse par les médias▪ Investissement des jeunes dans un projet de plus long terme de solidarité internationale
	<i>Actions non mises en place, Points de fragilité</i>
	<ul style="list-style-type: none">▪ Présence effective et participation de qualité des jeunes sur ces actions. L'engagement sur le court terme est acquis. Il est plus complexe lorsqu'il s'agit de plus long terme (assiduité moins forte)▪ La question de valoriser toutes ces initiatives jeunesse est incontournable.▪ Il faudra être vigilant à maintenir des actions en lien avec le cadre de vie notamment durant la période de rénovation urbaine.▪ Continuer à s'appuyer sur la démarche de projet et d'actions d'autofinancement permettant la valorisation des jeunes et leur engagement▪ Rester vigilant à valoriser les actions notamment à travers la presse, le site internet, le Facebook...




Ce que l'on peut retenir :


- Développement de l'amplitude de notre présence sur le quartier et démarche d'aller vers
- Pas d'animation de proximité sur l'été
- Une intervention éducative ou préventive les «P'tit Dej d'Amin» sur chaque période de vacances scolaires
- Le travail en transversalité reste à développer
- Mobilisation des jeunes dans des actions visant à sensibiliser les habitants du territoire au cadre de vie du quartier
- Implication des jeunes sur des actions d'autofinancement lors des événements festifs du territoire

Obj.Général 2 – Accompagner les jeunes et leurs familles dans des parcours de réussite

Obj.Opérationnel 1 – Accompagner les jeunes dans l'évolution de leur scolarité

	<i>Actions menées, Points positifs</i>
	<ul style="list-style-type: none">▪ Mise en place de l'accompagnement à la scolarité collégiens (rentrée 2015) et élémentaires (rentrée 2017)▪ Réunions régulières et groupes de travail avec les partenaires (éducation nationale, prévention, mission locale...)▪ Accompagnement individualisé des jeunes dans les démarches d'insertion socioprofessionnelle et d'accès aux droits▪ Poursuite du projet « Embrayer la 6^{ème} en douceur » et des ateliers éducatifs▪ Renforcement du partenariat spécifique avec la Sauvegarde 69, le collège Grignard, l'école pasteur▪ Participation aux conseils d'école et au CA du collège de secteur▪ Expérimentation d'un binôme animateur/éducateur lors des temps de présence sociale
	<i>Actions non mises en place, Points de fragilité</i>
	<ul style="list-style-type: none">▪ Poursuivre et développer le partenariat avec le collège et les écoles▪ Partenariat consolidé intéressant et important à entretenir. Il est important de travailler à nouveau le lien avec les éducateurs qui s'est étioilé depuis 2017.▪ Forte implication de bénévoles et de jeunes bénévoles dans les ateliers d'accompagnement scolaire en direction des 11/17 ans. Esprit de solidarité et d'entraide à souligner très fortement.▪ Le poste dédié à cette mission étant supprimé, un travail est en cours afin de maintenir la mise en lien avec les acteurs de droit commun.▪ Une perte de financement va amener à réfléchir au calibrage des ateliers éducatifs.▪ Les temps de présence animateur/éducateur ne sont plus effectifs depuis la rentrée 2017.

Obj.Opérationnel 2 – Impliquer les jeunes dans des démarches de projet à moyen et long terme

	<i>Actions menées, Points positifs</i>
	<ul style="list-style-type: none">▪ Pérennisation de la démarche de projet (projets de moyens et de long terme) : randonnées, découvertes des parCentre Social lyonnais, tissage, mosaïque.▪ Innovation dans la proposition d'activités (création d'une section rugby, sorties culturelles systématisées pendant les vacances scolaires...)▪ Amplitude d'accueil des enfants augmentée d'une demi-heure 8h15/17h45. Prise en charge des enfants dès 11h30 par les animateurs à la sortie de l'école pour les mercredis. Accueil dès 3 ans ½ à l'ALSH maternel▪ Les actions de prévention sociale ont permis l'inscription de nouveaux jeunes sur les alsh. Cohérence d'intervention à souligner.▪ Renforcement des passerelles▪ Ecriture du projet éducatif enfance/jeunesse. Dynamique et cohérence éducative recherchées. Réécriture des projets pédagogiques de chaque secteur▪ Accompagnement formatif des animateurs vacataires▪ Développement du Facebook du secteur jeunesse

*Actions non mises en place,
Points de fragilité*

- Passerelles effectives entre les secteurs enfance/jeunesse. La variété des propositions a permis aux jeunes de se réappropriier le secteur.
- Les jeunes à partir de 15 ans sont plus autonomes et se retrouvent moins dans un fonctionnement alsh, ils sont plus en demande d'un format « projet ».
- Adapter nos accueils de loisirs aux besoins des parents tout en étant complémentaires aux ALAE.

**Obj.Opérationnel 3 – Favoriser le regard positif des adultes et partenaires
sur les jeunes et réciproquement**



*Actions menées,
Points positifs*

- Réunion avec les parents avant chaque démarrage de chantier, départ en séjour
- Renforcement du lien avec l'association Vivre ensemble
- Rencontres individualisées formelles ou informelles des parents régulièrement
- Expérimentation de la commission enfance jeunesse
- Temps conviviaux parents/enfants : kermesse d'été, goûter partagé et spectacles...
- Renforcement et création de partenariat selon les projets
- Rencontre des responsables de secteur avec chaque nouvelle famille
- Priorisation des sollicitations des parents par les responsables
- Les parents sont régulièrement invités aux restitutions des réalisations de leurs enfants
- Inscription plus forte de la place des parents dans toutes nos actions
- Organisation d'un loto d'autofinancement (projet via Rhône) par la commission enfance jeunesse
- Relais de situations spécifiques vers le secteur familles ou le secteur jeunes adultes

*Actions non mises en place,
Points de fragilité*

- La commission n'a pas perduré. Dynamique complexe à maintenir dans le temps
- La présence des responsables n'a plus été systématique depuis les inscriptions informatisées. A nouveau opérationnelle à partir de la rentrée 2018.
- Les temps forts demandent une mobilisation complexe qui nécessite du temps et de l'énergie




Ce que l'on peut retenir :

- Mise en place de l'accompagnement à la scolarité collégiens (rentrée 2015) et élémentaires (rentrée 2017)
- Renforcement du partenariat spécifique avec la Sauvegarde 69, le collège Grignard, l'école pasteur
- Participation aux conseils d'écoles et au CA du collège de secteur
- Les temps de présence animateur/éducateur ne sont plus effectifs depuis la rentrée 2017
- Forte implication de bénévoles et de jeunes bénévoles dans les ateliers d'accompagnement scolaire en direction des 11/17 ans. Esprit de solidarité et d'entraide à souligner très fortement.
- Pérennisation de la démarche de projet (projets de moyen et de long terme) : randonnées, découvertes des parcs lyonnais, tissage, mosaïque.
- Innovation dans la proposition d'activités (création d'une section rugby, sorties culturelles systématisées pendant les vacances scolaires...)
- Amplitude d'accueil des enfants augmentée d'une demi-heure 8h15/17h45. Prise en charge des enfants dès 11h30 par les animateurs à la sortie de l'école pour les mercredis. Accueil dès 3 ans ½ à l'ALSH maternel
- Les actions de prévention sociale ont permis l'inscription de nouveaux jeunes sur les ALSH
- Inscription plus forte de la place des parents dans toutes les actions jeunesse


Axe stratégique 3 : Valoriser la richesse des familles afin qu'elles mettent leurs capacités au service du territoire

Obj.Général 1 – Lutter contre l'isolement des familles


Obj.Opérationnel 1 – Développer l'accueil des familles les plus isolées

	Actions menées, Points positifs
<ul style="list-style-type: none">▪ Démarche d'aller vers, notamment durant les deux années de délocalisation : distribution du petit journal sur le marché et à la sortie des écoles...▪ Renforcement des liens avec Forum réfugiés, Aralis, GLH▪ Tarification au quotient familial de toutes les activités▪ Orientation de nouvelles familles vers les professionnelles familles▪ Permanence vie quotidienne▪ Renforcement de l'accueil et de l'accompagnement des familles (ALSH, EAJE...)▪ Places de crèche réservées pour les participants à des actions du Centre Social (ASL, couture...)▪ Présence des responsables sur les temps d'inscriptions	
	Actions non mises en place, Points de fragilité
	<ul style="list-style-type: none">▪ Développer/Renforcer des partenariats avec les institutions suivantes : CAF, MDM, ALTM, Cabinets médicaux, banque alimentaire...), veiller à les entretenir▪ S'appuyer davantage sur l'entrée permanence vie quotidienne pour favoriser l'accès aux autres actions du CENTRE SOCIAL▪ Renforcer la transversalité pour un meilleur accompagnement de la famille dans sa globalité▪ Mettre en place des actions co construites au sein des structures partenaires▪ Démarche d'aller vers à réactiver, moins présente depuis le retour dans les locaux rénovés.

Obj.Opérationnel 2 – Innover nos modalités d'accueil des familles pour favoriser les rencontres

	Actions menées, Points positifs
<ul style="list-style-type: none">▪ Accueil convivial et présence des professionnelles familles lors des temps d'inscription▪ Proposition de temps festifs transversaux (campagne à la ville)▪ Les matinées mamans une fois par trimestre. Mise en place de commissions par secteurs.▪ La localisation du bureau Familles/parentalité à l'accueil favorise les rencontres et les orientations de premier accueil▪ Invitation des parents aux temps forts vacances, restitutions projets...▪ Augmentation de l'amplitude d'accueil (2 soirs jusqu'à 19h)▪ Permanence d'inscriptions sans rendez-vous à l'EAJE▪ Démarche d'aller vers : distribution du petit journal au marché et à la sortie des écoles...	
	Actions non mises en place, Points de fragilité
	<ul style="list-style-type: none">▪ La présence des responsables de secteur enfance jeunesse n'est plus systématique depuis les inscriptions informatisées (sept 2016). A nouveau opérationnelle à partir de la rentrée 2018.▪ Les temps festifs et de rencontres restent à consolider et à diversifier▪ Une évaluation de l'impact de l'augmentation de l'amplitude horaire est à effectuer▪ Démarche d'aller vers à réactiver, moins présente depuis le retour dans les locaux rénovés.

Obj.Opérationnel 3 – Travailler sur une meilleure connaissance des structures et des institutions

	Actions menées, Points positifs
<ul style="list-style-type: none">▪ Place repérée des professionnels du CENTRE SOCIAL permettant de communiquer sur les actions du Centre Social, interconnaissance des équipes, regard croisé de situations : Participation aux conseils d'école et au CA du collège, liens avec l'ALTM (repérage, orientation et information), avec les assistantes sociales de la MDM, associations d'aide éducative pour les suivis individuels (EAJE, familles)▪ Partenariat dans le cadre des Ateliers Santé Ville, médiation santé et femmes isolées▪ Rencontres trimestrielles EAJE/PMI	
	Actions non mises en place, Points de fragilité
	<ul style="list-style-type: none">▪ Liens avec la Maison de la Métropole à reconstruire pour qu'ils soient plus formalisés.




Ce que l'on peut retenir :


- Renforcement des liens avec Forum réfugiés, Aralis, GLH
- Tarification au quotient familial de toutes les activités
- Orientation de nouvelles familles vers les professionnelles familles
- Places de crèche réservées pour les participants à des actions du Centre Social (ASL, couture...)
- Démarche d'aller vers à réactiver, moins présente depuis le retour dans les locaux rénovés.
- La localisation du bureau Familles/parentalité à l'accueil favorise les rencontres et les orientations de premier accueil
- Augmentation de l'amplitude d'accueil (2 soirs jusqu'à 19h)
- Permanence d'inscriptions sans rendez-vous à l'EAJE
- Les temps festifs et de rencontres restent à consolider et à diversifier

Obj.Général 2 – Valoriser l’interculturalité dans les approches éducatives et l’échange de savoir et de compétences



Obj.Opérationnel 1 – Lutter contre la barrière de la langue et valoriser la diversité culturelle

	Actions menées, Points positifs
<ul style="list-style-type: none">▪ Mise en place de la Permanence vie quotidienne avec articulation avec le PIMMS▪ Places réservées à l’EAJE pour les enfants des parents participant aux ASL.▪ Accompagnement des parents dans le cadre des ateliers éducatifs▪ Permanence de médiation santé▪ Au sein des ASL, travail axé sur l’autonomie et la valorisation des personnes (poèmes écrits et lus sur le thème de la peur lors de Chapitre 8 et de l’AG, préparation et dégustation de plats typiques), la découverte, l’accès aux droits▪ Formation des bénévoles et professionnels, liens avec le pôle linguistique du territoire▪ Rencontres régulières avec les coordinateurs des ASL des Centres Sociaux du 8^{ème}	
	Actions non mises en place, Points de fragilité
	<ul style="list-style-type: none">▪ L’accompagnement des parents dont les enfants fréquentent le Centre Social est encore à développer sur ce champ-là.▪ Moins en moins de demandes sur la permanence vie quotidienne▪ Poursuivre le travail engagé avec le pôle linguistique

Obj.Opérationnel 2 – Favoriser la rencontre entre les familles de différentes cultures

	Actions menées, Points positifs
<ul style="list-style-type: none">▪ Développement d’actions favorisant le faire ensemble et la valorisation des parents à travers le faire ensemble : Ateliers parents/enfants, «Campagne à la ville», rencontres parents/enfants trimestrielles à l’EAJE, l’espace-jeux▪ Sorties familiales et culturelles▪ Café des parents▪ Participation de familles de l’EAJE à des ateliers dans le cadre de la «Résidence dance» avec d’autres familles du Centre Social Laënnec	
	Actions non mises en place, Points de fragilité
	<ul style="list-style-type: none">▪ Les ateliers parents enfants sont à réinterroger avec la nouvelle configuration des rythmes scolaires▪ Etre vigilant au renouvellement des familles dans le cadre des sorties familiales et culturelles▪ Impliquer davantage les familles dans la préparation des sorties▪ Baisse de fréquentation au sein de l’espace jeux, mobilisation et communication à revoir

Obj.Opérationnel 3 – Remobiliser le réseau partenarial spécifique : écoles, forum réfugiés, foyers...

	<i>Actions menées, Points positifs</i>
<ul style="list-style-type: none">▪ Représentation du Centre Social au sein de tous les équipements scolaire de notre zone d'intervention▪ Liens renforcés avec les structures d'accueil et d'hébergement (Forum réfugiés, Aralis...)	
	<i>Actions non mises en place, Points de fragilité</i>
<ul style="list-style-type: none">▪ Lien entre l'EAJE et la maternelle Pasteur est à reformatiser▪ Travailler le relais des informations du Centre Social auprès des familles du territoire▪ Actions communes à développer permettant le lien, l'inter connaissance et l'échange d'informations	



Ce que l'on peut retenir :

- Un accompagnement individualisé des familles les plus fragiles par le biais des temps de permanences adaptés (permanence vie quotidienne, médiation santé, permanence seniors...).
- Des actions socio linguistiques sur le territoire qui sont concertées.
- Des supports d'animation diversifiés pour faciliter les temps de rencontres entre les familles.
- Une implication des familles dans la durée à soutenir mais qui reste compliquée.
- Des partenariats solides et d'autres à renforcer.



Le diagnostic de territoire s'est élaboré à partir des données statistiques fournies par l'INSEE et par la Caisse d'Allocations Familiales du Rhône.

Le site internet de l'INSEE a été un site ressource tout comme le site internet du SIG (Système d'information géographique de la politique de la ville).

L'outil statistique de la ville de Lyon (VLKO) nous a également été très utile.

Enfin, nous nous sommes appuyés sur plusieurs documents écrits : Projet de territoire Lyon Mermoz 2016-2020, Diversification de l'habitat et mixité sociale à Mermoz Nord : bilan d'étape juin 2017 rédigés par la Mission entrée-est, Fiche territoire Mermoz de la Direction du Développement Territorial.

5.1 La ville de Lyon et le territoire d'intervention du Centre Social Mermoz



Le Centre Social Mermoz est implanté sur le 8^{ème} arrondissement de Lyon.

Le 8^{ème} arrondissement de Lyon est l'un des neuf arrondissements de la ville de Lyon.

Cet arrondissement est situé au sud-est de la Métropole, entre les 3^{ème} et 7^{ème} arrondissements de Lyon et les villes de Bron et de Vénissieux.

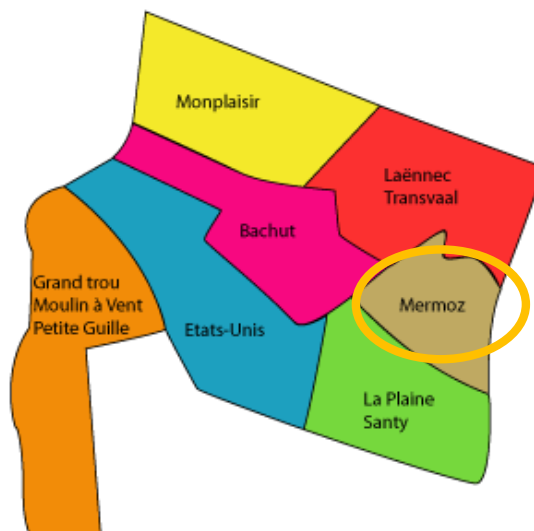
Sa superficie est de 670 ha. Certains de ses quartiers sont éligibles à la politique de la ville.

Le 8^{ème} arrondissement de Lyon

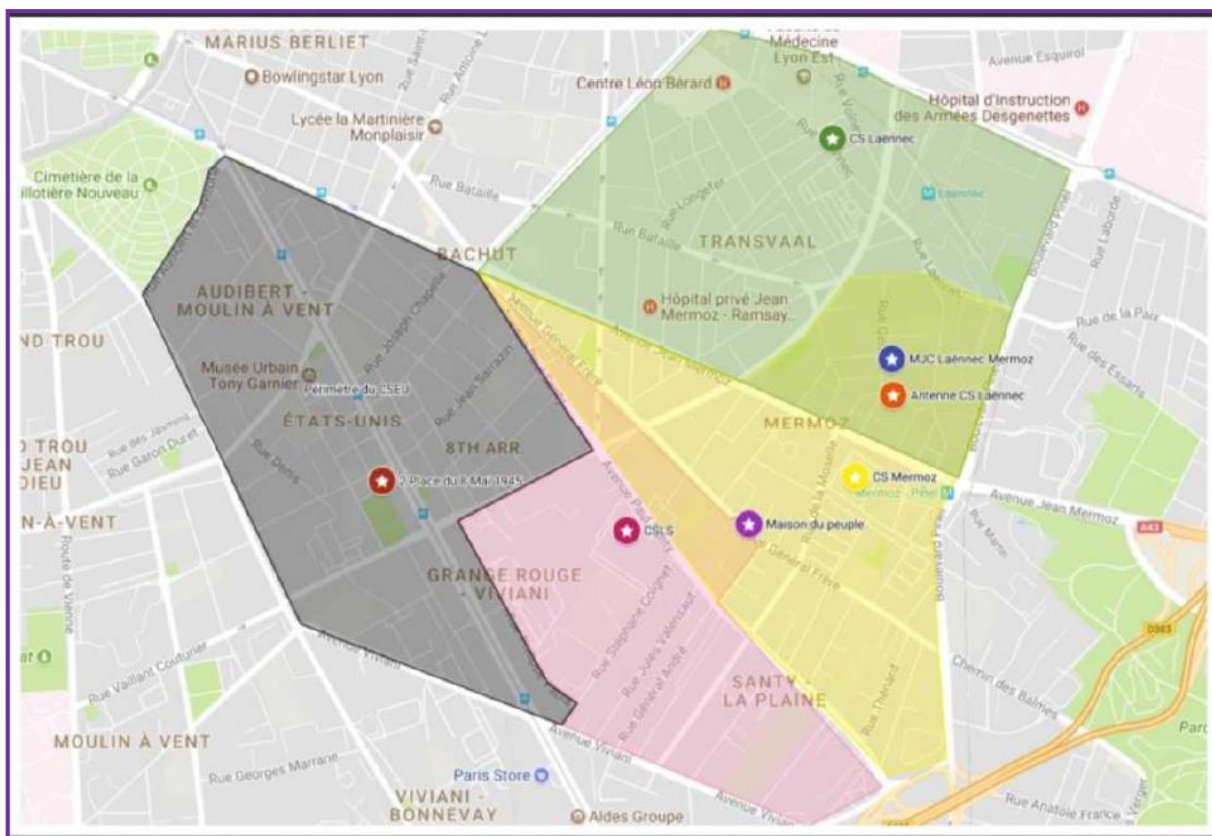
Le 8^{ème} arrondissement de Lyon est constitué de 7 quartiers distincts dont les caractéristiques sont loin d'être uniformes.

En 2014, le 8^{ème} arrondissement comptait officiellement 84 759 habitants.

Le quartier de Mermoz est situé au sud-est du 8^{ème} arrondissement de Lyon, en limite de Bron. Il est composé de deux secteurs distincts au nord et au sud, liés par l'avenue Jean Mermoz.



Un territoire d'intervention partagé¹



Le quartier de Mermoz bénéficie d'une forte couverture par des structures sociales et/ou issues de l'éducation populaire. Cela est lié à son histoire et à la présence de nombreuses familles ou individus en fragilité sociale et/ou économique.

Le territoire du 8^{ème} arrondissement compte quatre centres sociaux qui ont une zone de compétence définie. Cette zone a été définie par le Conseil d'administration, la municipalité, la Caf du Rhône et les

¹ - Le territoire d'intervention partagé des Centres Sociaux de Lyon 8^{ème} – Annexe 1 p 101

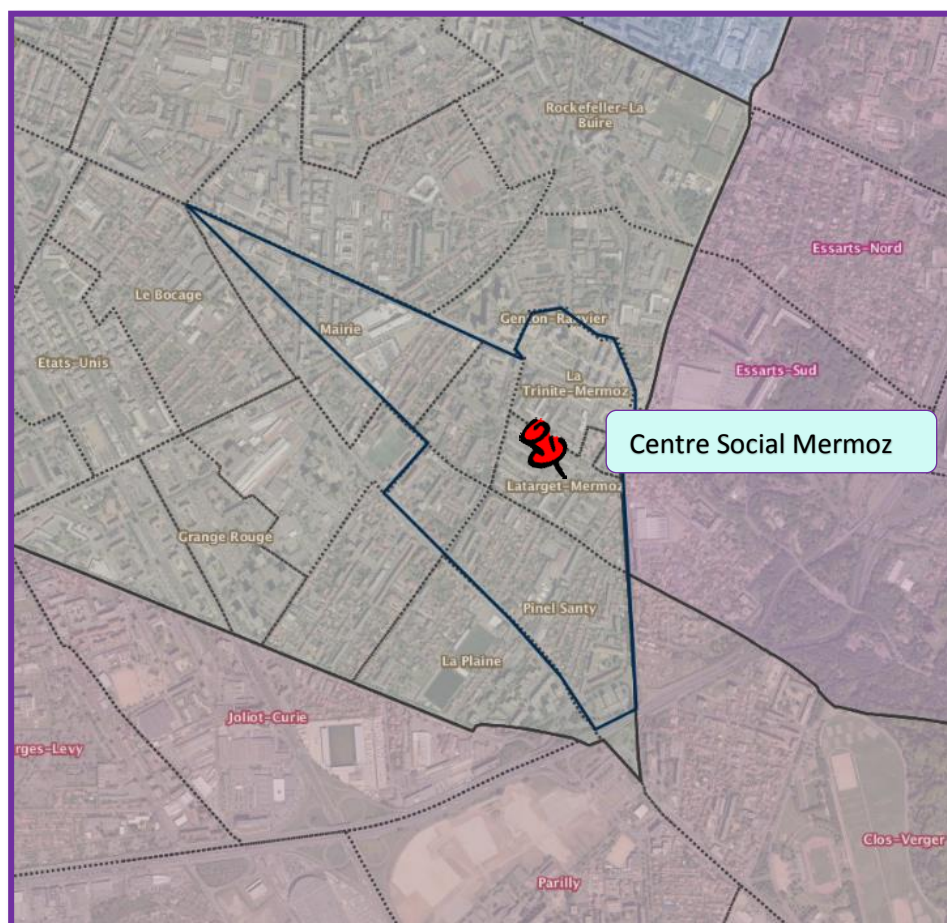
acteurs locaux il y a de nombreuses années. Une zone de compétence est la zone sur laquelle le Centre Social se reconnaît et est reconnu comme ayant une responsabilité. Cependant, la définir ne signifie pas pour autant exclure les personnes venant d'autres lieux. Pour le Centre Social Mermoz, la priorité des inscriptions est donnée aux habitants de sa zone d'intervention.

La zone d'intervention du Centre Social Mermoz par IRIS :

Un IRIS (Ilot Regroupé pour l'Information Statistique) est un périmètre déterminé par l'INSEE regroupant généralement entre 1800 et 5000 habitants. Chaque territoire est découpé en plusieurs IRIS ce qui facilite le recueil de données statistiques.

Les IRIS concernés par la zone d'influence/zone d'intervention du Centre Social Mermoz sont les suivants :

- L'IRIS n° 0401 (Latarjet-Mermoz) en totalité
- L'IRIS n° 0402 (La Trinité-Mermoz) en totalité
- L'IRIS n° 0403 (Genton-Ravier) partiellement
- L'IRIS n° 0404 (Mairie) en grande partie
- L'IRIS n° 0501 (Pinel-Santy) en grande partie
- L'IRIS n° 0503 (Général André) partiellement

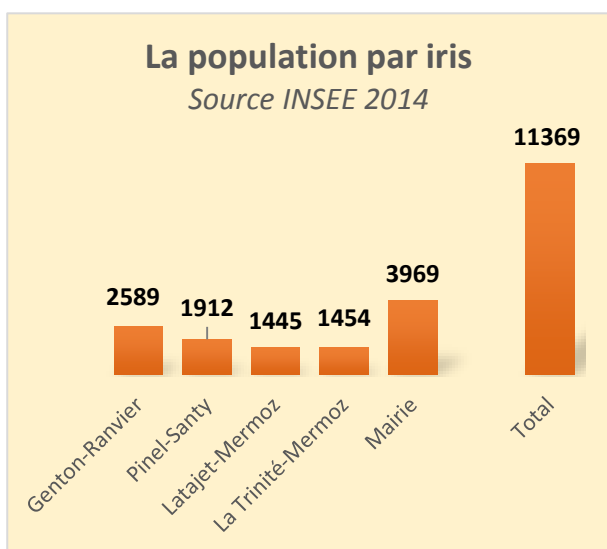
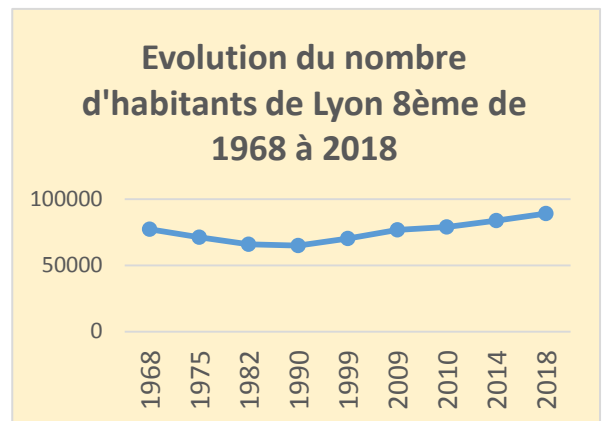


Pour réaliser le diagnostic de territoire, nous avons pris en compte uniquement les IRIS principaux pour lesquels le Centre Social est concerné.

L'IRIS général André n'a pas été pris en compte dans les calculs au vu de la petite zone concernée par le Centre Social Mermoz.

5.2 Les « données froides »

La population totale de la commune a connu une baisse jusqu'aux années 1990. Depuis cette date, la population croit de manière régulière au fil des ans. 89089 personnes habitent le 8^{ème} arrondissement de Lyon en 2018. La ville de Lyon compte 521098 habitants en 2018.



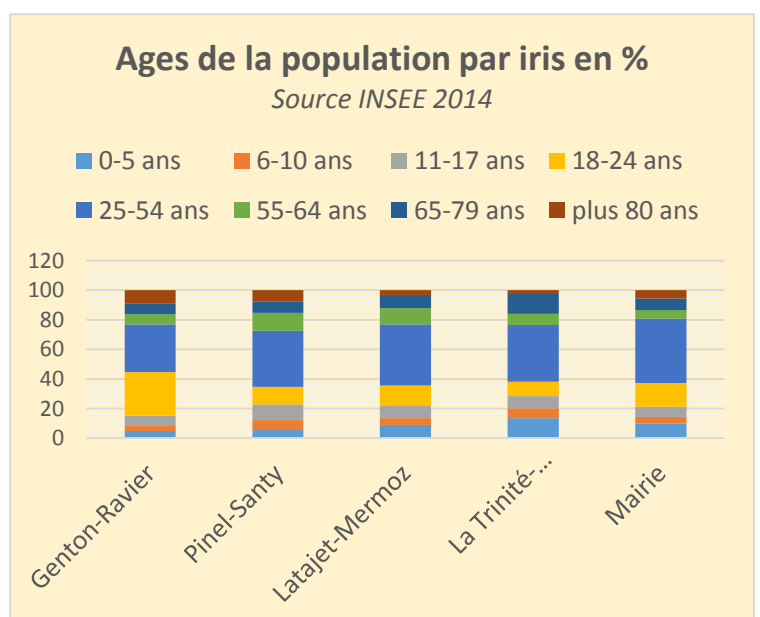
Globalement, la zone de compétence du Centre Social Mermoz compte environ 11369 habitants. Les IRIS Mairie (35% de la population), Genton-Ranvier (22,8% de la population) et Pinel-Santy (16,8% de la population), sont les zones les plus peuplées de notre zone de compétence. Latajet-Mermoz (12,7%) et Trinité-Mermoz (12,8%), qui correspondent aux territoires Politiques de la Ville sont les moins peuplés.

25,5% de la population (2899 personnes) de la zone de compétence du Centre Social habite en zone QPV.

La population est globalement assez jeune sur l'ensemble du secteur mais variable selon les IRIS.

La part des moins de 17 ans et celle des plus de 65 ans sont plus importantes sur l'IRIS Trinité Mermoz.

L'IRIS Genton-Ranvier est composé d'un nombre important de 18/ 24 ans. La présence d'une résidence étudiante sur ce secteur peut expliquer ce chiffre.



Diversité culturelle de la population

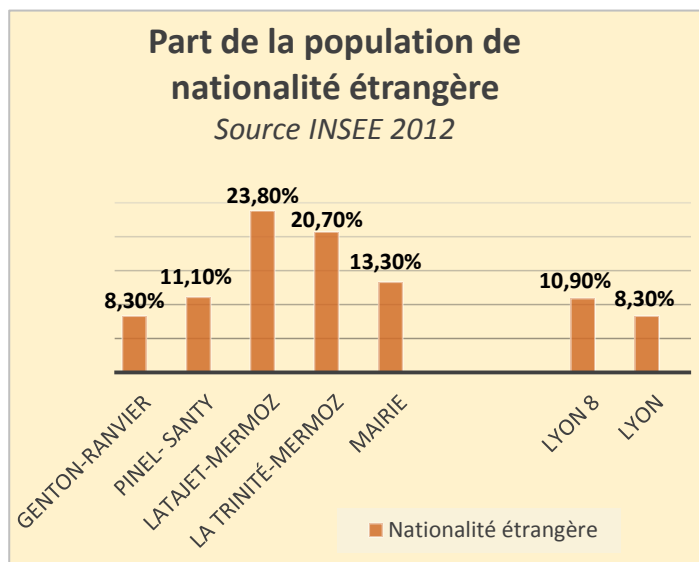
Quelques définitions selon l'INSEE :

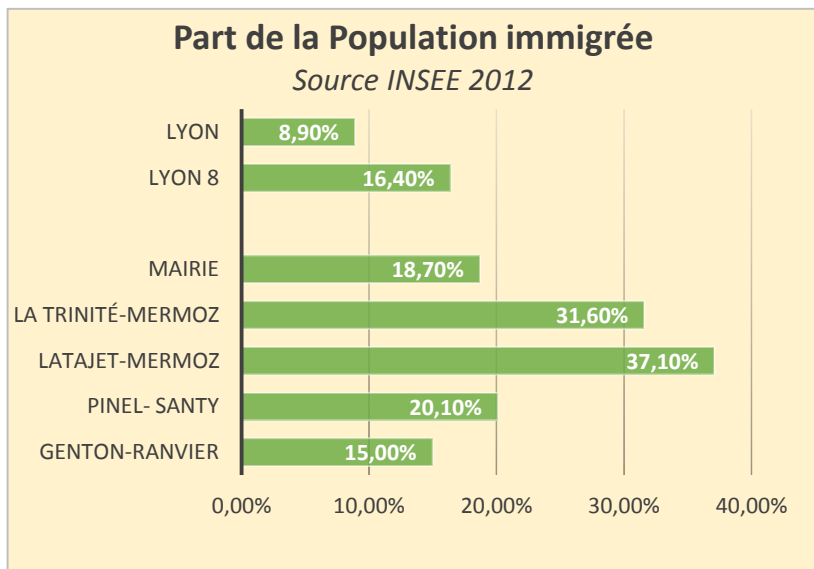
Un étranger est une personne qui réside en France et ne possède pas la nationalité française, soit qu'elle possède une autre nationalité (à titre exclusif), soit qu'elle n'en ait aucune (c'est le cas des personnes apatrides). Les personnes de nationalité française possédant une autre nationalité (ou plusieurs) sont considérées en France comme françaises. Un étranger n'est pas forcément immigré, il peut être né en France (les mineurs notamment). Remarque : A la différence de celle d'immigré, la qualité d'étranger ne perdure pas toujours tout au long de la vie: on peut, sous réserve que la législation en vigueur le permette, devenir français par acquisition.

Selon la définition adoptée par le Haut Conseil à l'Intégration, un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées. À l'inverse, certains immigrés ont pu devenir français, les autres restants étrangers. Les populations étrangères et immigrées ne se confondent pas totalement : un immigré n'est pas nécessairement étranger et réciproquement, certains étrangers sont nés en France (essentiellement des mineurs). La qualité d'immigré est permanente : un individu continue à appartenir à la population immigrée même s'il devient français par acquisition. C'est le pays de naissance, et non la nationalité à la naissance, qui définit l'origine géographique d'un immigré.

En France, 6.20% des personnes sont de nationalité étrangère.
La moyenne pour Lyon est de 8.30%.

Le 8^{ème} arrondissement compte 10.9% de personnes de nationalité étrangère. Les secteurs de proximité sur lesquels le Centre Social est présent accueillent une part très importante de population étrangère : Lataret-Mermoz (23.8% 372 personnes) et Trinité Mermoz (20.7% soit 329 personnes) En dehors de l'IRIS Genton-Ranvier, la part de population étrangère est supérieure à la moyenne de Lyon et de Lyon 8^{ème} sur tous les IRIS.

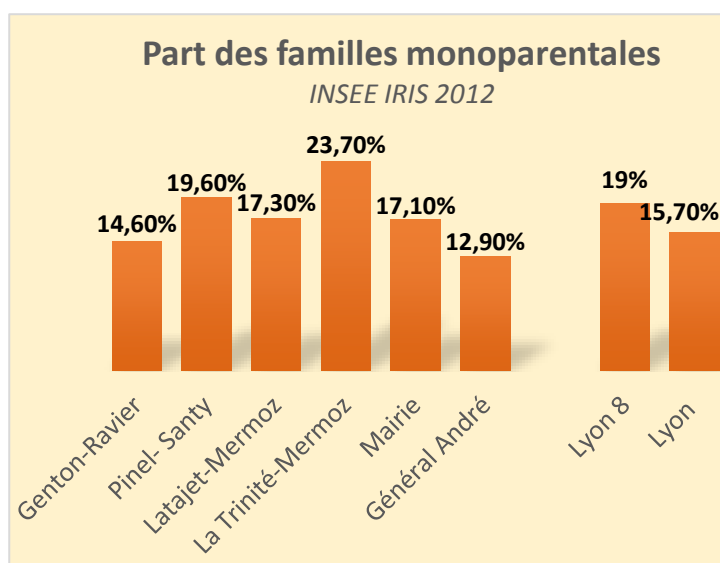
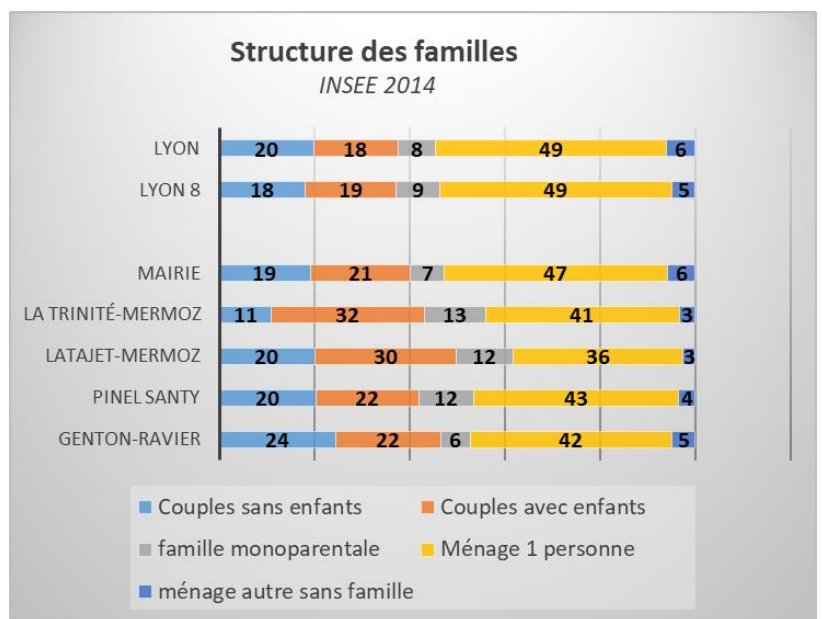




La part de la population immigrée du 8^{ème} arrondissement est importante. Elle atteint des niveaux très élevés sur les IRIS Latarjet Mermoz et Trinité Mermoz.

Comparé à Lyon, la part des familles monoparentales est supérieure de 4 à 5 points sur les IRIS Latarjet Mermoz, Trinité Mermoz, Pinel Santy.

Le nombre de ménages composés d'une seule personne est inférieur à Lyon et à Lyon 8 sur l'ensemble des IRIS concernés.

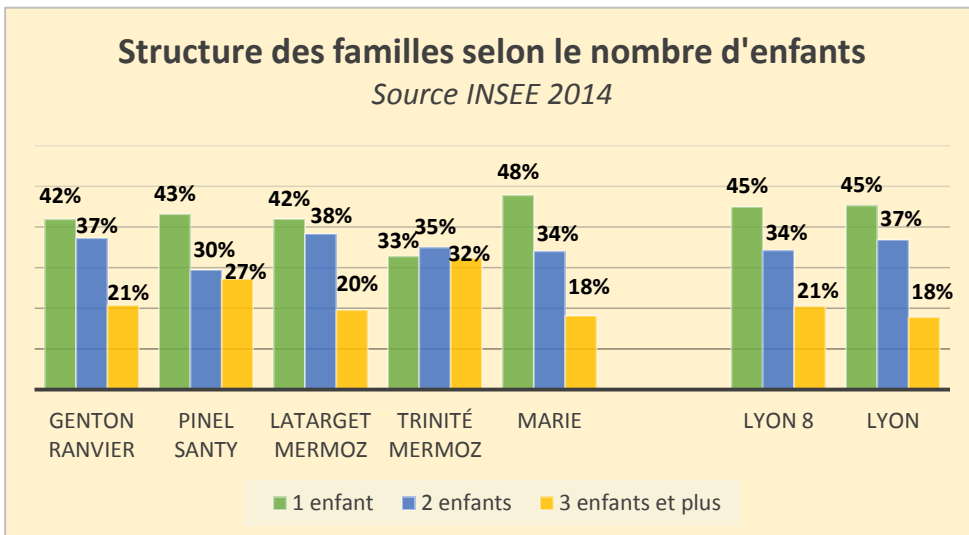


Sur le 8^{ème} arrondissement de Lyon, le nombre de familles monoparentales est supérieur de 3 points par rapport à la moyenne de Lyon. On constate une surreprésentation des familles monoparentales sur les IRIS :

- Trinité Mermoz (23.70% soit 88 familles)
- Latarjet-Mermoz (17.3% soit 65 familles)
- Pinel-Santy (19.6 des familles)
- Mairie (17.10% soit 139 familles)

Une surreprésentation des familles nombreuses (3 enfants ou plus) dans le quartier Trinité-Mermoz (32 %) et Pinel Santy (27%) contre 18 % en moyenne à Lyon.

A noter au niveau de l'IRIS Mairie : 48 % des familles ont 1 seul enfant.

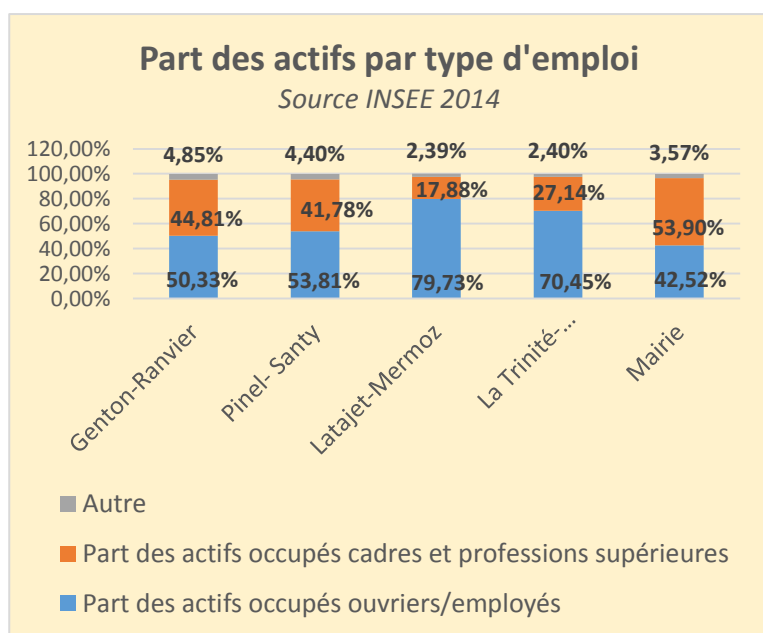
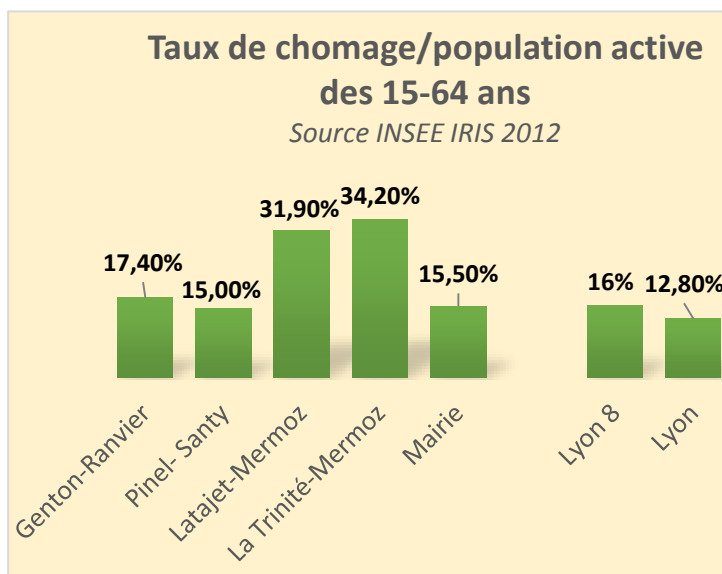


Activité et emplois

Sur le 8^{ème} arrondissement, 15.6% des actifs âgés de 15 à 64 ans étaient au chômage.

Le taux de chômage est bien supérieur à cette moyenne pour les quartiers Trinité-Mermoz (34.2%), Latarjet-Mermoz (31.9%)

A Lyon, cette moyenne est de 12.8%

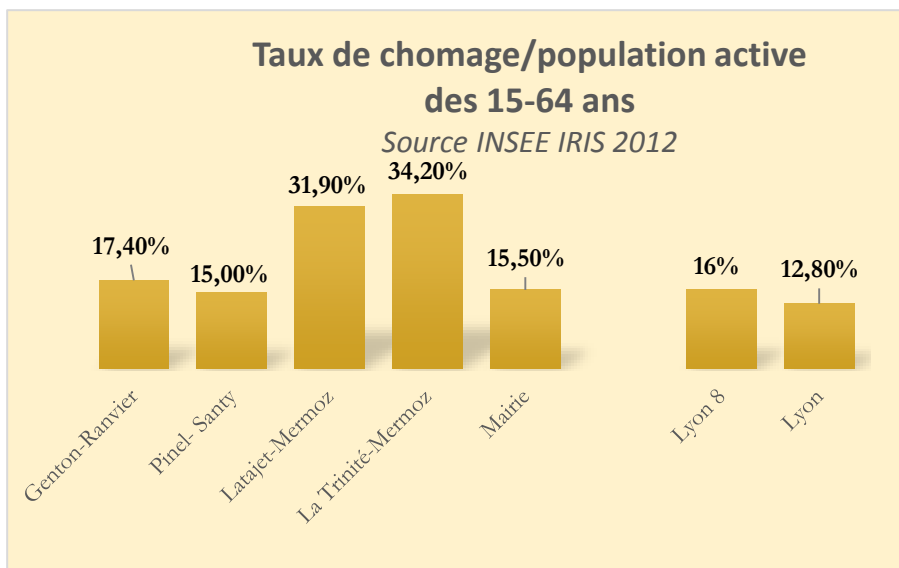


La part des actifs occupés, ouvriers ou employé, est beaucoup plus importante dans les quartiers Latarjet Mermoz (79,7%) et Trinité Mermoz (70,5%).

Inversement l'IRIS Mairie est composé en majorité d'actifs occupés cadres ou professions supérieures (54% contre 43%).

Le taux de chômage est bien supérieur à la moyenne de Lyon dans les quartiers Latarjet Mermoz (31,9%) et Trinité Mermoz (34,2%).

Sur l'ensemble des IRIS il est supérieur à la moyenne de la ville de Lyon qui est de 12.8 %.

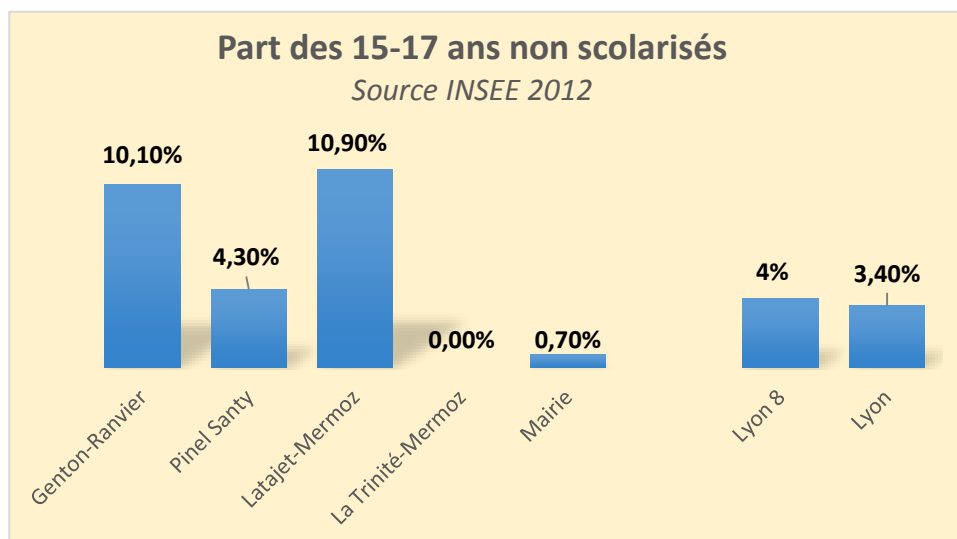


Scolarité

Taux de réussite au brevet des collèges 2017

- Département du Rhône : 89.64%
- Collège Paul Grignard : 82.35%

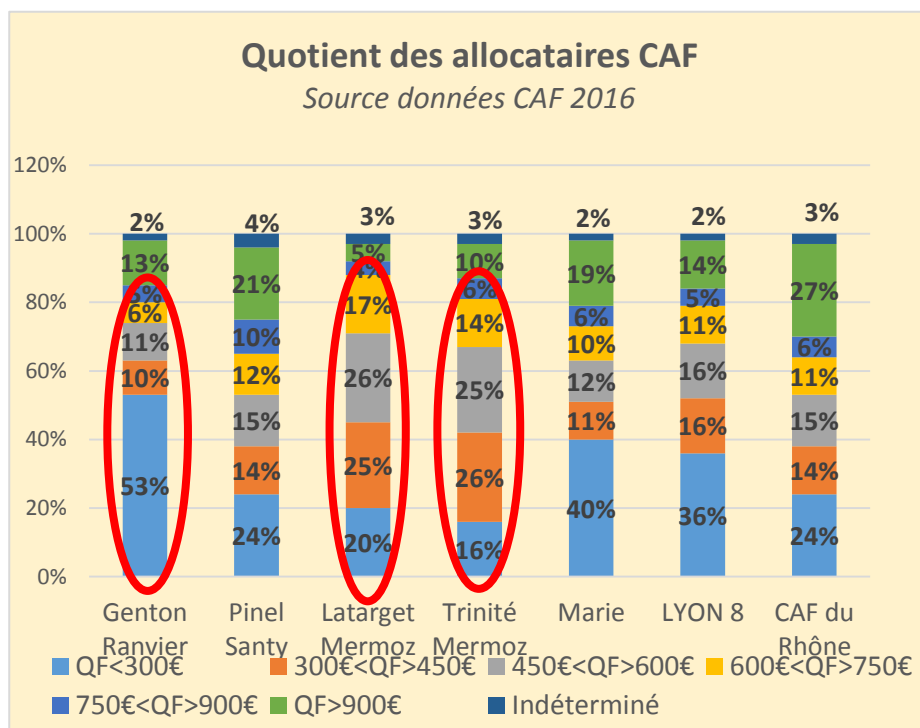
En 2017, le taux de réussite au Brevet des Collèges était inférieur à celui du département du Rhône.



La proportion de 15 ans et plus non scolarisés et sans diplôme est largement supérieure à celle de Lyon : 3,4% des jeunes concernés à Lyon ; 10,9% des jeunes de l'iris Latarjet-Mermoz.

Revenus des familles

Un Quotient Familial inférieur à 750€ correspond en général au seuil d'ouverture d'un certain nombre prestations de la CAF. Ce sera notre montant de référence.



64 % des allocataires de la CAF du Rhône ont un quotient familial inférieur ou égal à 750€ et 79% des allocataires de Lyon 8^{ème} ont un QF inférieur ou égal à 750€.

La proportion d'allocataires ayant un QF inférieur ou égal à 750€ est supérieure à la moyenne du Rhône et de Lyon 8 sur les IRIS suivants :

- Latarjet Mermoz : 88%
- Trinité Mermoz : 81%
- Genton Ranvier : 80%

Le RUC

Qu'est-ce que le revenu par Unité de Consommation (RUC) :

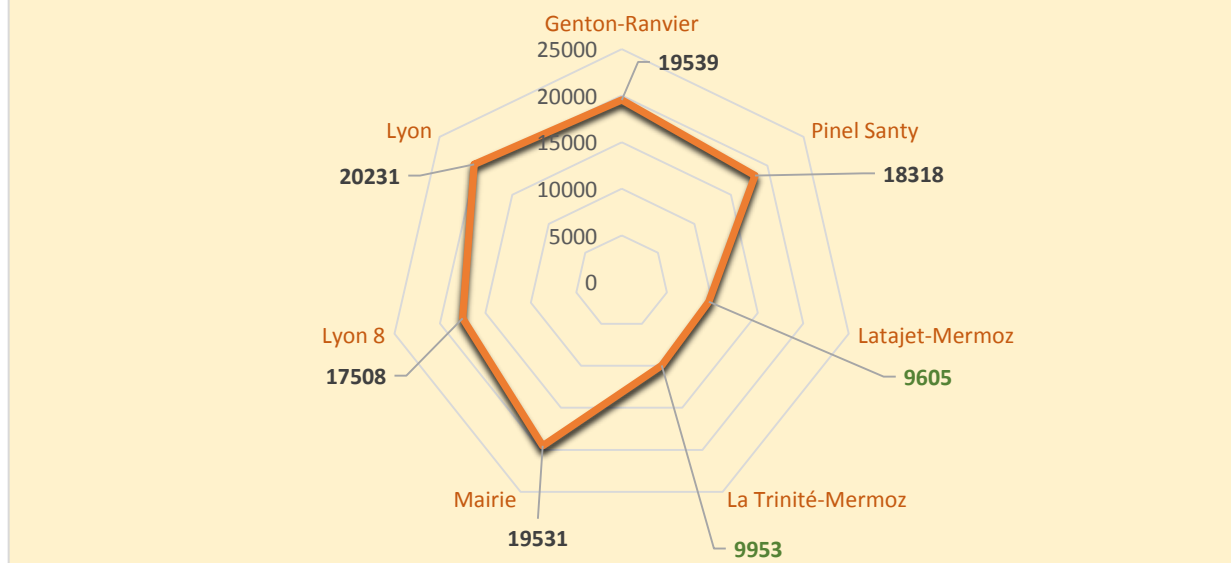
C'est le rapport (division) entre le revenu annuel disponible avant impôt (+prestations sociales) et le nombre d'Unités de Consommation.

Le nombre d'Unité de Consommation est obtenu en appliquant une échelle d'équivalence :

- 1 pour le premier adulte
- +0,5 par adulte ou enfant de 14 ans ou plus
- +0,3 par enfant de moins de 14 ans
- +0,2 pour une famille monoparentale

Médiane des revenus annuels par unité de Consommation (RUC)

Source INSEE 2012



Le graphique ci-dessus permet de visualiser les disparités des RUC par zones : Latajet-Mermoz, La Trinité-Mermoz sont les zones dont la population est la plus fragile économiquement.

Le RUC est de 20231€ à Lyon, 17508€ à Lyon 8. Il est respectivement de 9605€ et 9953€ pour les IRIS Latajet Mermoz et Trinité Mermoz.

Taux de pauvreté (2015) :

Globalement le 8^{ème} arrondissement de Lyon à un taux de pauvreté supérieur à la moyenne nationale et à la moyenne de la Ville de Lyon.

Lyon 8^{ème} : 20.6% - Lyon : 14.6% - France : 14.1%

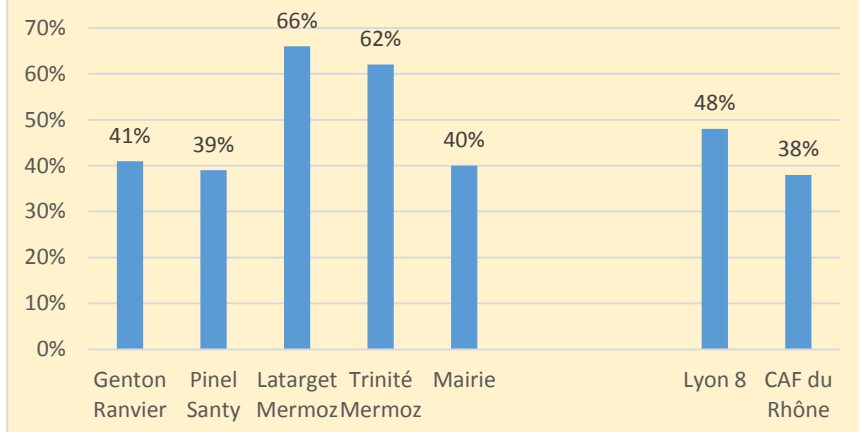
Seuil de bas revenus :

On dit qu'une personne est à « bas revenus » si son RUC est inférieur à **60% du RUC médian** calculé par l'INSEE (seuil de pauvreté).

En 2014 le seuil de pauvreté est de 1 008€ mensuel (12 096€ annuel).

Part des allocataires BAS REVENUS avec RUC < à 60% de la médiane

Source CAF 2016



Latarjet Mermoz (66%), Trinité Mermoz (62%) sont les territoires avec une forte proportion d'allocataires CAF sous le seuil de pauvreté.

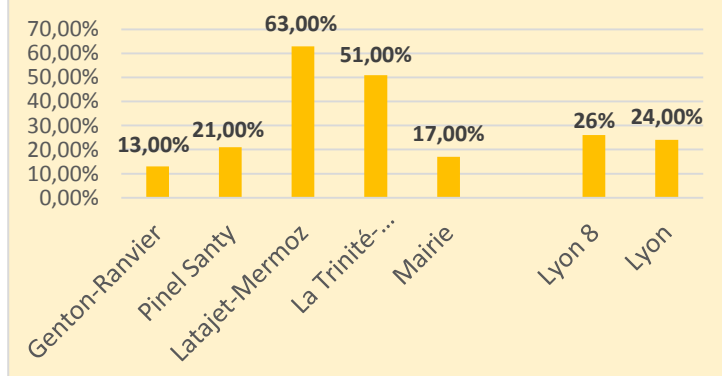
Définition du RSA

Le revenu de solidarité active est une allocation qui complète les ressources initiales d'un foyer pour qu'elles atteignent le niveau d'un revenu garanti.

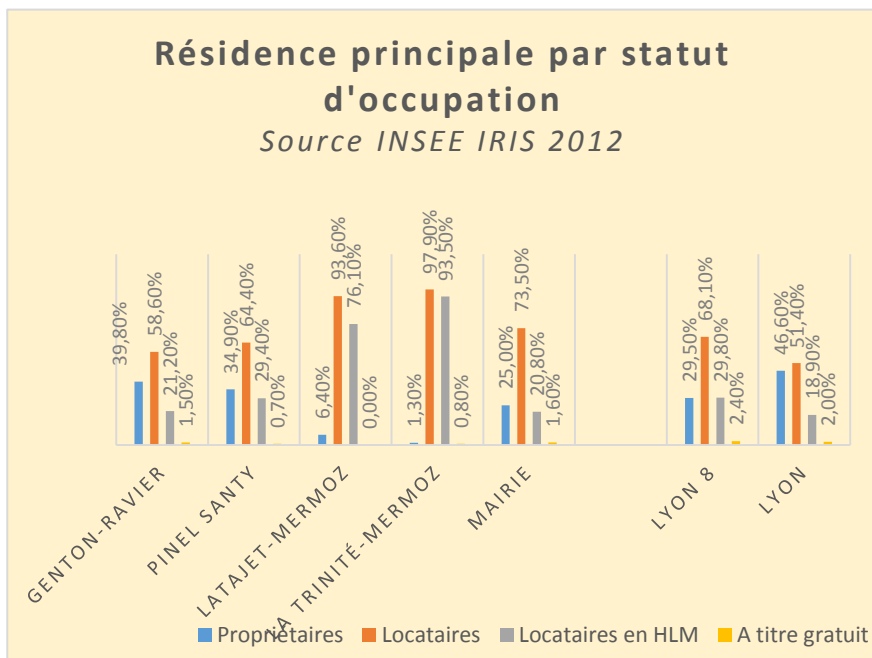
Le taux de bénéficiaires du RSA socle à Lyon 8 (26%) est supérieur à la moyenne de la CAF du Rhône (24%). Latarjet Mermoz et Trinité Mermoz ont des taux particulièrement élevés, respectivement 63% et 51%.

Part des bénéficiaires du RSA socle par IRIS

Source IRIS CAF 2016



Logement

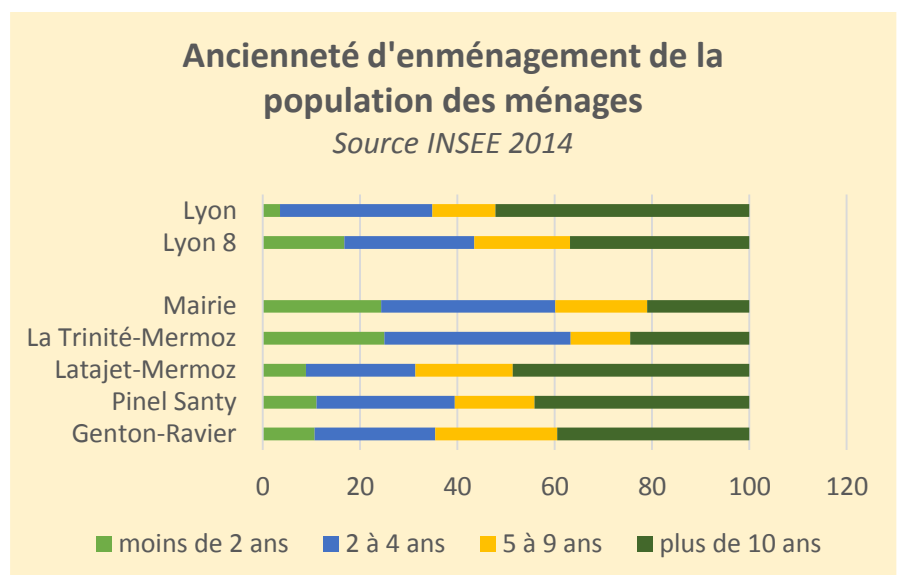


Sur les iris Latarjet Mermoz et Trinité Mermoz la part des locataires est quasi exclusive (93,6% et 97,9%). La part des propriétaires est quasi inexistante.

C'est sur les iris Genton Ranvier et Pinel Santy que la part des propriétaires est la plus élevée (respectivement 39,8% et 34,9%).

Une population installée depuis moins de deux ans importante (+ 20%) sur les IRIS Mairie et Trinité Mermoz.

Une population importante installée depuis plus de 10 ans sur les IRIS Latarjet Mermoz et Pinel Santy (plus de 40%).



ZOOM sur le territoire Mermoz Nord

La rénovation urbaine du quartier de Mermoz côté nord a diversifié l'habitat et a amené par la même une mixité sociale plus forte. Les données statistiques présentées dans ce document (INSEE 2014) ne permettent pas de voir précisément ces évolutions.

La diversification de l'offre d'habitat s'est concrétisée par la nette diminution du poids de l'offre locative sociale dans le quartier (57% de logements locatifs sociaux contre 100% initialement) et par l'apport d'une offre nouvelle en accession libre, abordable et sociale (43% de l'offre).

Mermoz nord se positionne dans le marché immobilier comme un secteur attractif en porte d'entrée de Lyon proposant des produits à prix modérés.

L'évolution constatée est la suivante :

- Une part importante de personnes seules et de petits ménages (40% des accédants et 42% des occupants du parc locatif).
- L'augmentation de la part des familles, avec des profils de grandes familles (5 personnes et plus) dans le parc locatif social et de petites familles (1 ou 2 enfants) en accession.
- L'augmentation de la part des jeunes ménages (- de 35 ans) dans le parc locatif et en accession.
- Le maintien d'une part importante de personnes âgées dans le parc locatif social : les ménages de + de 60 ans représentent 24% des locataires du parc social à Mermoz Nord.
- Le maintien de la vocation d'accueil des ménages fragiles du parc locatif social.

Santé et accès aux soins

Selon l'observatoire de la santé des Lyonnais de 2015, les bénéficiaires de la CMUC sont trois fois plus nombreux à Mermoz que sur Lyon (29% sur l'Atelier Santé Ville de Mermoz contre 9% sur Lyon).

On constate aussi un faible recours aux spécialistes libéraux, avec parfois, des parcours de soins chaotiques plus fréquents et la mention par les patients et les professionnels de réelles difficultés d'accès aux spécialistes (accès, délai d'obtention des rendez-vous, difficultés à construire individuellement et sans soutien un parcours de soin complexe).

Concernant l'état de santé des habitants, les bénéficiaires de l'affection longue durée sont plus nombreux que sur le reste de Lyon (16,7% contre 13,7% sur Lyon).

Le taux de prescription d'antidiabétiques est plus élevé sur Mermoz (5,3%) que sur le reste de Lyon (3,2 %).

A noter aussi un faible recours aux dispositifs de prévention (prévention bucco-dentaire pour les enfants et dépistage organisé du cancer du sein chez les femmes).

Afin de réduire les inégalités sociales dans l'accès aux soins et aux droits, des ateliers santé ville ont été mis en place. Le Centre Social accueille une médiatrice santé de l'ADES le mercredi de 9h à 11h30 hors vacances scolaires.

A l'échelle du 8^{ème}, des petits déjeuners santé sont organisés. Ils sont l'occasion d'aborder avec les habitants du territoire différentes thématiques en lien avec la santé.

5.3 Ce que nous disent les habitants et les partenaires (données sensibles)

Différents moyens ont été mis en place pour aller au-devant des habitants, des adhérents et des partenaires afin de recueillir leur « **regard sur le territoire** ».

Nous avons pu nous appuyer sur :

- Une soixantaine de questionnaires (1/4 d'habitants et 2/4 d'adhérents², 1/4 partenaires)
- L'Enquête « Ecoute Habitants » 2017 réalisée par la ville de Lyon sur les territoires en politique de la ville.

Ce que nous pouvons en retenir...

- Le soutien à la parentalité est cité par les partenaires comme un enjeu majeur de l'intervention sociale sur le territoire.
- L'accompagnement des jeunes et le développement de projets répondants à leurs préoccupations sont cités par les habitants et les partenaires du territoire comme un axe prioritaire à renforcer.
- Un investissement parfois difficile des parents dans la scolarité des enfants mais des parents préoccupés par la réussite scolaire de leurs enfants.
- Une implication des habitants fragile et souvent de courte durée
- Des problématiques d'emploi et de drogue sont repérées sur le quartier de Mermoz. Le quartier souffre d'une image extérieure négative.
- Le Centre Social est un acteur de proximité important pour les familles.
- Pour les habitants de Mermoz la sécurité (41% des réponses) et l'accompagnement des jeunes (36%) restent les deux besoins prioritaires du quartier. *Enquête écoute habitants 2017*
- Un sentiment de bien-être et un attachement au quartier supérieur à la moyenne des QPV enquêtés. *Enquête écoute habitants 2017*
- Un sentiment d'isolement en baisse sur le territoire de Mermoz et globalement inférieur à la moyenne des autres QPV enquêtés. *Enquête écoute habitants 2017*
- Les habitants de Mermoz participent toujours plus que les autres aux structures socioculturelles. *Enquête écoute habitants 2017*
- Des habitants globalement satisfaits de leur logement avec une différence notable pour les habitants de Mermoz sud. *Enquête écoute habitants 2017*
- Des habitants qui s'estiment être en bonne santé. *Enquête écoute habitants 2017*

² Grille d'entretien adhérents – Annexe 2 p.102



6 - Eléments de diagnostic du Centre Social Mermoz

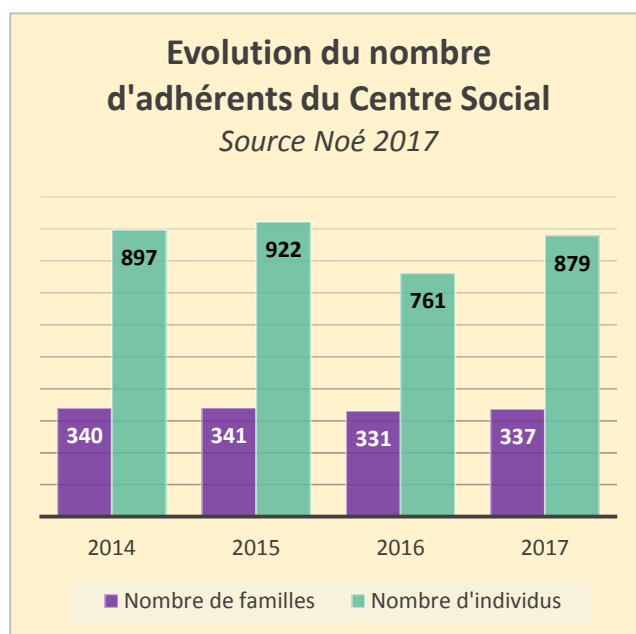
Le diagnostic du Centre Social s'est élaboré à partir des données statistiques internes issues du logiciel Noé. Nous nous sommes également appuyés sur le dernier rapport d'Assemblée Générale 2017.

6.1 Les « données froides »

Les usagers

Globalement, entre 2014 et 2017 on peut noter une grande stabilité du nombre de familles et d'individus qui ont fréquenté le Centre Social. Cela s'explique en partie par le fait que seule une partie des données de l'activité du Centre Social est prise en compte dans le calcul présenté dans ce graphe.

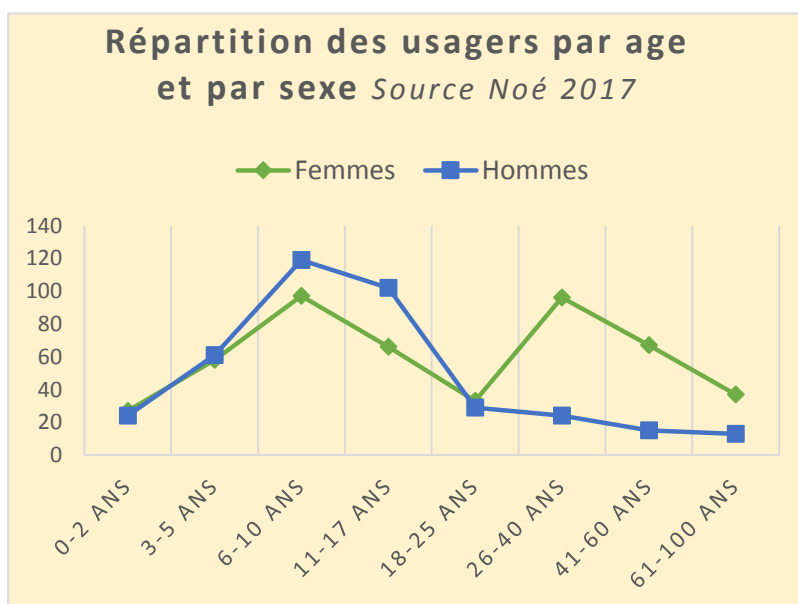
En effet, certaines actions développées par le Centre Social ne faisaient pas encore l'objet d'un traitement informatisé et, de fait, ne se retrouvent pas dans les statistiques issues du logiciel de gestion des adhérents. Un travail s'engage progressivement afin de prendre en compte informatiquement toutes les inscriptions.



Jusqu'à 25 ans, la part des usagers de sexe masculin sont un peu plus nombreux que ceux du sexe féminin. A partir de 20 ans les courbes se croisent et les femmes sont alors plus nombreuses que les hommes à fréquenter le Centre Social.

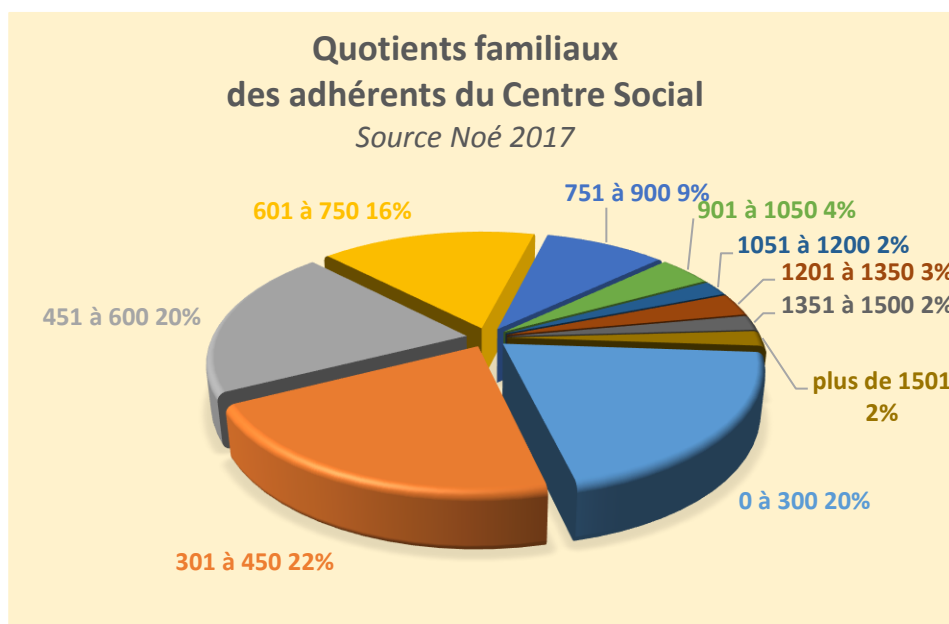
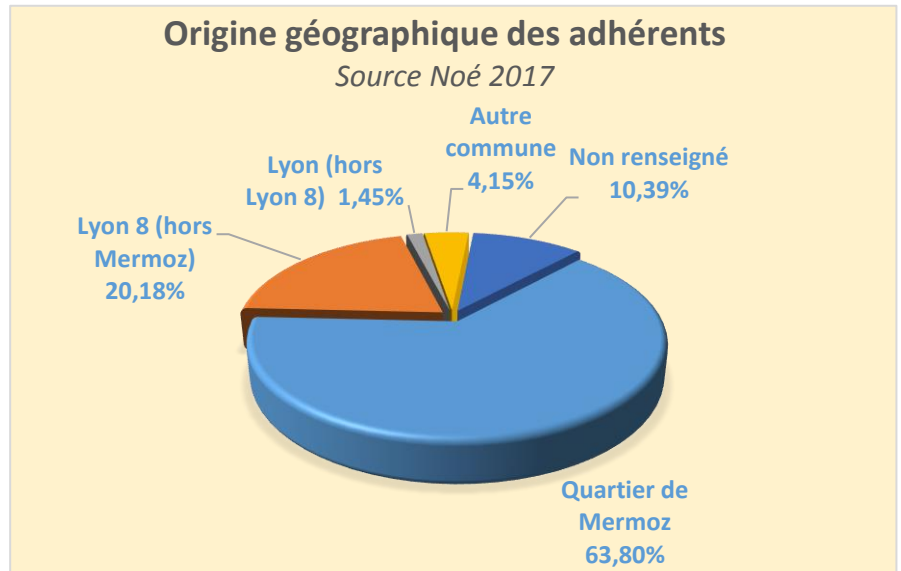
Sur 868 individus qui fréquentent le Centre Social, 481 sont des femmes et 387 des hommes. 64% des personnes qui fréquentent le Centre Social ont moins de 18 ans.

Les 11/17 ans représentent 19% des usagers.



Sur les 314 usagers de plus de 18 ans, 74% sont des femmes et 16% ont plus de 61 ans.

De manière générale, le public touché par le Centre Social habite le territoire de Mermoz (64%). On peut noter que s'il n'habite pas Mermoz, il habite le 8^{ème} arrondissement de Lyon.



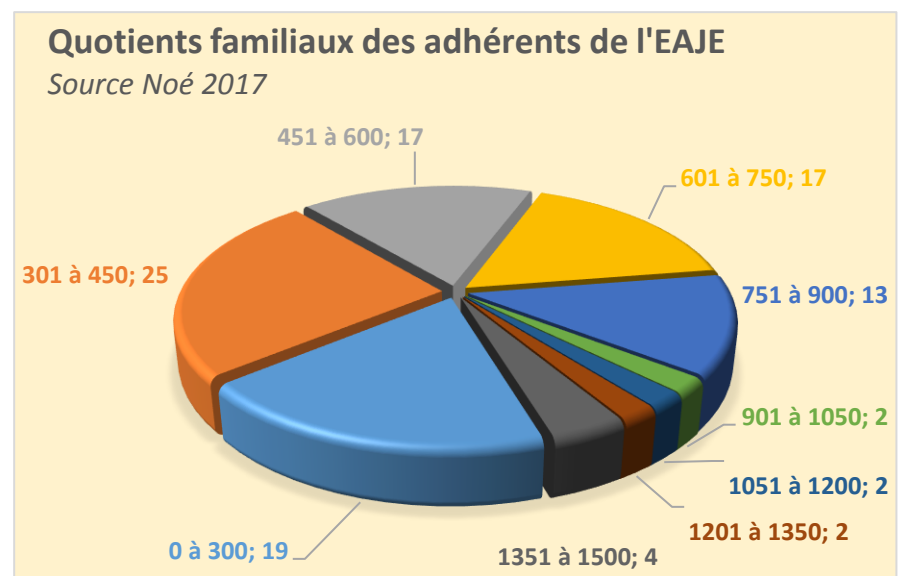
78% des familles adhérentes au Centre Social Mermoz ont un QF inférieur ou égal à 750€

41% ont un QF inférieur ou égal à 450€

Quotients familiaux des adhérents par activité

Equipement d'Accueil du Jeune Enfant

78% des familles de l'EAJE ont un QF inférieur à 750€ et 44% ont un QF inférieur à 450€



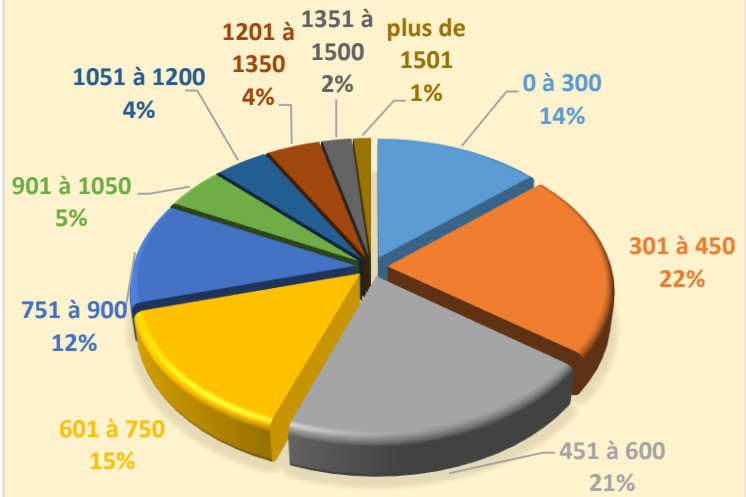
ALSH 3/17 ans

71% des familles ont un QF inférieur ou égal à 750 € dont 35 % qui ont un QF inférieur à 450€.

A noter que 8% des familles ont un QF supérieur à 1201€.

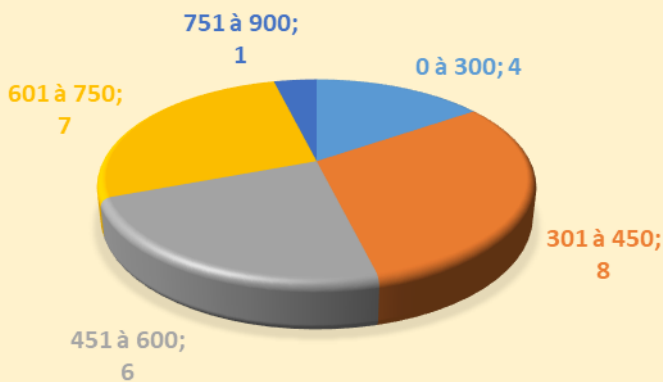
QF des familles de l'ALSH 3/17 ans

Source Noé 2017



QF des familles de l'accompagnement scolaire primaires et collégiens

Source Noé 2017



Accompagnement scolaire

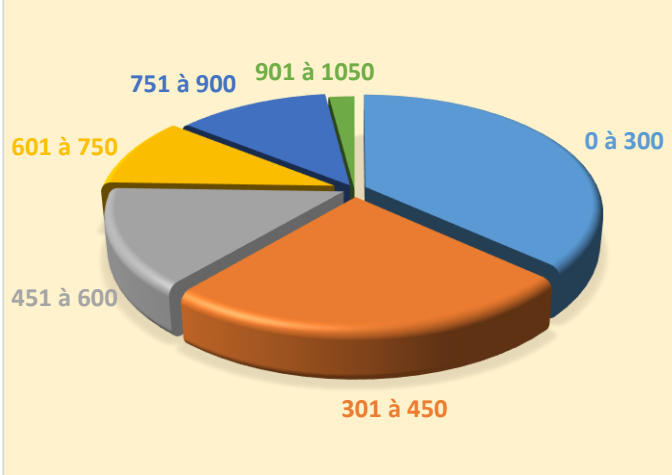
96 % des familles ont un QF inférieur ou égal à 750 € dont 46% qui ont un QF inférieur à 450€.

Ateliers Socio linguistiques

86% des familles ont un QF inférieur ou égal à 750 € dont 61% qui ont un QF inférieur à 450€.

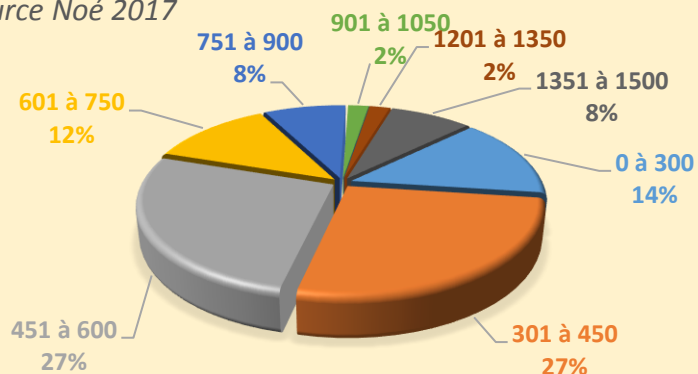
QF des familles des ASL

Source Noé 2017



QF des familles des sorties familiales

Source Noé 2017



Sorties familiales

80% des familles ont un QF inférieur ou égal à 750 € dont 41% qui ont un QF inférieur à 450€.

A noter que 10% des familles ont un QF supérieur à 1201€...

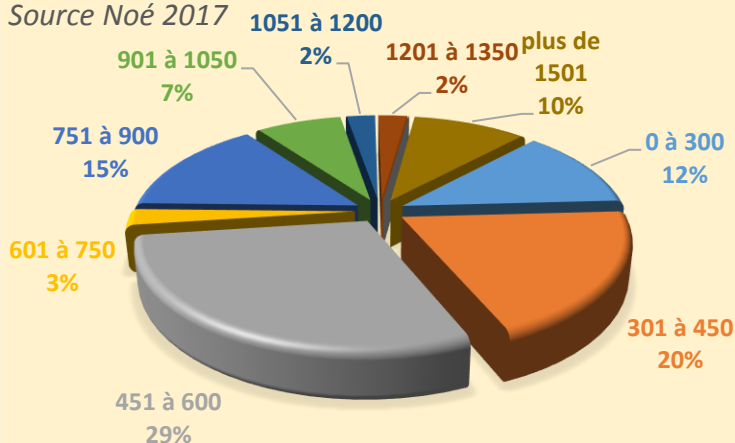
Fitness

64 % des familles ont un QF inférieur ou égal à 750€.

32% ont un QF inférieur à 450€.

QF des familles du fitness

Source Noé 2017



6.2 Ce que nous disent les habitants et les partenaires (Données sensibles)

Différents moyens ont été mis en place pour aller au-devant des habitants, des adhérents et des partenaires pour recueillir leur « **regard sur le Centre Social** ».

Nous avons pu nous appuyer sur une soixantaine de questionnaires (1/4 d'habitants et 2/4 d'adhérents, 1/4 partenaires)

Ce que nous pouvons en retenir...

- Le Centre Social Mermoz est bien repéré et identifié par les familles du territoire de Mermoz. Sa situation géographique, au cœur du quartier politique de la ville, est un atout majeur pour toucher les familles de ce même territoire. Néanmoins, le Centre Social doit veiller à s'adresser à la population de l'ensemble de sa zone de compétence, QPV et hors QPV.
- Une équipe dont le professionnalisme et la qualité relationnelle sont reconnus et appréciés par les familles qui utilisent les actions du Centre Social. Les usagers ont une image positive du Centre Social et son fonctionnement est bien compris. Le Centre Social a un écho fort auprès des habitants du territoire...pour cela, il est un relais privilégié pour les partenaires.
- Des modalités d'accueil du public (horaires, aller vers...) et de nouvelles activités mieux adaptées aux besoins des habitants.
- La notion de « soulagement » est fréquemment évoquée par les parents lorsqu'ils décrivent ce que le Centre Social leur apporte. Les familles ont confiance dans les professionnels du Centre Social.
- Des adhérents qui globalement se disent assez bien informés sur les activités menées par le Centre Social mais des habitants (non adhérent, hors zone de proximité immédiate) qui souhaiteraient avoir plus d'information sur les actions du Centre Social.
- 50% des habitants et des adhérents ne savent pas que le Centre Social est une association. Des adhérents prêts à s'investir d'une manière ou d'une autre au Centre Social s'ils sont sollicités pour cela.
- Les actions menées par le Centre Social en direction des familles sont assez peu connues des personnes interrogées qu'ils soient adhérents ou non adhérents (avec une exception : les sorties familiales).

- Des liens partenariaux inégaux selon les partenaires : à poursuivre et à développer avec certains, à renforcer pour d'autres, à apaiser pour d'autres encore...
- Une zone de compétence de plus en plus partagée
- Le Centre Social est reconnu et attendu par les partenaires dans le domaine de l'accompagnement à la fonction parentale.
- Le Centre Social est reconnu dans son expertise du territoire par les partenaires.
- Le Centre Social est attendu sur la question de l'accompagnement des projets d'habitants, sur la question culturelle et sa capacité à mettre en lien les habitants du territoire avec les projets culturels de ce même territoire, et sur la question de l'accompagnement des jeunes (prévention du décrochage scolaire, de la vulnérabilité des jeunes, des conduites à risques...).
- Néanmoins, des jeunes impliqués dans les actions du Centre Social.
- Peu de renouvellement au niveau des associations du territoire qui sont accompagnées.
- Le Centre Social doit rendre plus lisible et plus visible les actions qu'il développe.
(Meilleure communication, bilans affinés, partagés et communiqués...)
- Le Centre Social doit développer une offre plus conséquente et plus diversifiée en direction des adultes.
- Des postes clés qui n'ont pas été renouvelés (jeunes adultes, développement social)

6.3 Le projet de relocalisation du Centre Social Langlet-Santy

Le Centre Social Langlet-Santy, rattaché actuellement au Centre Social des Etats Unis va être relocalisé rue général frère sur la zone d'intervention actuelle du Centre Social Mermoz. Ce nouveau Centre Social ne sera plus rattaché au Centre Social des Etats Unis.

L'ouverture est prévue en janvier 2021.

Ce nouvel équipement regroupera les activités du Centre Social Langlet Santy actuel et un EAJE d'une capacité de 30 places.

Il sera situé géographiquement à 350 mètres du Centre Social Mermoz.

6.4 Le projet de renouvellement urbain Mermoz sud / la création d'un pôle social et culturel

Le quartier sud de Mermoz va connaître une profonde transformation urbaine au cours des dix prochaines années. Un projet de renouvellement urbain est prévu avec un démarrage des travaux estimé dès 2019.

Les objectifs visent, entre autres, à diversifier et densifier le nombre de logements existants (45% de logements sociaux au lieu de 100% actuellement), réhabiliter et résidentialiser le parc locatif conservé, revaloriser les espaces publics, renouveler les groupes scolaires, mixer les fonctions (conforter l'offre économique en RDC), assurer la continuité entre nord et sud de l'avenue Mermoz.

Dans cette reconfiguration du quartier il est prévu la création d'un nouvel équipement social et culturel (3000 m²) sur l'avenue Jean Mermoz regroupant les activités de la MJC Laënnec Mermoz et du Centre Social Mermoz.



7.1 Synthèse des constats issus du diagnostic

A propos du territoire

Démographie / Territoire

La part des moins de 17 ans est importante sur les iris Trinité Mermoz et Pinel Santy. A noter, la part des 18-24 ans est très surreprésentée sur l'iris Genton Ranvier

Sur l'iris Genton Ranvier et Trinité Mermoz, la part des plus de 65 ans est supérieure aux autres secteurs.

Presque 26% de la population (2899 personnes) de la zone de compétence du Centre Social Mermoz habite en zone QPV (Quartier Prioritaire Politique de la Ville).

Une zone d'intervention de plus en plus juxtaposée avec les autres structures socioculturelles du 8ème....de moins en moins de zone d'intervention unique propre au Centre Social Mermoz.

Une zone de compétence dont 74% des habitants habitent un territoire hors QPV.

La diversité culturelle est très marquée sur les iris Latarjet Mermoz, Trinité Mermoz, Pinel Santy.

Des habitants de Mermoz préoccupés par les questions de sécurité et par l'accompagnement des jeunes.

Situation professionnelle/revenus

La part des actifs occupés qui sont ouvriers ou employés est beaucoup plus importante sur les iris Latarjet Mermoz et Trinité Mermoz. Inversement, l'iris Mairie est composé en majorité d'actifs occupés cadres ou professions supérieures.

Comparé à celui de Lyon, le taux de chômage est plus de deux fois supérieure sur les iris Latarjet Mermoz et Trinité Mermoz.

La proportion des allocataires ayant un QF inférieur ou égal à 750€ est importante sur les iris Latarjet Mermoz, Trinité Mermoz, Genton Ranvier.

Globalement, le taux de pauvreté sur l'arrondissement du 8ème est supérieur de + de 6 points par rapport à la moyenne nationale. Mais les quartiers Latarjet Mermoz et Trinité Mermoz ont une très forte proportion de population sous le seuil de pauvreté ou de personnes bénéficiaires du RSA socle.

Logement

Sur les iris Latarjet Mermoz et Trinié Mermoz, la part des locataires est quasi exclusive (respectivement 93.6% et 97.9%). C'est sur l'iris Genton Ranvier que la part des propriétaires est la plus élevée : 39.8%.

Santé

Des habitants qui s'estiment être en bonne santé mais des habitants qui sont plus touchés par les affections longues durée (16.7% contre 13.7% sur Lyon).

Vie de quartier

Le quartier de Mermoz souffre d'une image négative.

Un sentiment d'isolement en baisse sur le territoire de Mermoz et globalement inférieur à la moyenne des autres QPV enquêtés.

Familles/parentalité

On repère une surreprésentation des familles monoparentales sur les iris Trinité Mermoz et Pinel Santy (Pour Trinité Mermoz, + 4 points par rapport à Lyon 8 et plus 7 points par rapport à Lyon).

On repère une surreprésentation des familles nombreuses (3 enfants et plus) sur les iris Trinité Mermoz et Pinel Santy (Pour Trinité Mermoz, 32% des familles contre 18% à Lyon). A noter, 48% des familles sur l'iris mairie ont un seul enfant.

Scolarité

Sur l'iris Latarjet Mermoz, la proportion des +15 ans non scolarisés et sans diplôme est supérieure de plus de 6 points par rapport à Lyon 8 (10.9% contre 3.8%). A noter, en 2011, le taux de retard d'au moins 1 an à l'entrée en 6^{ème} était de 27% sur Mermoz contre 12.3% sur le plan national.

A propos du Centre Social

Implantation/vie associative/pilotage

Un projet de construction d'un nouvel équipement de 1500 m2 pour la relocalisation des activités du Centre Social Langlet Santy qui sera situé à 350 m du Centre Social Mermoz à l'échelle de 2 ans.

Un projet de renouvellement urbain qui vise une diversification et une densification du nombre de logements existants avec en prévision la relocalisation des activités du Centre Social Mermoz avec celles de la MJC Laënnec Mermoz dans un même équipement à une échelle de 10 ans.

50% des adhérents et habitants interrogés ne savent pas que le Centre Social est une association. Mais des adhérents qui se disent prêt à s'investir d'une manière ou d'une autre s'ils sont plus sollicités pour cela.

Le nombre d'associations d'habitants accompagné a diminué et le Centre Social n'a pas eu de nouvelles sollicitations.

Des postes clés (Réfèrent jeunes adultes et développement social/communication) ont été supprimés.

Une implication des habitants fragile et souvent de courte durée

Des jeunes impliqués dans les actions du Centre Social.

Fréquentation

Presque 64% des familles utilisatrices du Centre Social habitent le quartier de Mermoz. 84% habitent le 8^{ème} arrondissement.

Globalement, 77% des familles adhérentes au Centre Social ont un QF inférieur ou égal à 750€. 41% ont un QF inférieur ou égal à 450€.

64% des personnes qui fréquentent le Centre Social ont moins de 18 ans. Les 11-17 ans représentent 19% des usagers. 74% des adhérents de plus de 18 ans sont des femmes.

16% du public adulte qui fréquente le Centre Social a plus de 61 ans.

Le Centre Social doit veiller à s'adresser à la population de l'ensemble de sa zone de compétence (QPV et hors QPV)

Communication/information/identification/attentes

Le Centre Social Mermoz est bien repéré et identifié par les familles du territoire. Il est identifié pour avoir un écho important auprès des familles.

Des adhérents qui globalement se disent bien informés des activités menées par le Centre Social mais des habitants (non adhérents, hors zone de proximité immédiate) qui souhaiteraient l'être davantage.

Les actions menées par le Centre Social en direction des familles sont pas assez connues des familles interrogées avec une exception pour ce qui concerne les sorties familiales.

La nécessité de mieux communiquer sur le projet familles tant en interne qu'en externe et sur le rôle des référents familles.

Le Centre Social doit rendre plus lisible et plus visible les actions qu'il développe (meilleure communication, bilans affinés, partagés et communiqués...)

Des modalités d'accueil (horaires, aller-vers...) et de nouvelles activités mieux adaptées aux besoins des habitants

Les familles disent avoir confiance dans l'équipe de professionnels du Centre Social. Elles évoquent fréquemment la notion de « soulagement » apporté selon elles par le Centre Social.

Partenariat

Des liens partenariaux inégaux selon les partenaires et selon les secteurs d'activités : à poursuivre et à développer avec certains, à pacifier avec d'autres...

Le Centre Social est reconnu par les partenaires par :

- Son expertise du territoire
- Sa prise en compte des besoins des parents et de l'accompagnement des familles
- Son accompagnement des personnes les plus fragiles
- Ses interventions en grande proximité avec les habitants du territoire
- Sa capacité à fédérer les habitants

Le Centre Social est attendu en particulier par les partenaires dans :

- Le domaine de l'accompagnement à la fonction parentale
- L'accompagnement des projets et initiatives habitants
- L'accompagnement des jeunes (prévention décrochage scolaire, vulnérabilité des jeunes, prévention des conduites à risques...)

Des liens partenariaux inégaux selon les partenaires

7.2 Définition des enjeux communs aux Centres Sociaux du 8^{ème} arrondissement de Lyon.

Les centres sociaux du 8^{ème} ont volontairement souhaité que la démarche d'élaboration de leur projet social se fasse de manière partagée afin de consolider encore davantage leur partenariat.

Il s'est agi d'articuler une démarche interne à chaque structure à une démarche plus globale afin d'élargir la vision et la prise en compte des besoins des habitants à la fois à partir d'une zone d'intervention définie mais également au regard d'un territoire plus large dont l'échelle est l'arrondissement. A partir de ce travail, réalisé par les directions et par les administrateurs, des enjeux qui nous étaient communs ont été définis³. Ces enjeux communs ont ensuite été déclinés par chaque structure.

³ Les enjeux communs aux Centres Sociaux du 8^{ème} arrondissement de Lyon – Annexe 3 p.104

7.3 Définition des enjeux du Centre Social Mermoz

La définition des enjeux pour le Centre Social Mermoz a demandé différents temps de travail. A partir du diagnostic partagé (données froides, données sensibles) il s'est agi collectivement de comprendre/ de faire émerger/de se mettre d'accord, à partir des différents constats, sur ce qui pouvait alors être « en jeu » pour le Centre Social.

Différents outils créés ont facilité la prise de parole et la participation de chacun.

Ce travail a été réalisé lors d'une journée spécifique qui a réuni administrateurs, salariés et bénévoles du Centre Social ainsi que lors d'un temps de travail mis en place avec nos partenaires⁴.

Nous avons pu nous appuyer sur la participation de 42 personnes :

- 11 administrateurs
- 14 partenaires différents
- 17 salariés

Ce travail collectif a permis de mieux cerner les enjeux devant lesquels le Centre Social Mermoz se trouve, de cerner ses raisons d'agir et de définir par la même ses différents objectifs de travail qui vont concourir à son action.

A l'issus de ce travail, une formulation d'axes de travail prioritaires a été proposée au conseil d'administration du Centre Social Mermoz. Cette proposition discutée en conseil d'administration a permis de valider les axes prioritaires pour les 4 années à venir dont une orientation prioritaire pour le projet familles.

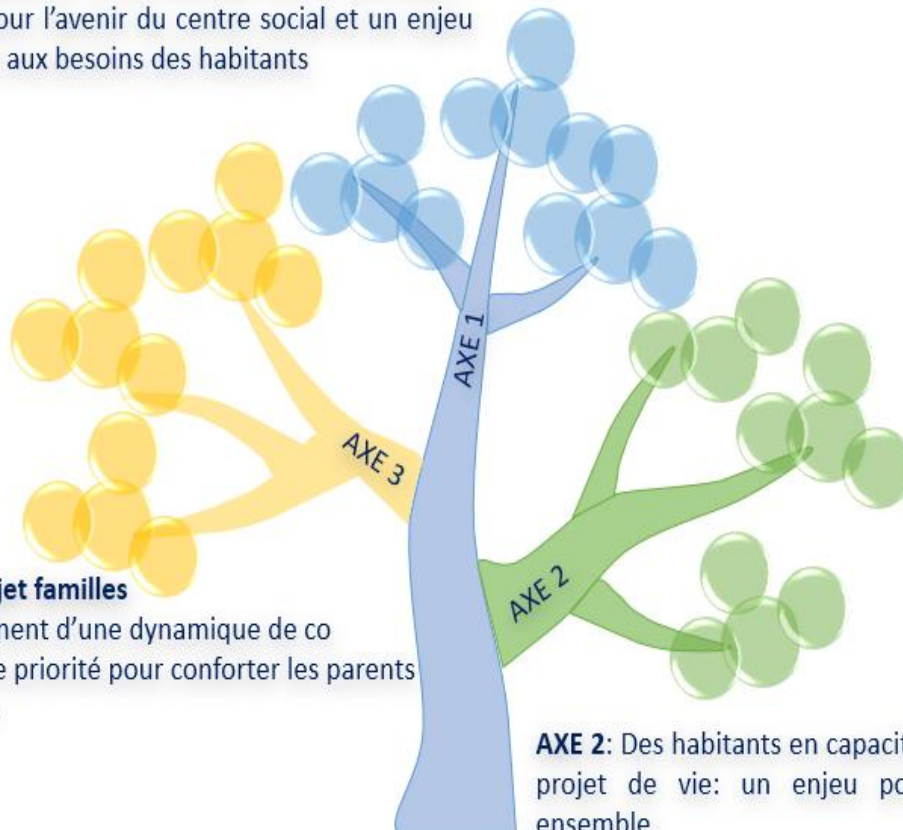
Après sa validation, l'équipe s'est mise au travail afin de décliner ces axes sous la forme d'un arbre à objectifs. Plus de six réunions d'équipe ont été nécessaires afin de construire cet arbre, structure du projet social des quatre prochaines années.

Le choix a été fait volontairement de ne pas construire ce projet de manière sectorisée (secteur par secteur) mais bien de faire réfléchir l'équipe de manière transversale sur l'ensemble des items concertés.

⁴ Classement des enjeux du Centre Social Mermoz au regard de nos partenaires – Annexe 4 p.105



AXE 1: La cohérence d'intervention sur le territoire : une priorité pour l'avenir du centre social et un enjeu pour répondre aux besoins des habitants



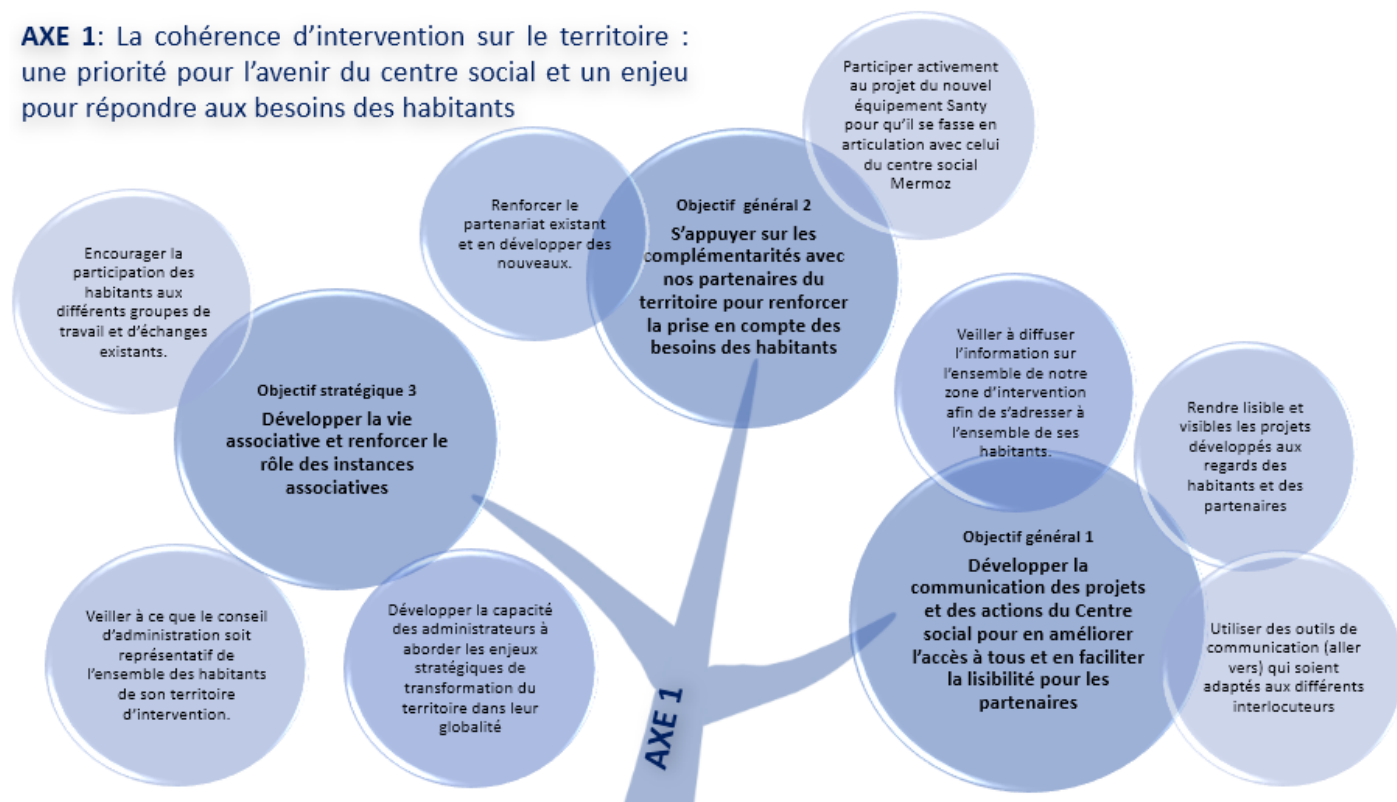
AXE 3 - Le projet familles

Le développement d'une dynamique de co-éducation: une priorité pour conforter les parents dans leur rôle.

AXE 2: Des habitants en capacité d'être acteurs de leur projet de vie: un enjeu pour renforcer le vivre ensemble.

8.1 Axe 1 : La cohérence d'intervention sur le territoire : une priorité pour l'avenir du Centre Social et un enjeu pour répondre aux besoins des habitants.

AXE 1: La cohérence d'intervention sur le territoire : une priorité pour l'avenir du centre social et un enjeu pour répondre aux besoins des habitants



AXE 1.1 La cohérence d'intervention sur le territoire : une priorité pour l'avenir du Centre Social et un enjeu pour répondre aux besoins des habitants			
CONSTATS	<ul style="list-style-type: none"> Des adhérents qui globalement se disent bien informés des activités menées par le Centre Social mais des habitants (non adhérents, hors zone de proximité immédiate) qui souhaiteraient l'être davantage. Le Centre Social doit veiller à s'adresser à la population de l'ensemble de sa zone de compétence (QPV et hors QPV) Le Centre Social doit rendre plus lisible et plus visible les actions qu'il développe (meilleure communication, bilans affinés, partagés et communiqués...) Une zone de compétence dont 74% des habitants habitent un territoire hors QPV 		
ENJEUX	<p>Un Centre Social qui rayonne sur l'ensemble de sa zone de compétence dans un contexte d'une zone d'intervention partagée (deux CSX et une MJC)</p> <p>Un Centre Social connu, reconnu par les habitants et les partenaires (lisibilité, visibilité, communication, aller vers...)</p>		
OBJECTIF GENERAL 1	Développer la communication des projets et des actions du Centre Social pour en améliorer l'accès à tous et en faciliter la lisibilité pour les partenaires		
OBJECTIFS OPERATIONELS	<i>Veiller à diffuser l'information sur l'ensemble de notre zone d'intervention afin de s'adresser à l'ensemble de ses habitants</i>	<i>Rendre lisible et visible les projets développés aux regards des partenaires et des habitants</i>	<i>Utiliser des outils de communication (aller vers) qui soient adaptés aux différents interlocuteurs</i>
ACTIONS EXISTANTES, A DEVELOPPER, A CREER	<ul style="list-style-type: none"> Affichage dans des lieux stratégiques (Mairie, médiathèque, CCAS, maison de la Justice...) et autres écoles de notre zone Missionner spécifiquement une personne Repérer les lieux stratégiques hors QPV Proposer des activités d'accroche permettant d'accueillir un public mixte (étudiants, activités adultes) 	<ul style="list-style-type: none"> Newsletter, programme des familles (papier et mail) Réalisation d'une charte graphique Plaquette CS Site internet Facebook jeunesse et CS Utilisation systématique de la presse (Progrès, Lyon citoyen...) Forum des associations, Portes ouvertes Invitation systématique des élus et partenaires à nos actions 	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser les échanges verbaux en interne Démarche d'aller vers (sorties d'écoles ou animations de proximité, marché...) Habitant relais, ambassadeur des informations Cs Newsletter nouveau format, programme des familles (papier et mail) Plaquette CS Site internet à réactualiser Facebook jeunesse et CS
RESULTATS ATTENDUS Impact social	<p>Davantage d'utilisateurs hors QPV</p> <p>Plus de mixité sociale</p> <p>Création d'un outil centralisant l'ensemble des lieux de diffusion de notre communication</p> <p>Plus de mixité</p> <p>Rayonnement plus large du CS au-delà de sa zone de proximité</p> <p>Publics différents qui se rencontrent</p> <p>Implication de nouveaux habitants dans la vie du Centre Social</p>	<p>Plus de participation (habitants, partenaires, élus)</p> <p>Meilleure connaissance et reconnaissance de nos actions</p>	<p>Meilleure accessibilité à nos informations</p> <p>Meilleure connaissance de nos actions</p> <p>Orientation de familles via nos partenaires</p> <p>Des familles nouvelles</p>
INDICATEURS DE RESULTATS	<p>Nb d'adhérents hors QPV</p> <p>Nb de nouveaux adhérents, usagers</p> <p>Mise en place de nouvelles actions</p> <p>Equilibre QPV et hors QPV</p> <p>Nb d'habitants qui s'impliquent dans la vie du Centre Social.</p>	<p>Satisfaction (habitants, partenaires, élus)</p> <p>Nb de partenaires et élus présent</p> <p>Nb d'articles de presse</p>	<p>Des habitants qui se sentent bien informés</p> <p>Différents modes de communications utilisés</p> <p>Retours (+ / -) des partenaires et des élus</p>

AXE 1.2

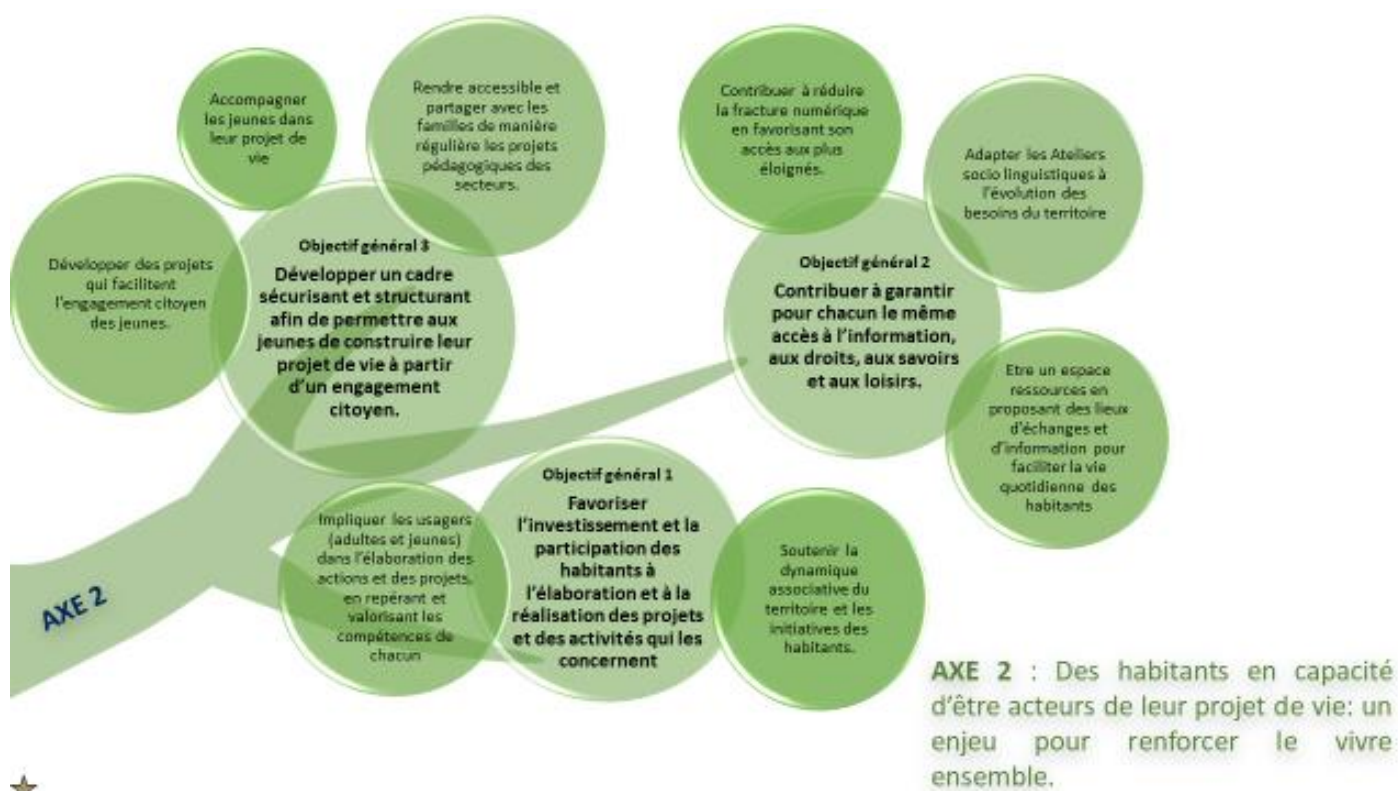
La cohérence d'intervention sur le territoire : une priorité pour l'avenir du Centre Social et un enjeu pour répondre aux besoins des habitants

CONSTATS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Presque 26% de la population (2899 personnes) de la zone de compétence du Centre Social Mermoz habite en zone QPV (Quartier Prioritaire Politique de la Ville). ▪ La diversité culturelle est très marquée sur les iris Latarget Mermoz, Trinité Mermoz, Pinel Santy. ▪ Globalement, le taux de pauvreté sur l'arrondissement du 8ème est supérieur de + de 6 points par rapport à la moyenne nationale. Mais les quartiers Latarget Mermoz et Trinité Mermoz ont une très forte proportion de population sous le seuil de pauvreté ou de personnes bénéficiaires du RSA socle. ▪ Des liens partenariaux inégaux ▪ Un projet de renouvellement urbain qui vise une diversification et une densification du nombre de logements existants avec en prévision la relocalisation des activités du Centre Social Mermoz avec celles de la MJC Laënnec Mermoz dans un même équipement à une échelle de 10 ans. ▪ Un projet de construction d'un nouvel équipement de 1500 m2 pour la relocalisation des activités du Centre Social Langlet Santy qui sera situé à 350 m du Centre Social Mermoz à l'échelle de 2 ans. ▪ Une zone d'intervention de plus en plus juxtaposée avec les autres structures socioculturelles du 8ème.... ▪ Une zone d'intervention propre au CS Mermoz qui se réduit. 	
ENJEUX	<p>Un CS ouvert et acteur du partenariat local pour une meilleure prise en compte des besoins des habitants (dans un contexte de RU).</p> <p>Un partenariat de co-construction pour faciliter la cohérence et la complémentarité des interventions</p> <p>Favoriser un partenariat de co construction pour mieux répondre aux besoins des habitants</p> <p>La prise en compte des besoins des habitants d'un territoire en redéfinition de façon cohérente et complémentaire</p>	
OBJECTIF GENERAL 2	S'appuyer sur les complémentarités avec nos partenaires du territoire pour renforcer la prise en compte des besoins des habitants.	
OBJECTIFS OPERATIONNELS	Renforcer le partenariat existant et en développer de nouveaux	Participer activement au projet du nouvel équipement Santy pour qu'il se fasse en articulation avec celui du Centre Social Mermoz
ACTIONS EXISTANTES, A DEVELOPPER, A CREER	<ul style="list-style-type: none"> • Acordanse, LAEP, WE familles, Sorties familiales été, Chapitre 8, Prenez racines, coordination 16/25 ans • Faciliter les rencontres des différents secteurs adultes enfance jeunesse • Participation aux différentes instances existantes (parentalité, 16/25 ans, petite enfance...) pour mieux connaître les partenariats possibles • Cie culturelle en résidence (rénovation urbaine du quartier) 	<ul style="list-style-type: none"> • Participer aux différents groupes de travail qui se mettent en place pour la construction du projet du futur équipement • Proposer des rencontres communes aux bureaux des associations • Faciliter les rencontres entre les équipes
RESULTATS ATTENDUS Impact social	Meilleure synergie/complémentarité/articulation Meilleure visibilité	Un équipement articulé à celui du CS Mermoz qui prenne en compte l'ensemble des besoins d'une zone d'intervention, en partie partagée. Une prise en compte partagée des besoins d'un territoire élargi
INDICATEURS DE RESULTATS	Nb d'orientations Nb de rencontres Nb d'actions partenariales Nature les liens développés	Nb participants (professionnels et administrateurs) aux rencontre communes aux structures.

AXE 1.3 La cohérence d'intervention sur le territoire : une priorité pour l'avenir du Centre Social et un enjeu pour répondre aux besoins des habitants

CONSTATS	<ul style="list-style-type: none"> 50% des adhérents et habitants interrogés ne savent pas que le Centre Social est une association. Mais des adhérents qui se disent prêt à s'investir d'une manière ou d'une autre s'ils sont plus sollicités pour cela. Un projet de renouvellement urbain qui vise une diversification et une densification du nombre de logements existants avec en prévision la relocalisation des activités du Centre Social Mermoz avec celles de la MJC Laënnec Mermoz dans un même équipement à une échelle de 10 ans. Un projet de construction d'un nouvel équipement de 1500 m2 pour la relocalisation des activités du Centre Social Langlet Santy qui sera situé à 350 m du Centre Social Mermoz à l'échelle de 2 ans. Une implication des habitants fragile et souvent de courte durée 		
ENJEUX	<p>Une vie associative en capacité d'aborder les enjeux stratégiques de transformation du territoire dans leur globalité.</p> <p>Favoriser l'implication des habitants et les rendre acteurs sur leur quartier</p>		
OBJECTIF GENERAL 3	Développer la vie associative et renforcer le rôle des instances associatives		
OBJECTIFS OPERATIONNELS	<i>Encourager la participation des habitants aux différents groupes de travail et d'échanges</i>	<i>Veiller à ce que le conseil d'administration soit représentatif de l'ensemble des habitants de son territoire d'intervention.</i>	<i>Développer la capacité des administrateurs à aborder les enjeux stratégiques de transformation du territoire dans leur globalité.</i>
ACTIONS EXISTANTES, A DEVELOPPER, A CREER	<ul style="list-style-type: none"> Commissions : Familles, AG, Temps forts... Participation aux événements festifs et temps d'échanges (propositions, bilans) Commission jeunesse, enfance (loisirs) Formation collective des professionnels pour acquérir des savoirs faire complémentaires 	<ul style="list-style-type: none"> Une sensibilisation des adhérents de chaque secteur à intégrer une instance de l'association Stands/ateliers sur l'association présents sur les temps forts Partenariat avec des associations du quartier, actions notamment sportives Communication adaptée sur le fonctionnement d'une association et comment les adhérents peuvent s'impliquer 	<ul style="list-style-type: none"> Sensibilisation et participation aux réunions organisées par la fédération des centres sociaux du Rhône. Formation collective des administrateurs Echanges / rencontres avec d'autres administrateurs Mettre en place une « charte de fonctionnement » pour que chaque membre du CA puisse y trouver sa place. Administrateur référent d'un secteur, participant aux actions
RESULTATS ATTENDUS Impact social	Rendre acteur les habitants Pouvoir d'agir, devenir citoyen Des actions adaptées	Adhérents et administrateurs mieux informés sur leurs rôles Respect de la place et de la parole de chacun	Des administrateurs outillés et en capacité de se positionner Des administrateurs qui s'impliquent Des choix argumentés et éclairés
INDICATEURS DE RESULTATS	Nb de participants aux commissions Nb de participants dans l'organisation des fêtes Nb d'actions réalisées et à l'initiative des habitants	Nb de nouvelles personnes qui s'impliquent Des administrateurs issus d'iris du quartier différents.	Prise de parole Compréhension des enjeux Nature des échanges Participation aux rencontres fédérales

8.2 Axe 2 : Des habitants en capacité d'être acteurs de leur projet de vie : un enjeu pour renforcer le vivre ensemble.



AXE 2.1 Des habitants en capacité d'être acteurs de leur projet de vie : un enjeu pour renforcer le vivre ensemble

CONSTATS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une implication des habitants fragile et souvent de courte durée ▪ Le nombre d'associations d'habitants accompagné a diminué et le Centre Social n'a pas eu de nouvelles sollicitations. ▪ Des postes clés (Réfèrent jeunes adultes et développement social/communication) ont été supprimés. ▪ La diversité culturelle est très marquée sur les iris Latarget Mermoz, Trinité Mermoz, Pinel Santy. ▪ Presque 26% de la population (2899 personnes) de la zone de compétence du Centre Social Mermoz habite en zone QPV (Quartier Prioritaire Politique de la Ville). ▪ Un sentiment d'isolement en baisse sur le territoire de Mermoz et globalement inférieur à la moyenne des autres QPV enquêtés. ▪ 50% des adhérents et habitants interrogés ne savent pas que le Centre Social est une association. Mais des adhérents qui se disent prêt à s'investir d'une manière ou d'une autre s'ils sont plus sollicités pour cela. ▪ Le Centre Social est attendu en particulier par les partenaires dans l'accompagnement des projets et initiatives habitants 	
ENJEUX	<p>Le développement de la participation et de l'investissement des habitants. Une organisation interne adaptée à l'évolution du territoire La mixité pour favoriser le vivre ensemble (sociale, culturelle, intergénérationnelle, de genres) Faire vivre la mixité sociale et économique dans nos équipements</p>	
OBJECTIF GENERAL 1	Favoriser l'investissement et la participation des habitants à l'élaboration et à la réalisation des projets et activités qui les concernent	
OBJECTIFS OPERATIONELS	<i>Impliquer les usagers (adultes et jeunes) dans l'élaboration des actions et des projets, en repérant et valorisant les compétences de chacun</i>	<i>Soutenir la dynamique associative du territoire et les initiatives des habitants</i>
ACTIONS EXISTANTES, A DEVELOPPER, A CREER	<ul style="list-style-type: none"> • Commission famille • Elaboration d'un registre du bénévolat par secteur • Conseil jeunesse • Implication des habitants dans les groupes de travail sur les temps forts (Acordanse, AG, événements festifs) • Commissions thématiques ponctuelles 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'actions collectives co portées • Lien avec le conseil citoyen • Accompagnement des associations à réaliser leurs projets (revoir cadre de l'accompagnement posé) • Susciter, faire émerger et partager en équipe les idées avis des habitants (liste à idées, point idées...) afin d'y répondre
RESULTATS ATTENDUS Impact social	<p>Des habitants qui participent et sur lesquels on peut s'appuyer Habitants ambassadeurs auprès d'autres habitants La vie associative qui se renouvelle Une participation des habitants sous différentes formes Sentiment d'utilité (enquête de satisfaction)</p>	<p>Présence de nouveaux habitants, de nouvelles associations Création de nouvelles associations d'habitants Plus de convivialité Des habitants force de proposition Plus d'actions co construites avec les habitants</p>
INDICATEURS DE RESULTATS	<p>Plus d'habitants impliqués Plus d'habitants participants aux actions Nb de nouveaux habitants qui fréquentent le Centre Social Nb d'habitants intégrant la vie associative</p>	<p>Nb d'actions co portées Nb de nouvelles associations Nb de proposition à l'initiative d'habitants Nb de participants</p>

AXE 2.2 Des habitants en capacité d'être acteurs de leur projet de vie : un enjeu pour renforcer le vivre ensemble

CONSTATS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Presque 26% de la population (2899 personnes) de la zone de compétence du Centre Social Mermoz habite en zone QPV (Quartier Prioritaire Politique de la Ville). ▪ La proportion des allocataires ayant un QF inférieur ou égal à 750€ est importante sur les iris Latarget Mermoz, Trinité Mermoz, Genton Ranvier. Globalement, le taux de pauvreté sur l'arrondissement du 8ème est supérieur de + de 6 points par rapport à la moyenne nationale. Mais les quartiers Latarget Mermoz et Trinité Mermoz ont une très forte proportion de population sous le seuil de pauvreté ou de personnes bénéficiaires du RSA socle. ▪ Des habitants qui s'estiment être en bonne santé mais des habitants qui sont plus touchés par les affections longues durée (16.7% contre 13.7% sur Lyon). ▪ 16% du public adulte qui fréquente le Centre Social a plus de 61 ans. Sur l'iris Genton Ranvier et Trinité Mermoz, la part des plus de 65 ans est supérieure aux autres secteurs. ▪ La part des actifs occupés qui sont ouvriers ou employés est beaucoup plus importante sur les iris Latarget Mermoz et Trinité Mermoz. Inversement, l'iris Mairie est composé en majorité d'actifs occupés cadres ou professions supérieures. ▪ Des modalités d'accueil (horaires, aller-vers...) et de nouvelles activités mieux adaptées aux besoins des habitants ▪ 77% des familles adhérentes au Centre Social ont un QF inférieur ou égal à 750€. 41% ont un QF inférieur ou égal à 450€. ▪ Des postes clés (Référént jeunes adultes et développement social/communication) ont été supprimés. 		
ENJEUX	<p>La réduction des impacts liés aux difficultés économiques et sociales d'une part importante de la population : accès aux droits renforcé pour les publics les plus fragiles (santé, numérique, asl, démarches administratives...).</p> <p>Une organisation interne adaptée à l'évolution du territoire</p>		
OBJECTIF GENERAL 2	Contribuer à garantir pour chacun le même accès à l'information, aux droits, aux savoirs et aux loisirs		
OBJECTIFS OPERATIONELS	<i>Contribuer à réduire la fracture numérique en favorisant son accès aux plus éloignés</i>	<i>Adapter les ateliers socio linguistiques à l'évolution des besoins du territoire</i>	<i>Etre un espace ressources en proposant des lieux d'échanges et d'information pour faciliter la vie quotidienne des habitants</i>
ACTIONS EXISTANTES, A DEVELOPPER, A CREER	<ul style="list-style-type: none"> • Permanence numérique accompagnée par un professionnel • Stage informatique • S'appuyer sur les différents partenaires et lieux ressources et en être les relais auprès des habitants 	<ul style="list-style-type: none"> • l Etat des lieux de l'action en interne et sur le territoire • Proposition d'évolution de l'action Actions socialisantes • Garde d'enfants facilitée • Participation à la réflexion sur le 8^{ème} arrondissement 	<ul style="list-style-type: none"> • Permanence vie quotidienne • Médiation santé • Médiation sociale • VFS • Ateliers santé ville • Des temps de débat citoyens sur des thématiques qui préoccupent les habitants. • Relais d'information par rapport à la rénovation urbaine du quartier
RESULTATS ATTENDUS Impact social	<p>Autonomie des familles</p> <p>Accès à l'information et aux droits facilité</p>	<p>Actions qui répondent aux demandes</p> <p>Autonomie</p> <p>Meilleure connaissance de leurs droits</p> <p>Convivialité, solidarité</p>	<p>Des habitants renseignés</p> <p>Des habitants autonomes</p> <p>Des habitants en capacité de donner leur avis et de l'exprimer</p>
INDICATEURS DE RESULTATS	<p>Nb de personnes qui fréquentent l'espace</p> <p>Nb d'accueils</p> <p>Nb d'accompagnements</p>	<p>Nb de de passage d'examen (DILF, DELF...)</p> <p>Nb de personnes FLE en augmentation</p> <p>Progression</p>	<p>Nb de permanences proposées.</p> <p>Fréquentation des espaces proposés</p>

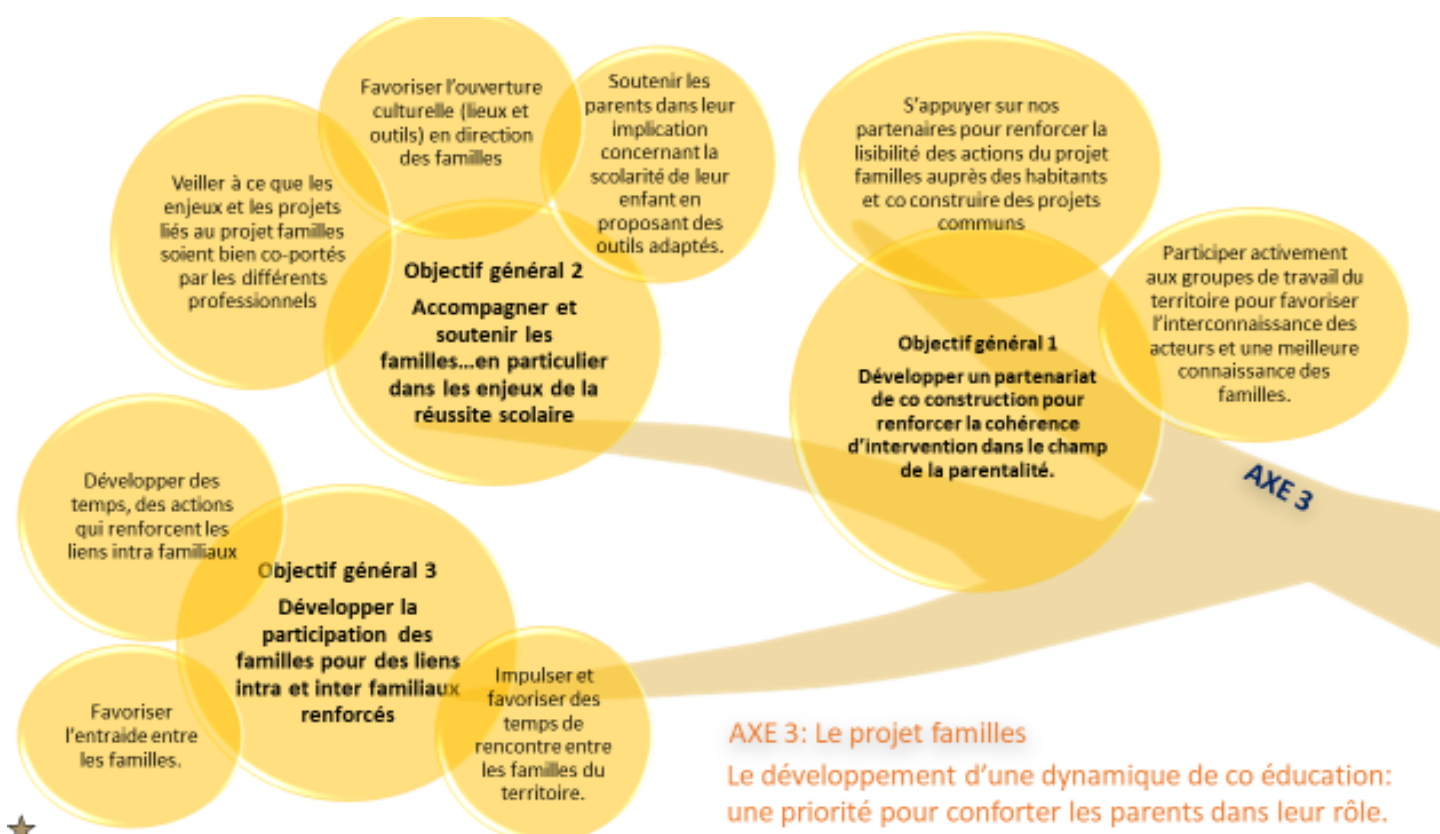
AXE 2.3 Des habitants en capacité d'être acteurs de leur projet de vie : un enjeu pour renforcer le vivre ensemble

CONSTATS	<ul style="list-style-type: none"> La part des moins de 17 ans est importante sur les iris Trinité Mermoz et Pinel Santy. A noter, la part des 18-24 ans est très surreprésentée sur l'iris Genton Ranvier Sur l'iris Latarget Mermoz, la proportion des +15 ans non scolarisé et sans diplôme est supérieure de plus de 6 points par rapport à Lyon 8 (10.9% contre 3.8%). A noter, en 2011, le taux de retard d'au moins 1 an à l'entrée en 6^{ème} était de 27% sur Mermoz contre 12.3% sur le plan national. 64% des personnes qui fréquentent le Centre Social ont moins de 18 ans. Les 11-17 ans représentent 19% des usagers. 74% des adhérents de plus de 18 ns sont des femmes. Des jeunes impliqués dans les actions du Centre Social. Le Centre Social est attendu en particulier par les partenaires dans l'accompagnement des jeunes (prévention décrochage scolaire, vulnérabilité des jeunes, prévention des conduites à risques...) Des habitants de Mermoz préoccupés par les questions de sécurité et par l'accompagnement des jeunes 		
ENJEUX	Un Centre Social en capacité d'accompagner les jeunes et de faciliter leur engagement citoyen.		
OBJECTIF GENERAL 3	Développer un cadre sécurisant et structurant afin de permettre aux jeunes de construire leur projet de vie à partir d'un engagement citoyen		
OBJECTIFS OPERATIONNELS	<i>Développer des projets qui facilitent l'engagement citoyen des jeunes</i>	<i>Accompagner les jeunes dans leur projet de vie et vers une meilleure lecture des dérives addictives et des risques encourus</i>	<i>Rendre accessible et partager avec les familles de manière régulière les projets enfance jeunesse</i>
ACTIONS EXISTANTES, A DEVELOPPER, A CREER	<ul style="list-style-type: none"> Espace d'expression, débats sur des sujets de société Journées thématiques, temps de connaissances Accompagnements de projets Programmation hors loisirs (BAFA, PSC1...) Participer à des actions proposées par la région (sportives, culturelles, professionnelles...) Accueillir des associations, prêts de locaux Formule de chantier Des actions spécifiques 17+ 	<ul style="list-style-type: none"> Intervention thématique sur l'orientation Création d'un classeur balisant les lieux ressources (CRIJ, Mission locales...) Organisation de visites sur ces lieux ressources ... Mise à plat de nos actions en direction de 16-25 ans 1 conférence débat organisée au collège/an 2 interventions sur les pratiques à risques des jeunes au Centre Social/an 	<ul style="list-style-type: none"> Communication régulière avec les parents autour des projets enfance jeunesse Mise à disposition des parents d'une synthèse du projet éducatif et du projet pédagogique Organisation de temps d'échanges autour de la démarche pédagogique des actions enfance jeunesse Activer une commission parents/jeunesse afin de co-construire des temps forts Mobilisation des jeunes dans la valorisation de leurs projets
RESULTATS ATTENDUS Impact social	Implication des jeunes Présence de jeunes ambassadeurs Augmentation du nb de bénévoles Actions sur l'environnement Valorisation des compétences	Plus de suivis individualisés Une orientation scolaire réfléchie et éclairée Des jeunes plus autonomes et plus en confiance Prise de conscience de la part des jeunes risques liés aux pratiques à risques Participation des jeunes aux temps de conférence	Meilleure connaissance du volet pédagogique des actions Plus forte implication des familles autour des projets Parents rassurés et en confiance Valorisation des projets jeunes Plus grande reconnaissance du secteur enfance jeunesse comme un espace socioéducatif
INDICATEURS DE RESULTATS	Nb de jeunes accompagnés Nb d'actions proposées Nb de projets émanant des jeunes Nb d'actions nouvelles Nb de projets communs	Nb de jeunes accompagnés Capacité des jeunes à s'investir Qualité des échanges lors des actions de prévention Nb de jeunes présents lors des temps proposés	Qualité du relationnel parents / professionnels Nb de parents impliqués Nb d'actions co-construites avec les parents Reconnaissance des secteurs comme espace socioéducatif



9- Le projet familles

9.1 : Le développement d'une dynamique de coéducation : une priorité pour conforter les parents dans leur rôle



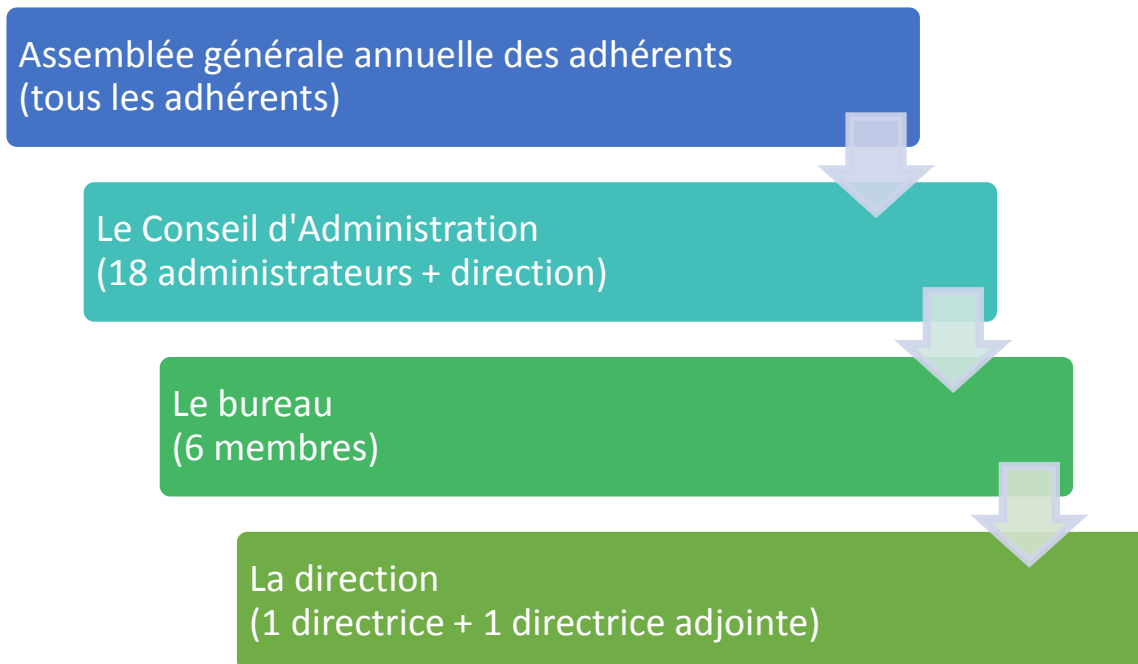
AXE 3.1 Le développement d'une dynamique de coéducation : une priorité pour conforter les parents dans leur rôle		
CONSTATS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une zone d'intervention de plus en plus juxtaposée avec les autres structures socioculturelles du 8ème....Une zone d'intervention propre au CS Mermoz qui se réduit. ▪ Un projet de renouvellement urbain qui vise une diversification et une densification du nombre de logements existants avec en prévision la relocalisation des activités du Centre Social Mermoz avec celles de la MJC Laënnec Mermoz dans un même équipement à une échelle de 10 ans. ▪ Un projet de construction d'un nouvel équipement de 1500 m2 pour la relocalisation des activités du Centre Social Langlet Santy qui sera situé à 350 m du Centre Social Mermoz à l'échelle de 2 ans. ▪ Des liens partenariaux inégaux selon les partenaires ▪ La nécessité de mieux communiquer sur le projet familles tant en interne qu'en externe et sur le rôle des référents familles. 	
ENJEUX	<p>Un partenariat de co-construction pour renforcer la cohérence d'intervention dans le champ de la parentalité.</p> <p>Un projet familles connu et lisible par tous. (Communication)</p> <p>Un projet famille lisible à travers des actions spécifiques</p>	
OBJECTIF GENERAL 1	Développer un partenariat de co-construction pour renforcer la cohérence d'intervention dans le champ de la parentalité.	
OBJECTIFS OPERATIONNELS	<i>Participer activement aux groupes de travail du territoire pour favoriser l'interconnaissance des acteurs et une meilleure connaissance des familles</i>	<i>S'appuyer sur nos partenaires pour renforcer la lisibilité des actions du projet familles auprès des habitants et co construire des projets en commun.</i>
ACTIONS EXISTANTES, A DEVELOPPER, A CREER	<ul style="list-style-type: none"> • Etablir un listing, annuaire des partenaires • Renforcer les liens avec la PMI et la prévention • Créer une passerelle avec la maternelle Pasteur pour l'EAJE. • S'inscrire dans des groupes de travail partenariaux (Réunions petite enfance VDL/CAF, LAEP, Groupe parentalité, CA du collège Grignard, GPDS, Veille éducative...) • Informer (donner à voir) les partenaires des actions parentalités proposées par le Centre Social 	<ul style="list-style-type: none"> • Projets PRE • Ptitis dej parentalité • CLAS • Autour de thématiques : langage, allaitement, les dangers du numériques, l'orientation... • Ateliers Santé Ville • Créer des actions avec Forum Réfugiés et Aralis
RESULTATS ATTENDUS Impact social	<p>Meilleure prise en charge des familles, prise en charge globale</p> <p>Avoir des relais possibles pour les différents besoins des familles.</p> <p>Rapports facilités avec les différents partenaires</p>	<p>Meilleure efficience des actions en direction des parents</p> <p>Toucher un public plus large : Nb de nouveaux adhérents en fonction de leur zone d'habitation</p> <p>Dynamique positive entres les partenaires</p>
INDICATEURS DE RESULTATS	<p>Nb de partenaires différents</p> <p>Nb de familles orientées</p> <p>Qualité du partenariat</p> <p>Nb d'instances sur lesquelles nous sommes représentés</p> <p>Fréquence des rencontres</p> <p>Qualité du suivi individualisé</p>	<p>Nb d'actions co portées</p> <p>Nb de participants sur les actions</p> <p>Nb de nouvelles familles</p> <p>Nb de partenaires avec lesquels nous avons co construit</p>

AXE 3.2 Le développement d'une dynamique de coéducation : une priorité pour conforter les parents dans leur rôle			
CONSTATS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le Centre Social est attendu en particulier par les partenaires dans le domaine de l'accompagnement à la fonction parentale et l'accompagnement des jeunes (prévention décrochage scolaire, vulnérabilité des jeunes, prévention des conduites à risques...) ▪ Le Centre Social Mermoz est bien repéré et identifié par les familles du territoire. Il est identifié pour avoir un écho important auprès des familles. ▪ Les familles disent avoir confiance dans l'équipe de professionnels du Centre Social. Elles évoquent fréquemment la notion de « soulagement » apporté selon elles par le Centre Social. ▪ On repère une surreprésentation des familles monoparentales sur les iris Trinité Mermoz et Pinel Santy (Pour Trinité Mermoz, + 4 points par rapport à Lyon 8 et plus 7 points par rapport à Lyon). ▪ On repère une surreprésentation des familles nombreuses (3 enfants et plus) sur les iris Trinité Mermoz et Pinel Santy (Pour Trinité Mermoz, 32% des familles contre 18% à Lyon). A noter, 48% des familles sur l'iris mairie ont un seul enfant. ▪ Sur l'iris Latarget Mermoz, la proportion des +15 ans non scolarisé et sans diplôme est supérieure de plus de 6 points par rapport à Lyon 8 (10.9% contre 3.8%). A noter, en 2011, le taux de retard d'au moins 1 an à l'entrée en 6ème était de 27% sur Mermoz contre 12.3% sur le plan national. ▪ 77% des familles adhérentes au Centre Social ont un QF inférieur ou égal à 750€. 41% ont un QF inférieur ou égal à 450€. 		
ENJEUX	La réduction des inégalités en matière de réussite scolaire et la prévention du décrochage scolaire.		
OBJECTIF GENERAL 2	Accompagner et soutenir les familles ... en particulier dans les enjeux de la réussite scolaire		
OBJECTIFS OPERATIONELS	<i>Favoriser l'ouverture culturelle (lieux et outils) en direction des familles</i>	<i>Soutenir l'implication des parents dans la scolarité de leur enfant en proposant des outils adaptés</i>	<i>Veiller à ce que les enjeux et les projets liés au projet familles soient bien co portés par les différents professionnels</i>
ACTIONS EXISTANTES, A DEVELOPPER, A CREER	<ul style="list-style-type: none"> • Sorties à la médiathèque • Spectacle partagé avec les parents • Actions autour du langage • Intervenant livres • Espace jeux. Sorties parents/enfants 	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisations aux outils numériques en lien avec le suivi scolaire • Rencontres/informations thématiques / ressources liées à la scolarité des enfants • Rencontres individuelles 	<ul style="list-style-type: none"> • Un programme des familles co construits • Accompagnement des professionnels (sens et culture commune sur la question de l'accompagnement des parents et des familles) : formation collective • Une journée champêtre en famille en lien avec les alsh • Une évaluation du projet familles partagée
RESULTATS ATTENDUS Impact social	Les parents ont connaissance d'outils favorisant le développement de leur enfant et ils les utilisent. Ouverture culturelle au service des apprentissages	Meilleure connaissance du système scolaire par les familles Valorisation des parents dans leur rôle/place Meilleure maîtrise par les parents du fonctionnement éducation nationale	Des liens entre les professionnels renforcés Une mobilisation des familles plus forte Un projet famille partagé et mieux connu de toutes les familles <i>Un fonctionnement moins sectorisé</i>
INDICATEURS DE RESULTATS	Intérêt des parents Questionnement des parents Evolution des enfants (meilleur attention...) Respect de l'objet livre	Nb d'actions réalisées Nb de parents concernés	Nb de familles par secteur Mobilisation des professionnels de chaque secteur Qualité des relations d'équipe

AXE 3.3 Le développement d'une dynamique de coéducation : une priorité pour conforter les parents dans leur rôle			
CONSTATS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le Centre Social Mermoz est bien repéré et identifié par les familles du territoire. Il est identifié pour avoir un écho important auprès des familles. ▪ Les actions menées par le Centre Social en direction des familles sont pas assez connues des familles interrogées avec une exception pour ce qui concerne les sorties familiales. ▪ La nécessité de mieux communiquer sur le projet familles tant en interne qu'en externe et sur le rôle des référents familles. ▪ Les familles disent avoir confiance dans l'équipe de professionnels du Centre Social. Elles évoquent fréquemment la notion de « soulagement » apporté selon elles par le Centre Social 		
ENJEUX	<p>Le développement de la participation et de l'investissement des familles. Des liens inter et intra familiaux renforcés Un projet familles connu et lisible par tous. (Communication)</p>		
OBJECTIF GENERAL 3	Développer la participation des familles pour des liens intra et inter familiaux renforcés		
OBJECTIFS OPERATIONNELS	<i>Développer des temps, des actions qui renforcent les liens intra familiaux</i>	<i>Impulser et favoriser des temps de rencontres entre les familles du territoire</i>	<i>Favoriser l'entraide entre les familles</i>
ACTIONS EXISTANTES, A DEVELOPPER, A CREER	<ul style="list-style-type: none"> • Matinées parents (EAJE) • Café des parents • Temps festifs • Activités parents/enfants • Permanence réservation animée par une professionnelle EAJE • Débats parents / jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> • Temps forts sur le quartier • Le programme des familles • La commission familles • Des temps collectifs parents (par secteur et entre secteurs) 	<ul style="list-style-type: none"> • Créer un lieu/espace/support d'échanges d'actes de solidarité • Organisation d'un troc (matériel et idées) • Livret de recensement des demandes/besoins • Amplifié et réorganiser diversifier l'espace de dons des livres de l'accueil
RESULTATS ATTENDUS Impact social	Liens de solidarité entre parents Renforcement des liens parents/enfants Les parents s'intéressent à la vie de leur enfant au Centre Social	Des familles qui se connaissent et échangent Plus d'entraide Des liens nouveaux qui se créent Des nouvelles familles qui trouvent leur place	Des liens entre les familles qui favorisent les solidarités Des familles impliquées Des familles qui s'entraident
INDICATEURS DE RESULTATS	Nb de parents et d'enfants présents Qualité des temps proposés	Nb de familles concernées Nb de familles mise en lien	Nb de familles concernées et mise en relations Nb d'actions réalisées



10.1 La gouvernance associative



- **Un conseil d'administration** composé, en 2018, de :
 - 10 membres composant le collège usagers.
 - 5 membres composant le collège associations
 - 2 membres invités avec voix consultatives (un représentant de la mairie du 8^{ème} et un représentant de la CAF du Rhône)
 - La directrice et la directrice adjointe (voix consultatives)
- **Un bureau** composé de 6 administrateurs :
 - 1 présidente
 - 1 vice-président
 - 1 trésorière
 - 1 secrétaire
 - 2 assesseurs

Le fonctionnement de la vie associative

Le conseil d'administration se réunit en moyenne 9 fois par an (2017/2018) avec un taux de participation moyen de 65.5% de ses membres.

Le bureau de l'association se réunit en moyenne toutes les 3 semaines avec une participation assidue de ses membres.

Des commissions de travail fonctionnent en cours d'année selon les thématiques à traiter. En 2018 les commissions suivantes ont fonctionné :

- Commission Ressources Humaines
- Commission suivi budgétaire
- Commission Assemblée Générale
- Commission « temps festifs »
- Commission familles
- Commission communication

44 personnes ont participé à l'Assemblée Générale qui s'est réunie le 4 mai 2018 pour examiner le rapport de gestion de l'année 2017.

Le Conseil d'administration 2018-2019 :

Collège des usagers

Madame AUGIER Josette
Madame BOUBKARI Zoubida
Madame DIOP Ouleymatou
Madame DRIS Hayet
Monsieur EL MAHRAD Ahmed
Monsieur LEVEQUE Louis
Madame MOKRANI Badra
Madame MOUSSAOUI Lamia
Madame ROTH Brigitte
Madame TAGHOUTI Latifa

Collège membres invités (voix consultatives)

Monsieur ODEMARD Christian (CAF du Rhône)
Madame SAKER Hafida (Mairie d'arrondissement Lyon 8)

Membres professionnels (voix consultatives)

Madame MENARD Agnès
Madame COUX Shirley

Collège association

Madame ABDOUS Nadia (Vivre ensemble)
Madame EDEI Ourida (La main tendue)
Madame FERRARI Eliette (Centre Social Laënnec)
Monsieur FRANCINI Éric (Euréqua)
Poste à pourvoir (Idéo)

Les membres du bureau élus 2018-2019 :

Madame MOKRANI Badra (*Présidente*)

Monsieur LEVEQUE Louis (*Vice-président*)

Madame ROTH Brigitte (*Trésorière*)

Madame MOUSSAOUI Lamia (*Assesseur*)

Madame AUGIER Josette (*Secrétaire*)

Monsieur EL MAHRAD Ahmed (*Assesseur*)

Les chantiers en cours pour consolider la vie associative

- La formation administrateurs.
- Un fonctionnement des CA qui permette la participation de tous ses membres.
- Des membres du CA investis dans les commissions de travail.
- Des membres du CA représentatifs de l'ensemble des adhérents du Centre Social.

10.2 Les ressources humaines

La direction :

Une directrice salariée par la Caisse d'Allocations Familiales du Rhône : Agnès Ménard (depuis avril 2018)

Une directrice adjointe salariée par la Caisse d'Allocations Familiales du Rhône : Shirley Couix (depuis janvier 2016)

L'équipe de professionnels :

Données 2018	ETP	Nombre de personnes en moyenne par mois
Personnel associatif	15.37 Dont 0.85 CEE	27 Dont 9 CEE
Personnel CAF	4 ETP	4 personnes
Total	19.37 ETP	31 personnes

Nombre de salariés en 2018

Nombre de CDI : 16

Nombre de CDD : 2 (CAE CUI) + 1 CDD

Nbre de CEE : 36

Nombre de salariés mis à disposition (CAF du Rhône) : 4

Ancienneté des salariés en CDI en 2018

Ancienneté	Effectif	% par rapport effectif total
Moins de 1 an	1	4.6
1 à 2 ans	3	13.6
3 à 5 ans	4	18.2
6 à 10 ans	5	22.7
11 à 15 ans	5	22.7
+ 16 ans	4	18.2
Total	22	100

L'ancienneté moyenne des salariés de l'équipe est de 9.4 ans.

36% des salariés ont 6 ans ou moins d'ancienneté au Centre Social Mermoz.

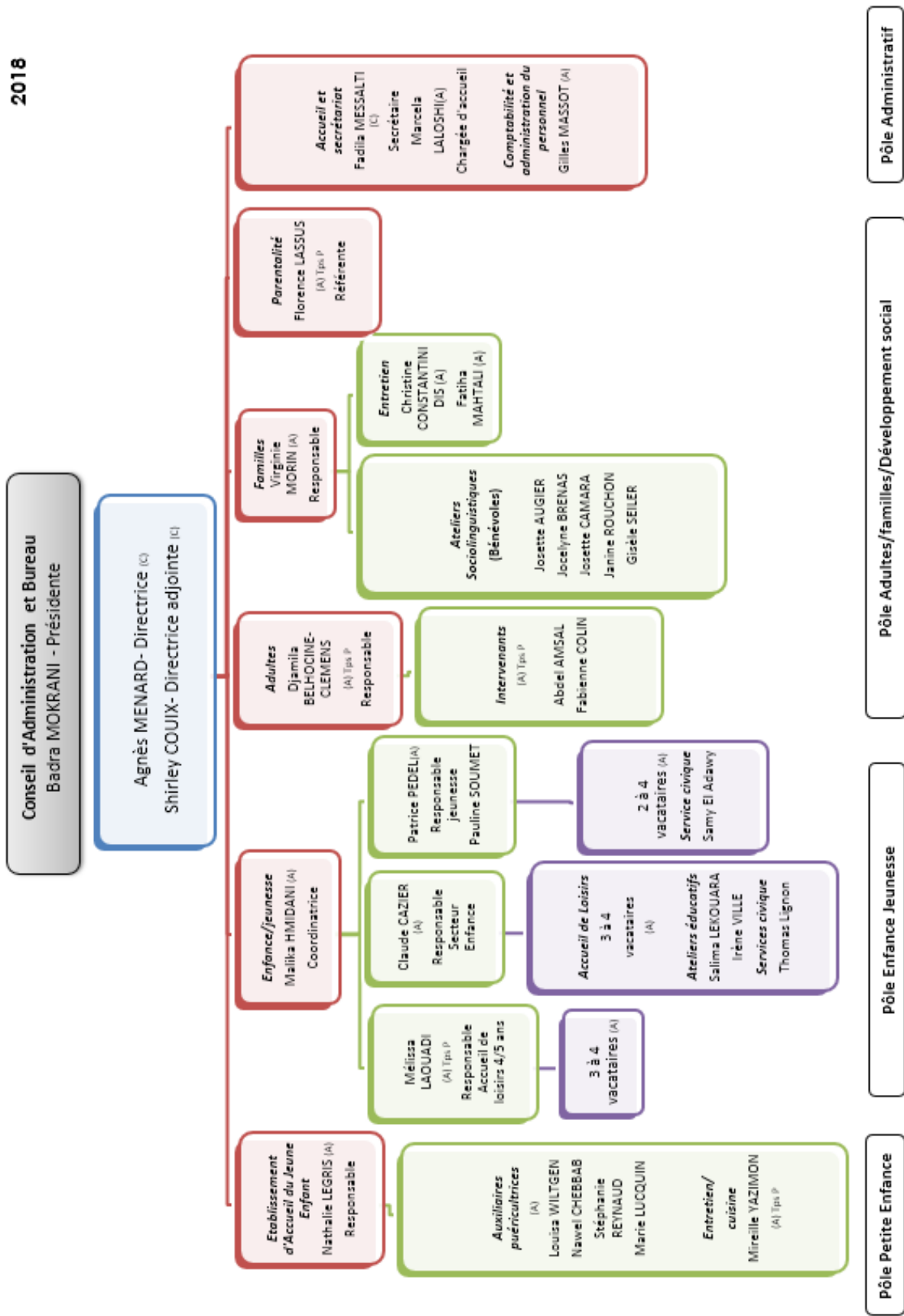
64% des salariés ont plus de 6 ans de présence au Centre Social Mermoz.

Agés moyen des salariés du Centre Social : 45 ans

Niveau de formation des salariés en CDI :

Niveaux de qualifications	Effectif	
Niveau VI et V bis - Sortie en cours de 1er cycle de l'enseignement secondaire	3	59 % des salariés du Centre Social ont un diplôme inférieur ou égal au niveau IV.
Niveau V - CAP ou BEP	5	
Niveau IV - Bac général, technologique ou professionnel	5	41 % des salariés ont un diplôme égal ou supérieur au niveau III.
Niveau III - Diplôme de niveau bac+2	6	
Niveau II - Diplôme de niveau bac+3 ou 4	2	
Niveau I Diplôme de niveau égal et supérieur à bac+ 5	1	
Total	22	

2018



Les chantiers à venir pour sécuriser le cadre du travail en équipe

- Mise en place de temps de formation collective (coopération, CNV, travail transversal...)
- Mise en place du CSE pour favoriser le dialogue social au sein de l'association
- La mise à jour du DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels) en y - impliquant les professionnels
- Mise à jour des définitions de fonction de chaque salarié (fiches de poste)
- Révision quinquennale des pesées d'emploi globale

10.3 Les bénévoles

Les bénévoles engagés au sein du Centre Social appuient fortement les professionnels dans leurs missions. Leur action revêt un caractère extrêmement précieux pour mener à bien un certain nombre d'actions auprès du public.

Les bénévoles qui interviennent au Centre Social sont d'âge varié. Ce sont des retraités, des jeunes encore en études et qui souhaitent partager ou acquérir un savoir ou tout simplement des habitants de Mermoz qui veulent agir pour leur quartier.

En 2018, les bénévoles étaient au nombre de 28.

Enfance :

- BALOUME Fidel
- BOUILLLOT Gaétane
- DUPERRAY Brigitte
- GOBERT Marine
- GONOD Julie
- GUICHARD Léa
- MOQUET Gérard
- NOLY Océane

Accueil

- AUGIER Josette
- MOUSSAOUI Lamia
- MOKRANI Badra
- ROTH Brigitte

Jeunesse :

- CHIRON Maxime
- CHOQUET Clémentine
- DUTERNE Guillaume
- FROISSARD Lucie
- GAVI Melvin
- KABACHI Nassim
- MAKRI Yasmine
- MHARAK Rabia
- RECARD Anouchka

Adultes / Familles

- AUGIER Josette
- BRENAS Jocelyne
- ROUCHON Jeannine
- SEILER Gisèle
- CAMARA Josette
- CARLOT Patrick

Logistique/bricolage

- EL MAHRAD Ahmed

10.4 Les moyens financiers 2019-2023

CHARGES	BP 2019	BP 2020	BP 2021	BP 2022	BP 2023
60. Achats	110001	112246	114237	116874	119259
61. Services extérieurs	40750	41581	42430	43296	44179
62. Autres services extérieurs	77844	78622	79409	80203	81005
63. Impôts et taxes	23940	27737	28291	28591	29000
64. Charges de personnel	679820	693416	707285	714764	725000
68. Dotations amortissements et provisions	16200	17130	14252	6848	6848
TOTAL Charges associatives	948555	970732	985904	990575	1005291
86. Contributions volontaires en nature	398653	398653	398653	398653	398653
TOTAL DES CHARGES	1347208	1369385	1384557	1389228	1403944
PRODUITS	BP 2019	BP 2020	BP 2021	BP 2022	BP 2023
70. Participation des usagers	81250	82875	84533	86223	87948
70. Prestations de Services CAF	273869	287879	328475	330117	331768
70. Produits activités annexes	8400	7400	7400	7400	7400
74. Subvention Etat	31000	26000	21000	21000	21000
74. Subvention Métropole	17000	17000	17000	17000	17000
74. Subvention Ville	225126	227400	229674	231971	234290
74. Subvention CAF	297100	297397	283884	285303	286730
74. Autres subventions	1900	2000	2000	2000	2000
75 – 79. Autres produits	2400	2448	2497	2547	2598
TOTAL produits d'exploitation	938045	950399	976462	983562	990734
76. Produits financiers	1000	1000	1000	1000	1000
87. Contributions volontaires en nature	398653	399052	399451	399850	400250
TOTAL DES PRODUITS	1337698	1350451	1376913	1384412	1391984
Résultat prévisionnel	-9510	-18935	-7644	-4817	-11960

Concernant les charges :

A partir de 2022 :

- Légère baisse de la masse salariale due au départ en retraite de la référente adultes/séniors remplacée sur la même base mais sans impact de la RIS
- Baisse des dotations aux amortissements liée aux investissements importants lors de la rénovation du bâtiment en 2016.

Concernant les produits :

- 2020 Augmentation des Prestations de Services CAF due à l'attribution de la PSO bonifiée
- 2021 Augmentation des Prestations de Services CAF suite à la mise en place de la Prestation de Services Jeunesse (+ 40000 €) et perte des Fonds Publics et Territoire jeunesse (-15000€)

10.5 La démarche d'évaluation du projet social

La démarche d'évaluation ne peut être que permanente même si des temps spécifiques forts vont être balisés au fil du déroulé de ce projet familles.

L'évaluation aura plusieurs fonctions :

Apprécier la pertinence, la qualité des actions proposées (données statistiques et données sensibles)

Apprécier l'efficacité sociale du Centre Social, tant en ce qui concerne la pertinence et la qualité des réponses apportées au regard des besoins des habitants qu'en ce qui concerne son impact social plus global sur le territoire (apport de réponses nouvelles, structuration et animation du partenariat local).

Les moyens pour évaluer le projet social et le projet famille :

Les acteurs de l'évaluation	Les outils	La périodicité
Conseil d'administration	Réunions de CA - Invitation des professionnels ponctuelle - Bilans réguliers des actions menées - Participation des membres du CA aux instances liées au fonctionnement du Centre Social Journée de travail projet social et familles	Mensuelle Annuelle
Les habitants adhérents	Commission des secteurs - Bilans et programmation des actions Points bilans - Echanges / Bilans réguliers avec les familles - Echanges informels	3 par an Après chaque action
Les habitants non adhérents	Points infos sorties écoles Points infos Manifestations publiques Points infos sorties Centre Social	Mensuelle Ponctuel
L'équipe	Réunion d'équipe globales Réunions de secteur Réunions thématiques Fiches actions Dossiers de financement Rapport d'activité Statistiques Journée de travail projet social et familles	2 par mois 1 par mois Annuelle Hebdomadaire Annuelle
Les bénévoles	Réunions de travail Rencontres individuelles Journée de travail projet social et familles	Annuelle
Les partenaires	Réunions de travail Groupe parentalité Assemblée générale	Hebdomadaire 1 fois tous les 2 mois 1 par an
Les financeurs	Dossiers de financement Commissions / rencontre des financeurs Assemblée générale	Annuelle Mensuelle Annuelle

Une grille d'évaluation pour structurer l'évaluation

Afin de mettre en œuvre la démarche d'évaluation quelques principes ont été retenus. Il s'agit de proposer **une démarche d'évaluation qui s'inscrit dans la continuité**. Elle doit permettre de gérer le projet en repérant, au fil de l'action, les anomalies en cours d'exécution et d'y apporter des corrections au fur et à mesure de son déroulé.

La démarche doit être **inclusive** et permettre à toutes les composantes de la structure de pouvoir y participer. Elle doit favoriser la concertation de tous les acteurs.

La démarche doit être **simple, réaliste et accessible**. Les outils utilisés doivent être adaptés à chaque personne participant à la démarche.

Enfin la démarche doit être **globale** et prendre en compte le projet famille au regard de l'ensemble du projet social du Centre Social.

Tableau de base à l'évaluation du projet

Objectif général évalué						
Objectif opérationnel évalué	Résultats attendus	Indicateurs de résultats	Mesure Quantitative	Commentaires/ analyse des écarts	Indicateur de satisfaction (1)	Modifications envisagées

(1) Pastilles colorées selon le degré de satisfaction



Objectif atteint



Partiellement atteint



Pas atteint



Pas mesuré

11 –Remerciements



La réalisation d'un projet social est une étape clé dans la vie d'un Centre Social. La réflexion, les échanges, les débats prennent beaucoup plus de place que dans une période ordinaire.

Pour tout ce travail, nous adressons un grand merci aux professionnels et aux administrateurs qui ont su s'impliquer et répondre présents à chaque étape du processus et construire ensemble un projet de qualité pour les quatre années à venir.

Nous adressons également un merci particulier à nos adhérents, à nos partenaires, à nos financeurs que nous avons mobilisé à certaines étapes de ce travail et qui nous ont apporté leur regard, complémentaire au notre. Un salut particulier aux acteurs des centres sociaux Laënnec, Etats-Unis Langlet-Santy avec qui ce fut un plaisir de partager cette réflexion collective.

Enfin un merci à Claire Barthod qui a suivi, de loin, l'avancée de ce projet et a su, aux moments clés de sa réalisation, nous appuyer efficacement.

*La Présidente
La Direction*



Annexe 1

Le territoire d'intervention partagé des Centres Sociaux de Lyon 8^{ème}

Annexe 2

Grille d'enquête adhérents

Annexe 3

Les enjeux communs aux Centres Sociaux de Lyon 8^{ème}

Annexe 4

Classement des enjeux du Centre Social Mermoz au regard de nos partenaires

Annexe 1 - Le territoire d'intervention partagé des Centres Sociaux de Lyon 8^{ème}

LAËNNEC



MERMOZ



ETATS-UNIS



LANGLET SANTY



Chiffres de Lyon

500 000 habitants sur Lyon	11,6% des familles ont 3 enfants et plus
81453 sur le 8ème arrondissement	
19,77% de logements sociaux	10,5 % des personnes ont plus de 65 ans
RUC: 20 231€	8,3 de population étrangère
15% de familles	11,35% des actifs en

Annexe 2 - Grille d'enquête adhérents

Le Centre Social renouvelle son projet social pour les quatre prochaines années. Pour cela, nous avons besoin de votre avis pour mieux répondre aux besoins des habitants du quartier. Merci !

VOUS !

Vous êtes un homme une femme

Votre âge : 14/17 ans 18/25 ans 26/35 ans 36/45 ans 46/60 ans +60 ans

Vous êtes : en couple seul

Nombre d'enfants

Habitez-vous à Mermoz ? Oui non

Si oui, quelle rue.....

VOTRE RELATION AVEC LE CENTRE SOCIAL

A quel service/activité/action du Centre Social participez-vous ?

A votre avis, quels sont les trois points forts du Centre Social ?

.....

Quels sont les trois points à améliorer ?

.....

A votre avis, qu'est-ce que le Centre Social vous apporte au quotidien ?

.....

Et à votre famille ?

.....

LE QUARTIER :

A votre avis, quels sont les principaux besoins du quartier ?

.....

Le Centre Social y répond-t-il ?

Oui comment ?

.....

Non Pourquoi ?.....

LE PROJET FAMILLES DU CENTRE SOCIAL :

A votre avis, quels sont les principaux besoins des familles de Mermoz ?

.....

Le Centre Social y répond-t-il ?

Oui comment ?

.....

Non pourquoi ?

.....

Connaissez-vous les actions menées par le Centre Social en direction des familles ? Oui non

Si oui citez en trois.....

COMMUNICATION DU CENTRE SOCIAL :

Avez-vous l'impression d'être suffisamment informé des actions menées par le Centre Social ?

Oui par quel support ?.....

Non pourquoi ?.....

PARTICIPATION DES HABITANTS :

Le Centre Social développe ses actions avec les habitants de Mermoz.

Avez-vous déjà été sollicités pour participer à :

Une action/un projet ? Oui non lequel.....

Un groupe de réflexion (commission familles, commission enfance/jeunesse, autre...)

Oui non lequel ?.....

Aimeriez-vous être sollicité davantage ? Oui non

Aimeriez-vous rejoindre un groupe d'échange d'idées ? Oui non

Savez-vous que le Centre Social est une association d'habitants ? Oui non

Aimeriez-vous rejoindre la vie de l'association ? Oui non

VOS COORDONNEES (facultatif) :

NOM :

Prénom :

Tel :

Mail :

Annexe 3 - Les enjeux communs aux Centres Sociaux de Lyon 8^{ème}



Annexe 4 - Classement des enjeux du Centre Social Mermoz au regard de nos partenaires

Partage et priorisation des enjeux du Centre Social Mermoz/ Partenaires du territoire - jeudi 6 Décembre 2018

	Enjeux du Centre Social Mermoz	TOTAL
1	La réduction des inégalités en matière de réussite scolaire et la prévention du décrochage scolaire.	134
2	La réduction des impacts liés aux difficultés économiques et sociales d'une part importante de la population : accès aux droits renforcé pour les publics les plus fragiles (santé, numérique, asl, démarches administratives...)	107
3	Un partenariat de co-construction pour faciliter la cohérence et la complémentarité des interventions	80
4	Un CS ouvert et acteur du partenariat local pour une meilleure prise en compte des besoins des habitants (dans un contexte de RU).	75
5	Le développement de la participation et de l'investissement des habitants	62
6	Un partenariat de co-construction pour renforcer la cohérence d'intervention dans le champ de la parentalité.	50
7	La mixité pour favoriser le vivre ensemble (sociale, culturelle, intergénérationnelle, de genres)	47
8	Un CS connu, reconnu par les habitants et les partenaires (lisibilité, visibilité, communication, aller vers...)	40
8	Une vie associative en capacité d'aborder les enjeux stratégiques de transformation du territoire dans leur globalité	40
9	La transversalité entre les secteurs confortée par la co-construction des actions en direction des familles	27
10	Un CS en capacité d'accompagner les jeunes et de faciliter leur engagement citoyen.	22
11	Le développement de la participation et de l'investissement des familles	20
12	Un projet familles connu et lisible par tous. (Communication)	12
12	Une organisation interne adaptée à l'évolution du territoire	12
13	Des liens inter et intra familiaux renforcés	11
14	Un centre social qui rayonne sur l'ensemble de sa zone de compétence dans un contexte d'une zone d'intervention partagée (deux CSX et une MJC)	0

Ils ont participé à ce débat d'enjeux :

La Sauvegarde 69, les écoles maternelle et primaire Pasteur, l'école maternelle Olympe de Gouge, la Mission entrée Est et la DDT (VDL), la Métropole, les Centres Sociaux Laënnec, Etats Unis Langlet Santy, la MJC Laënnec Mermoz, Grand Lyon Habitat, la déléguée du Préfet...